

Mueller: série noire

La série noire continue pour Peter Müller. Leader de la Coupe du monde, le skieur d'Adliswil a été victime d'une grave chute lors du dernier entraînement avant la descente de Sarajevo.

Après avoir réalisé le 3^e meilleur temps intermédiaire, il chuta peu avant le schuss d'arrivée en retombant après un saut, ayant manifestement touché une pierre. Notre photo: l'infortuné Peter Mueller est évacué sur l'hôpital de Sarajevo.



(Keystone)

LA LIBERTÉ

JEUDI 27 JANVIER 1983

- 3 Un problème débattu à Neuchâtel: les «gorilles» à vendre
- 5 Valais: difficile gestation de la nouvelle loi scolaire
- 9 Fribourg: le «curé de ville» s'en va
- 11 Denner à Schmiten: aucun reproche à formuler
- 13 Gruyère et le 3^e âge: l'heure des décisions
- 15 Domdidier: une vague de «commissionniste»
- 17 Saut à St-Moritz: succès de Bulau
Hockey sur glace: calendrier inchangé
- 19 Rallye de Monte-Carlo: Rohrl plus fort que jamais
- 21 Haltérophilie: le championnat suisse en mai à Fribourg
- 25 Au coin du livre

Protectionnisme: reproches suisses De «petites querelles»!

La France est-elle en train de céder au démon du protectionnisme? Dans les milieux industriels suisses, on se montre fort inquiet. «Je n'ai éprouvé qu'un chagrin léger lorsque j'ai appris qu'en Suisse, on nous reprochait d'avoir recours à des pratiques protectionnistes. Nous sommes protectionnistes depuis longtemps? Alors, vous pensez bien qu'une telle accusation ne dérange pas la tranquillité du ministre du commerce extérieur?». M. Michel Jobert, qui était l'invité mardi soir de la Chambre de commerce suisse en France, a été très clair: la France n'est ni plus ni moins protectionniste qu'auparavant. Sans nier l'existence de quelques diffi-

cultés entre la Suisse et la France, le ministre a estimé qu'il ne s'agissait que de «petites querelles».

Certes du côté suisse, on reconnaît qu'il ne faut pas dramatiser et que le différend porte surtout sur des tracasseries douanières. Mais on est d'avis que le durcissement de l'attitude des douanes et des agents de contrôle laisse apparaître un protectionnisme larvé. Pour M. Jobert, ces histoires douanières relèvent de la bande dessinée. «Nous sommes Européens, c'est-à-dire nous sommes ouverts aux échanges» a-t-il répété. Et d'ajouter: «Si nous dressions la liste des sujets de friction

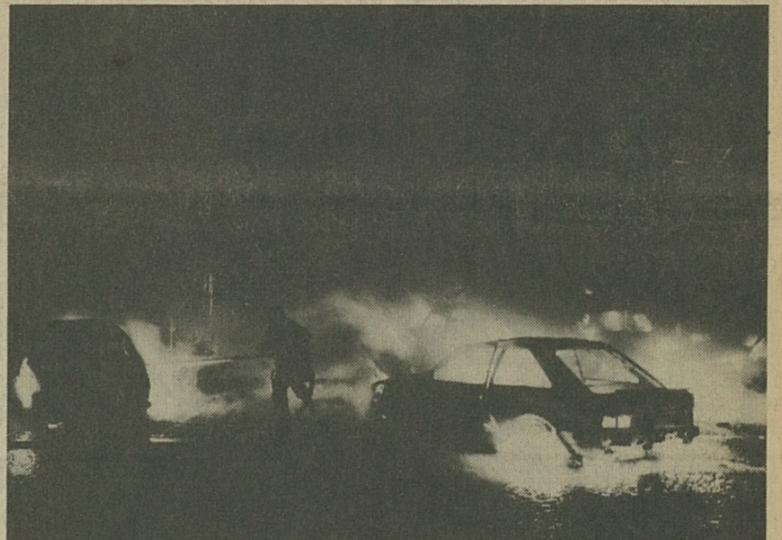


entre nos deux pays, elle ne serait pas longue».

Par exemple, l'obligation de rédiger en français les notices des produits destinés à l'exportation: cette mesure a été décidée non pas en vue de limiter les importations, mais pour la défense de la langue française. En outre, il est logique de s'adresser au consommateur dans la langue qu'il connaît le mieux.

● Suite en page 8

Une voiture explose à Bulle Catastrophe évitée



Une catastrophe a été évitée de justesse, dans la nuit de mardi à mercredi à Bulle. Une voiture qui empruntait la Grand-Rue a soudainement explosé avant d'aller heurter cinq autres véhicules en stationnement, qui prirent également feu. Sous l'effet du choc, deux voitures furent projetées contre les vitrines de deux magasins et les flammes léchaient déjà les murs de l'immeuble lorsqu'une dizaine de pompiers intervinrent. L'accident n'a heureusement fait qu'un blessé, mais a provoqué pour quelque 300 000 francs de dégâts. (Lib.) (Photo F. Emmenegger, Bulle)

● Lire en page 9

Message sur l'état de l'Union aux Etats-Unis Reagan vole une idée aux démocrates et leur lance un appel

Ronald Reagan n'a pas complètement convaincu lors de son troisième message sur l'état de l'Union. Mais il a assurément prouvé à ceux qui en doutaient qu'il savait malgré tout s'adapter à la réalité politique du moment. Assailli par la presse, un peu aban-

donné par des coreligionnaires déçus ou qui louchent déjà sur la Maison-Blanche, moins à l'aise que jamais afin de rallier le soutien public nécessaire à sa croisade anti-Gouvernement, le président a par conséquent choisi la seule option qui lui restait, celle du pragmatisme. Sa tactique, faire des gestes en direction de l'opposition, juste assez afin de la désamorcer, pas trop afin de ne pas être accusé de trahir la cause conservatrice. Apparemment, ça a marché: les applaudissements les plus nourris de ce discours autrement très tièdement interrompu sont venus des bancs démocrates, lorsque le président a affirmé que «c'était le rôle du Gouvernement que de remettre l'économie à flot».



Qu'on ne s'y méprenne pas pour autant. Ronald Reagan est toujours Ronald Reagan, et très clairement, il n'avait pas laissé sa philosophie politique au vestiaire. Preuve en est, les solutions qu'il propose afin de limiter les dégâts — lisez de réduire le déficit du budget fédéral — vont dans le même sens que son programme précédent: la diète pour les dépenses civiles, le régime hautes calories pour le Pentagone.

● Suite en page 8

Initiative antiatomique Le «non» catégorique du Conseil fédéral

L'acceptation de l'initiative «pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques» compromettrait de manière inacceptable la sécurité d'approvisionnement en électricité dans notre pays.

C'est ce qu'estime le Conseil fédéral qui a proposé hier au Parlement de soumettre l'initiative au vote du peuple et des cantons avec une recommandation de rejet.

L'initiative «pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques», dite initiative antiatomique, avait été déposée à fin 1981, munie de plus de 137 777 signatures valables. Elle stipule notamment qu'aucune nouvelle centrale nucléaire ne pourra être mise en service en Suisse après celle de Leibstadt. (ATS)

● Lire page 3

Les 14 et 15 avril prochains Mitterrand en Suisse

La date de la visite officielle que François Mitterrand doit effectuer en Suisse est désormais connue. Le président de la République française sera en Suisse les 14 et 15 avril 1983. C'est ce qu'a confirmé hier à Berne à la presse parlementaire le vice-chancelier Achille Casanova. La dernière visite en Suisse d'un président de la République remonte à 1910.

Selon M. Casanova, les détails de la visite de M. Mitterrand ne sont pas encore fixés. Outre la réception officielle à Berne, le président français devrait se rendre en visite dans le canton de Neuchâtel.

Il est possible que M. Mitterrand arrive déjà en Suisse le 13 avril, a encore précisé M. Casanova. (AP)

● Cinq ans pour Tanaka. — Une peine de cinq ans de prison pour corruption a été requise mercredi par l'accusation contre l'ancien premier ministre japonais Kakuei Tanaka, devant le tribunal de Tokyo chargé de statuer sur l'affaire des pots-de-vin Lockheed.

L'accusation a également requis une amende de 500 millions de yen (4,2 millions de francs suisses). (AP)

Basket suisse
**Objectif
groupe B**

● Page 19

Publité

Acheter chez le fabricant
c'est réaliser une économie

Une des plus belles expositions de meubles de style de Suisse. Nombreux modèles en exclusivité.
Tapis d'Orient

Meubles de Style
Ch. Gaudard
1700 FRIBOURG
Place du Tilleul • Tél. (037) 22 12 34

DIVERS

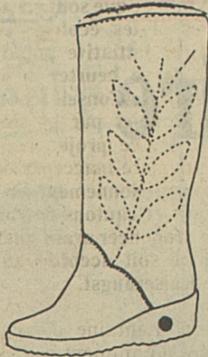
PROFITEZ DES DERNIERS JOURS

de

SOLDES

(jusqu'au 29.1.83)

ET PROFITEZ DONC DE CES RÉELLES OCCASIONS POUR TOUTE LA FAMILLE!

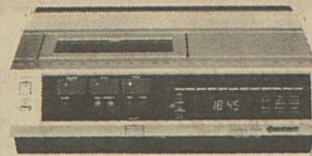


Grande exposition dans nos vitrines et à l'intérieur de nos magasins

FRIBOURG:
Rue Abbé-Bovet
Rue de Lausanne 14 et 51

J.KURTH S.A.

ESTAVAYER-LE-LAC



VIDEORECORDER VHS

modèle ci-contre, HITACHI compact

Fr. 1498.-

Tuner 12 programmes, Timer pour 10 jours, visualisation rapide avant et arrière, raccord de télécommande.

CHOIX IMPORTANT D'AUTRES APPAREILS EN MAGASIN, ACTUELLEMENT À DES PRIX-ACTION

J'ai trouvé des **TDK** **VHS**
VIDEO-CASSETTES **BASF** E 120 (2 heures) E 180 (3 heures)
JVC (Chrom) et autres Fr. 22.- Fr. 24.-

Service après-vente — Votre spécialiste depuis 1944:

Rte de Berne 28-30
FRIBOURG

Radio-Kessler

037/28 21 45

Une entreprise familiale qui vous offre encore plus



Coop-informations:



côtelettes de porc

le kg

10.-

au lieu de 14.50

rôti de porc
cou
le kg

13.50

au lieu de 16.-

rôti de porc
filet
le kg

17.-

au lieu de 20.-

saucisson
payernois

le kg

10.90

au lieu de 13.50

lard fumé

le kg

8.50

au lieu de 10.80

gâteau au citron

350g

2.80

au lieu de 3.10

camembert Bridel

250g

3.30

au lieu de 3.85

fenouil

le kg

1.80

tulipes

5 pces

2.-

Avec Fr. 35 000.— de fonds propres et Fr. 900.— de charges initiales (intérêt et amortissement) par mois, vous pouvez devenir propriétaire d'une

magnifique VILLA JUMELÉE

à Praroman

- situation tranquille
- plein sud
- vue dégagée
- toutes les installations individuelles
- sur 2 niveaux
- avec garage et place de parc
- terrain 700 m²
- subventionnement de la Confédération



J. ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg

Demandez notre descriptif détaillé sans engagement.

17-1706

037/22 64 31



stable ou temporaire
la bonne solution c'est...

Plusieurs entreprises de 1^{er} ordre nous ont mandatés pour la recherche de

- Machiniste
- Electricien
- Bons manœuvres
- Maçon

pour des postes très bien rétribués.

Téléphonez-nous pour en savoir davantage. 17-2400
Discrétion assurée.

Transition

Rue de Romont 12
1700 FRIBOURG Tél. 037 22 47 37



stable ou temporaire
la bonne solution c'est...

Transition, c'est le choix...

Nos clients nous harcèlent. Ils ont besoin de vous Madame ou Mademoiselle. Ils exigent

**des secrétaires,
des secrétaires
et encore des secrétaires...**

bilingues, trilingues, au bénéfice de quelques années de pratique, capables de «voler» seules. Mais soyez tranquille, après avoir examiné avec vous toutes ces opportunités, nous ne vous offrons que le poste qui vous convient, sans hâte, en toute connaissance de cause.

Sans engagement ni frais pour vous, dans la plus grande discrétion, vite un coup de fil à Transition pour prendre rendez-vous!

C'est si simple et si moderne, car Transition, c'est le choix!

Transition

Rue de Romont 12
1700 FRIBOURG Tél. 037 22 47 37

Quartiers d'habitation: comment restreindre le trafic?

Projet modéré

Le Conseil fédéral veut protéger les quartiers d'habitation des villes contre les nuisances provoquées par les automobilistes «étrangers» à la recherche de places de parc. Il a adopté hier une modification dans le sens de la loi sur la circulation routière (LCR). Il la propose aux Chambres tout en rejetant un projet qu'une commission du Conseil national a mis au point pour régler ce même domaine. Pour le Gouvernement, le texte de la commission est anticonstitutionnel puisqu'il tend à donner des privilèges aux habitants de ces quartiers.

Au départ de ces travaux, une initiative parlementaire du conseiller national Heinz Bratschi (soc/BE): le député qui est aussi municipal de la ville de Berne, propose une modification de la «LCR» qui donne carrément un privilège de parcage aux habitants des quartiers urbains. Il faut protéger ceux-ci, estime-t-il, contre les «navetteurs» (personnes qui résident à la campagne mais qui travaillent en ville) qui, tous les matins, sillonnent les quartiers à la recherche d'une place de parc et qui en repartent le soir. La qualité de la vie dans ces quartiers en souffre sérieusement.

Le projet du Conseil fédéral complète de deux manières l'actuelle LCR. D'abord, il introduit dans cette loi le droit des habitants des quartiers urbains d'être protégés contre les nuisances du trafic. Ensuite, il permet aux cantons de restreindre la circulation et de réglementer le parcage pour précisément réaliser ce droit. En revanche, le projet gouvernemental ne mentionne jamais les «intérêts particuliers» des habitants de ces quartiers (comme le font sous différentes formes les textes de M. Bratschi et de la commission). En d'autres termes, le projet du Conseil fédéral incite les cantons à user pleinement et judicieusement des possibilités existantes.

L'une de ces possibilités serait de «protéger» les quartiers d'habitation par le signal «Interdiction générale de circuler» assorti de la plaque «Riverains autorisés». Ainsi, non seulement les habitants mais aussi les visites et les fournisseurs auraient le droit de circuler mais non pas les «navetteurs». Dans une petite rue, il serait également possible d'interdire toute circulation et d'accorder des exceptions nominales («Ayants droit exceptés»). (ATS)

2^e étape du transfert de l'EPF à Ecublens 286 millions demandés

Le Conseil fédéral a transmis mercredi aux Chambres fédérales des demandes de crédit s'élevant à 286,4 millions de francs en faveur de projets de construction des écoles polytechniques fédérales et de leurs établissements annexes. Les deux tiers des crédits demandés, soit un peu plus de 200 millions de francs, sont destinés à l'achèvement du transfert de l'EPF de Lausanne à Ecublens. Le solde concerne l'EPF de Zurich et divers instituts et laboratoires fédéraux.

Le déménagement de l'EPF de Lausanne du centre de la ville à Ecublens avait été approuvé en 1968 par le Parlement, qui avait en outre décidé d'accorder les crédits au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dans les 202,6 millions de francs que le Conseil fédéral demande aujourd'hui, 14,8 millions sont destinés à l'achèvement de la première étape du transfert qui a démarré en 1973 et qui a permis d'installer environ deux tiers des nouveaux bâtiments. Cette première étape devrait se terminer à fin 1984. Ces crédits additionnels portent à 575,8

millions le total des montants alloués par la Confédération pour la réalisation de la première étape.

Mais la majeure partie du crédit demandé pour l'EPFL concerne la seconde étape du déménagement. Le Gouvernement demande en effet 187,8 millions pour des travaux qui devraient se réaliser entre 1984 et 1988. Ils permettront de construire les installations pour le Département de l'électricité, des locaux d'enseignement ainsi que différentes installations techniques, dont une centrale de chauffage par thermopompes. (ATS)

EN BREF

● Le Conseil fédéral a nommé deux nouveaux membres de la délégation suisse au sein de la Commission consultative italo-suisse pour les questions culturelles.

L'ambassadeur Cornelio Sommaruga, délégué aux accords commerciaux à l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, a été nommé chef de la délégation suisse.

L'autre nomination est celle de M. Grytzko Mascioni, chef de la division spectacles de la Télévision suisse italienne et président de l'Association des écrivains de la Suisse italienne. (ATS)

● De l'héroïne pure trouvée à Zurich. — Les premiers résultats des enquêtes menées par la police zurichoise en rapport avec les nombreux décès de toxicomanes en ville de Zurich sont connus.

De «l'héroïne extraordinairement pure» serait en vente sur le marché zurichois des stupéfiants et serait à l'origine des accidents survenus ces derniers jours.

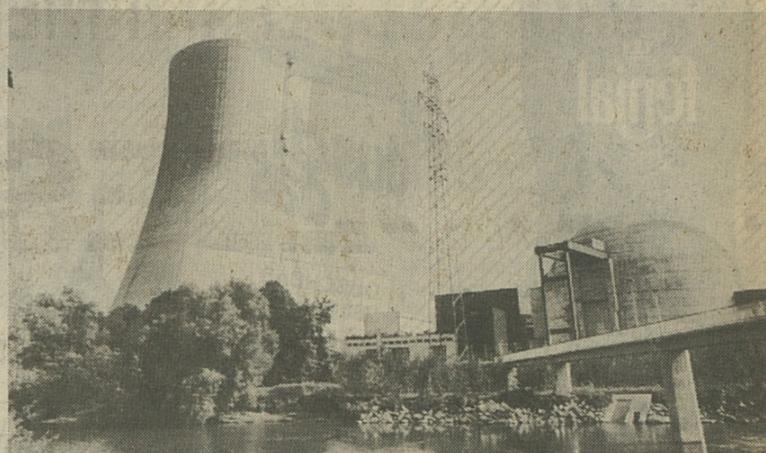
Comme l'a indiqué un porte-parole de la police municipale de Zurich, la poudre blanche à gros grains découverte sur un Algérien serait de l'héroïne très pure. (AP)

Un avenir sans nouvelles centrales nucléaires Berne dit non à l'initiative

Une Suisse où, à partir de 2010, plus aucun panache de fumée ne s'élèverait d'une centrale nucléaire. Où le projet de Kaiseraugst ne serait qu'un mirage oublié. Voilà ce que souhaitent les anti-nucléaires et les écologistes de tous bords. Leur initiative populaire vient pourtant de se heurter à une fin de non-recevoir, le Conseil fédéral en préconisant le rejet pur et simple, sans contreprojet: ce projet «compromettrait de manière inacceptable la sécurité d'approvisionnement en électricité». Peuple et cantons devraient néanmoins se prononcer avant que le feu vert définitif ne soit accordé aux promoteurs de Kaiseraugst.

Une cinquantaine d'organisations, emmenées notamment par le WWF et la Fondation suisse pour l'énergie (FSE), déposaient, le 11 décembre 1981, 137 453 signatures valables à l'appui de leur initiative «pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires». Objectif principal, empêcher la construction de toute nouvelle centrale, notamment celles de Kaiseraugst, de Graben et de Verbois. L'initiative empêcherait en outre le remplacement des centrales existantes. Enfin, l'installation de dépôts de déchets radioactifs serait soumise au référendum facultatif.

Ce n'est pas la première fois — rappelons-le — qu'une initiative est lancée contre le recours à l'énergie nucléaire. En 1979, le souverain avait en effet rejeté une première initiative «pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques». Un rejet d'extrême justesse, puisque seul un peu plus de 50 % des



La centrale nucléaire de Goesgen.

(Keystone)

citoyens et 14 cantons ont voté «non». Enfin, en août 1981, la récolte de signatures pour l'initiative «Halte au nucléaire» — elle voulait interdire tout recours au nucléaire — était interrompue.

Un interventionnisme vigoureux

L'énergie nucléaire occupe une place importante dans la couverture des besoins en énergie. Le Conseil fédéral l'avait indiqué dans des messages précédents. Il l'a rappelé hier. Mieux, selon lui, la preuve du besoin est établie pour une nouvelle centrale de 1000 mégawatts. Renoncer à toute nouvelle centrale compromettrait donc, «de manière inacceptable», notre approvisionnement. Des interventions vigoureuses des pouvoirs pu-

blics sont à craindre. «Il n'est pas certain que la pénurie pourrait être évitée.»

Quatre centrales (Beznau I et II, Mühleberg et Goesgen) sont déjà en activité. Une autre (Leibstadt) devrait l'être bientôt (1984?). Les initiateurs souhaitent qu'elles ne soient pas renouvelées lorsqu'elles seront devenues inutilisables. Soit dans une trentaine d'années. Là également, le Gouvernement craint une pénurie. Tout en reconnaissant qu'un redoublement de l'effort pour une utilisation rationnelle de l'énergie et un recours systématique aux énergies renouvelables soient nécessaires.

Interdire les installations de retraitement du combustible nucléaire et soumettre au référendum facultatif les projets de stockage des déchets radioactifs exposerait enfin la Suisse à des difficultés pour la collaboration internationale. «Les problèmes de stockage seraient encore fortement aggravés.»

A l'ombre de Kaiseraugst

C'est, comme l'a relevé le porte-parole du Gouvernement Achille Casanova, avec une rare célérité — un plus plus d'une année — que le Conseil fédéral aura fait connaître son attitude. Il répondait ainsi à un souhait des partis gouvernementaux. La votation fédérale sur l'initiative antiatomique devrait intervenir avant la décision définitive sur Kaiseraugst. Cela est maintenant possible. Le Parlement devra encore définir le calendrier exact.

Parallèlement à cette initiative, les anti-nucléaires et les écologistes avaient lancé une initiative «pour un approvisionnement en énergie, sûr, économique et respectueux de l'environnement». Revêtue de 115 191 signatures, elle formule des propositions concrètes pour la future politique énergétique de la Suisse. Le Gouvernement ne statuera définitivement sur son sort qu'une fois connu le résultat de la votation (27 février prochain) sur l'article constitutionnel sur l'énergie, concocté par les Chambres fédérales.

Il appartient maintenant au Parlement de se prononcer sur cette initiative antiatomique. Peuple et cantons pourraient ainsi statuer définitivement au début de l'année prochaine. M.S.

La partie et le tout

Le sort de la centrale nucléaire de Kaiseraugst devait être définitivement scellé par les seules Chambres fédérales. Il le sera en fait par les citoyens du pays. Aucun texte législatif ne leur donne certes ce droit. L'initiative «pour un avenir sans centrales nucléaires» entend combler la lacune.

vrai, n'a pas esquivé la difficulté. En se prononçant en un temps record — un peu plus d'une année, alors que trois étaient à sa disposition — il permet au débat démocratique de se dérouler. En toute logique. Au souverain de définir son attitude par rapport à l'énergie atomique. Une fois pour toutes.

Les données du débat sont pourtant faussées. Par la faute des promoteurs de l'initiative eux-mêmes. La partie — le projet de Kaiseraugst — ne peut pas, ne doit pas cacher le tout, le recours à l'énergie nucléaire. La centrale de Kaiseraugst est, à n'en pas douter, le projet le plus contestable, la solution la moins appropriée. Elle ne saurait pourtant à elle seule condamner tout recours à l'énergie nucléaire. A moins d'accepter de courir sciemment le risque d'une pénurie.

Le futur débat atomique risque ainsi bien de devenir le règne de la confusion. D'empêcher le souverain d'exprimer une claire volonté. Les uns parleront d'une partie, les autres du tout. Et la controverse renaîtra de plus belle.

Marc Savary

COMMENTAIRE

Légitime, cette revendication l'est sans conteste. Pourquoi un peuple qui vote ses impôts ne se prononcerait-il pas sur ses centrales nucléaires? Le souverain avait d'ailleurs failli accepter, en février 1979, la première initiative antiatomique. Un projet qui demandait précisément une consultation des régions concernées. A en croire les analyses du scrutin, la majorité aurait même voté «oui». Certains (15 %), en glissant un «non» dans l'urne, croyaient en fait s'opposer au nucléaire.

Le Conseil fédéral, à l'invitation des partis gouvernementaux il est

Pour sortir le soir: gorilles à vendre

Police parallèle: deux mots qui, associés, ne laissent personne indifférent. Certains se réjouissent de voir ce genre d'association se constituer dans nos villes où la police officielle n'arriverait plus à endiguer l'augmentation de la criminalité. On peut aussi, à l'opposé, considérer l'ordre public comme une chose suffisamment sérieuse pour ne pas être confiée à n'importe qui. Objection, disent ces «n'importe qui»: on ne s'occupe pas de l'ordre public, mais de la sécurité des personnes! A Neuchâtel, le débat est lancé à la suite de la création d'un «Groupe d'intervention rapide (GIR)». D'autres villes romandes (mais pas Fribourg, selon la police cantonale) connaissent ce genre d'organisation.

Deux députés sont intervenus en ce début de semaine au Grand Conseil neuchâtelois pour avoir l'avis du Gouvernement sur ce GIR. La presse et la

télévision en avaient déjà parlé, et les images d'hommes s'entraînant à tirer au revolver n'avaient pas manqué de suggérer toutes sortes de choses.

Pour 200 francs par mois

Le GIR est composé de cinq personnes occupées à plein temps. Parmi elles, semble-t-il, un ancien inspecteur de la Sûreté. Une voiture-radio, un chien, des revolvers (357-Magnum) avec lesquels ces hommes s'entraînent régulièrement. Ils tirent en une semaine la quantité de cartouches qu'utilise un gendarme de la ville de Neuchâtel durant un an. Qu'offrent-ils comme services? Arriver sans tarder si on les appelle par un signal radio. Coût de l'abonnement mensuel, sans les frais techniques d'installation, 200 à 250 francs. C'est, notamment pour certaines personnes, une assurance contre les cambrioleurs. Ils effectuent aussi des

rondes dans des magasins et peuvent faire office de gardes du corps. On dit de ce propos qu'à Genève, où de telles organisations existent, une vieille dame peut ainsi, pour 60 francs, se faire accompagner et rechercher quand elle se rend au théâtre.

Interpellé, le Gouvernement neuchâtelois a été très clair. La loi demande à la police cantonale d'assurer le maintien de l'ordre public, mais pas de protéger les personnes. Elle n'en a d'ailleurs pas les moyens, surtout en ce qui concerne les effectifs. Il existe des services constitués et sérieux, comme Securitas ou certaines compagnies de convoyeurs de fonds. Mais des groupements tels que le GIR ne dépendent pas d'une loi spéciale. Il est cependant question d'en préparer une, mais pour se montrer encore plus restrictif. Le port d'armes, à certaines conditions, est accessible à chacun. Et pour autant

que de tels groupements n'interviennent pas sur la voie publique, ils peuvent exister.

On se pose des questions

Le dossier mérite attention. Beaucoup de gens pensent que la criminalité est en recrudescence. Cela toutefois davantage sur la base d'impressions que sur le fondement d'une statistique scientifiquement sûre. Mais pourquoi alors ne pas y remédier en acceptant de financer une augmentation des effectifs de police plutôt que, comme le disent les opposants à ce genre de «police parallèle», se contenter de solutions qui se rapprochent davantage du système «D» que de la technique.

Car la répression de la criminalité, ou tout simplement certains actes de surveillance, comportent des risques



qu'il faut savoir maîtriser. Est-ce le cas de personnes aux qualifications discutables alors même que les policiers formés ne sont pas toujours en mesure d'éviter les bavures?

Enfin, la différence entre protection de l'ordre public et protection des personnes est claire jusqu'à un certain point. Mais au-delà? N'y a-t-il pas de risques possibles de voir de tels groupements utilisés d'une manière spéciale en cas de tension sociale quelconque?

Le débat qui pourrait s'ouvrir autour d'un projet de loi sur la question ne manquerait pas d'être nourri.

Remy Gogniat

Articles de marque à prix ABM!



FENJAL
body lotion
250 ml
5.80



DUSCHDAS
250 ml
3 sortes
3.70



BAC
deodorant
roll-on dry
50 ml
2.90



ATRIX
crème pour les
mains 100 ml
1.90

SIGNAL
dentifrices
2 à 120 g
4.80



BAC
deo stick 40 g
2.90



Fribourg, Pérolles 7, à quelques pas de la gare

Ecole privée pour jeunes gens de langue allemande, cherche

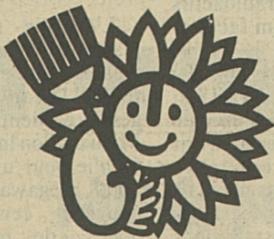
PROFESSEUR DE FRANÇAIS

Méthode: Mager I et II de l'Alliance française. 17 heures de français et 2 heures de formation à la vie (Lebenskunde), pour fin avril 1983. Il est souhaité une collaboration active dans une communauté éducative qui se veut humaine et chrétienne.

S'adresser à la Direction de l'Institut catholique de jeune gens Maladière 1, 2001 Neuchâtel ☎ 038/24 76 32 ou 25 95 12

28-27140

Aktion saubere Schweiz Pour la propreté en Suisse Iniziativa Svizzera pulita



Haltet die Schweiz sauber
Maintenez propre la Suisse
Mantenete pulita la Svizzera



Nous facilitons l'évasion des personnes du troisième âge et leur donnons la possibilité de défier l'hiver et la solitude.

Pour le prix forfaitaire ci-après, nous vous offrons au départ de Fribourg, le voyage, la visite de l'inestimable trésor du musée grüerien et la fondue dans l'un des restaurants sous-nommés dont la réputation à cet égard n'est plus à faire. (Boissons non comprises)

- Bulle** fr.20.-
Café de la Gare, tél. 029 2 76 88 les lundis, mardis, jeudis, vendredis
- Châtel-St-Denis** fr.24.-
Café du Gerle d'agriculture tél. 021 56 70 53 le lundi jeudis vendredis et samedis
Café du Tivoli tél 021 56 70 39 les lundis mardis mercredis (jusqu'à 14h) vendredis samedis et dimanches

MUSEE GRUERIEN: HEURES D'OUVERTURE-10h à 12h et 14h à 17h FERMÉ le dimanche matin et le lundi
Cette action est valable du 15 janvier au 1er avril 1983
PRIERE DE PRENDRE LA PRECAUTION DE RESERVER VOTRE PLACE AU RESTAURANT

Pour de plus amples renseignements: tél. 037 81 21 61



Emprunt en francs suisses

Asian Development Bank
(Banque Asiatique de Développement)

La Banque Asiatique de Développement (la «Banque») est une organisation internationale avec 45 Etats membres qui sont aussi les actionnaires. Comptent parmi eux la Suisse et d'autres importants pays industrialisés en Europe occidentale, en Asie, dans le Pacifique et en Amérique du Nord. Leur part au droit de vote est de 58%. Le capital-actions se monte à US-\$ 7.7 milliards, dont \$ 1.5 milliards sont versés. Les \$ 6.2 milliards restants forment le capital payable sur demande; le versement de ce capital peut être exigé à tout moment, en cas de besoin, afin de permettre à la Banque de remplir ses obligations issues de l'endettement provenant d'emprunts. La part payable sur demande de la souscription de cinq Etats membres, soit du Japon, des Etats-Unis d'Amérique, de la République Fédérale d'Allemagne, de l'Australie et de la Suisse dépasse déjà le total de l'endettement en cours de la Banque, résultant d'emprunts de \$ 2.5 milliards.

5 7/8 % Emprunt 1983-95 de fr. 100 000 000
(Numéro de valeur 813 470)

Cet emprunt a obtenu la qualification «AAA» par Standard & Poor's Corporation ainsi que de «Aaa» par Moody's.

Prix d'émission: 100% net Durée: 12 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

31 janvier 1983, à midi

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

- Taux d'intérêt:** 5 7/8 % p. a.; coupons annuels au 10 février.
- Coupages:** Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000.— nom.
- Libération:** 10 février 1983.
- Remboursement:** Amortissements à partir de 1986 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1988 avec primes dégressives commençant à 102 1/2%.

Service de l'emprunt: En francs suisses libres sans aucune restriction.

Impôts et taxes: Intérêts, capital et une prime éventuelle sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes présents ou futurs des Etats membres de la Banque Asiatique de Développement.

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Le prospectus d'émission complet paraît le 27 janvier 1983 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Basler Zeitung». Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription.

- | | | |
|-------------------------|--|--------------------------------------|
| Crédit Suisse | Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupe des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupe de Banquiers Privés Zurichois |

Union des Banques Cantionales Suisses

Jeune entrepreneur

bâtiment et génie civil,
cherche place ou éventuellement reprendrait entreprise.
Ecrire sous chiffre G 17-300320, Publicitas., 1701 Fribourg.

Occasion unique!

à vendre
FORD GRANADA 2.8 GL
1981, très bas prix.
☎ 029/2 96 40.

17-120264

L'événement

Du 15 au 29 janvier 1983

SOLDES RECORDS

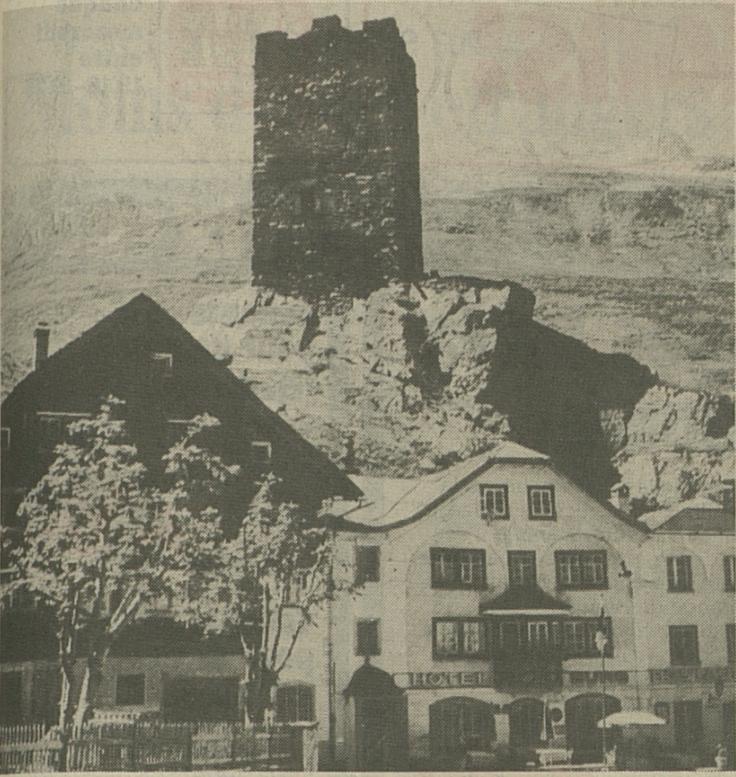
10 à 50% de rabais



Chambres à coucher, tous genres
Salons, rustiques ou modernes
Studios (noyer ou chêne)
Mobiliers complets (selon désir du client)
Chambres d'enfants
Cuisines sur mesure

AMEUBLEMENTS MODERNES VUADENS

R. SUDAN Rte de Vevey ☎ 029/ 2 79 39 à 6 km de Bulle
MAGASIN OUVERT LA SEMAINE JUSQU'À 20 heures



Hospental, dominé par une tour du XIII^e siècle. (Keystone)

Vente de l'écu suisse en chocolat Pour Hospental

La traditionnelle vente de l'écu en chocolat de la Ligue suisse du patrimoine national (le « Heimatschutz ») et de la Ligue suisse de la protection de la nature est placée cette année sous le signe de la commune de montagne uranaise d'Hospental, au pied du Saint-Gothard.

Cette décision a été prise lors de la

dernière séance de la commission commune aux deux organisations. Une fondation « Pro Hospental », à laquelle participent également le canton d'Uri et la commune concernée a été fondée afin de gérer les fonds qui seront recueillis. Elle a déjà été dotée d'un capital de départ de 250 000 francs provenant de la vente de l'écu. (ATS)

Attentat à la bombe à Berne Toujours pas revendiqué

Les recherches intensives déclenchées par le procureur de la Confédération pour trouver l'origine de la bombe déposée mardi devant un bâtiment administratif du Département militaire fédéral n'ont toujours rien donné. Le représentant du Département de justice et police, M. Ulrich Hubacher, a déclaré que cet acte n'avait pas encore été revendiqué, ni aucun motif invoqué. On ne s'explique pas en outre pourquoi le détonateur n'a pas fonctionné.

La « bombe », sous forme d'un tube rempli d'un kilo et demi de poudre noire explosive, a été désamorcée mardi matin par les artificiers de la police bernoise. C'est le gardien de l'immeuble qui avait donné l'alarme après avoir découvert un sac à ordures suspect près de l'entrée. Le bâtiment visé abrite le « Commissariat central des troupes de protection aérienne ».

(ATS)

Couverture-assurance des risques nucléaires La Suisse en tête!

Le 10^e colloque de presse de l'Association suisse d'assurances, qui s'est tenu mardi à Lausanne, a permis aux assureurs de préciser leur position sur plusieurs sujets d'actualité: le rôle de l'inflation sur les assurances-vie, l'introduction du 2^e pilier, la couverture des risques nucléaires et la santé publique.

M. Lucien Schatz, administrateur-délégué de La Genevoise, a montré que l'inflation, contrairement à ce que l'on pense généralement, n'est pas forcément dissuasive dans le secteur des assurances-vie. De 1965 à 1980, le portefeuille d'assurances individuelles a plus que triplé (329%), alors que les primes encaissées pour ces assurances ont augmenté de 270%. Parallèlement, l'inflation n'a pas empêché un développement considérable de l'assurance-vie individuelle.

Le portefeuille des assurances sur la vie est passé de 11 milliards de francs en 1960 à 38 milliards en 1980. L'augmentation est donc bien réelle, même en tenant compte de l'inflation et de l'accroissement démographique.

L'inconnu du 2^e pilier

La loi sur la prévoyance professionnelle (2^e pilier) devrait entrer en vigueur soit le 1^{er} janvier 1984 (c'est du moins la date voulue par Berne) soit le 1^{er} janvier 1985 (délai demandé par les assurances pour pouvoir l'appliquer). M. Bernard Vuilleumier, directeur à La Suisse assurances, a défini la situation: on admet généralement que le 2^e pilier est déjà introduit à concurrence de 85%. Il resterait donc entre 350 000 et 450 000 personnes à affilier, appartenant à environ 80 000 entreprises.

Ces entreprises, qui n'ont encore rien fait, appartiennent au groupe des PME, dont la structure financière n'est pas très forte et dont le personnel est parfois l'objet de fréquentes mutations. C'est donc un genre de clientèle aux besoins de laquelle les compagnies d'assurances sur la vie sont particulièrement qualifiées pour répondre, estime le conférencier. Dans le cas le plus optimiste, les assureurs se trouveraient donc devant une clientèle potentielle d'environ 200 000 personnes à assurer sur une période de deux ans, les autres travailleurs étant pris en charge par des caisses autonomes des secteurs privés et publics.

Cette tâche est tout à fait dans les normes connues depuis quelques années (de 1972 à 1980, le total des assurés « collectifs » s'est accru en Suisse d'un million de personnes) précise M. Vuilleumier, qui insiste sur le fait que ce 2^e pilier n'est pas l'« affaire du siècle » pour les assurances comme certains le laissent entendre. La perspective de cette contrainte légale a fait naître la très forte concurrence des banques, qui autrefois n'étaient guère spécialisées dans ce domaine. De plus, l'obligation de s'assurer sera accompagnée d'une réglementation très stricte, d'une administration plus compliquée et d'une intervention politique constan-

te. Pour les compagnies d'assurances, cela ne représente donc pas un « ca-deau ».

Accidents nucléaires: qui paie?

Dès 1984, une nouvelle loi fédérale sur la responsabilité des exploitants d'installations nucléaires entrera en vigueur. M. Samuel Mayor, directeur de La Genevoise, a présenté en détail les nouvelles dispositions qui feront de la Suisse (comme le Japon) le pays offrant la plus grande protection financière contre les dangers nucléaires. La responsabilité de l'exploitant, actuellement de 300 millions de francs au maximum, deviendra illimitée. Les assureurs continueront à intervenir jusqu'à concurrence de 300 millions par installation, et la Confédération prendra le relais jusqu'à 1 milliard. Si cette somme ne suffit pas, les biens de l'exploitant seront sollicités et l'Assemblée fédérale pourra prendre des mesures exceptionnelles. A titre indicatif, l'accident survenu aux USA à Three Mile Island a coûté plus de 1 milliard de dollars (dégâts, frais d'évacuation), dont 10 millions ont été supportés par des assureurs suisses. Le relèvement du « plafond » d'assurances, en Suisse, était donc indispensable. A noter également que les pays qui nous entourent sont loin d'être aussi prévoyants: en France, par exemple, la couverture n'est que de 15 millions de nos francs par événement... La responsabilité civile de l'exploitant

de la ville de Lausanne et d'associations privées. Son originalité réside dans sa méthode de prise en charge des patients, dite à paliers successifs. Elle dispose pour cela de trois maisons à Lausanne: la Cabrière, Bethesda et la Licorne. A chaque fois qu'il passe de l'une à l'autre, le patient accède à une autonomie plus large, jusqu'à avoir la clef de sa chambre et à régler lui-même le programme de ses sorties. Tous ses patients, la fondation occupe dans les ateliers qu'elle a aménagés, en 1980, au Mont-sur-Lausanne. Dans l'horlogerie, la conditionne-

Les mal-aimés de la sécurité sociale

Enfin, les assureurs se plaignent d'être les mal-aimés de la santé publique. M. Jacques Clerc, sous-directeur à La Vaudoise, a exprimé les griefs des compagnies privées face à l'attitude des autorités fédérales (interdiction de participer à l'assurance maladie décrétee obligatoire par les cantons) et des caisses-maladie (publicité axée sur les assurances complémentaires, et non sur l'assurance de base qui justifie leur statut de caisse reconnue et subsidiée). Cette concurrence « faussée » est durement ressentie par les assureurs, qui y voient une entrave à notre système d'économie de marché et à la transparence des coûts réels de la santé publique.

Alain Marion

Loi scolaire: délai d'étude prolongé A la recherche d'un impossible compromis

Principal sujet d'intérêt de la politique valaisanne avant les votations fédérales de cet automne, le débat sur la nouvelle loi scolaire se prolonge. L'étude du projet d'abord prévue pour la prochaine session du Grand Conseil (dès lundi) sera renvoyée en mars: la commission parlementaire chargée du dossier est loin d'avoir épuisé les 140 articles de cette loi censée façonner l'école valaisanne de l'an 2000.

C'est que les parlementaires ont du pain sur la planche. Les idées novatrices proposées dans l'avant-projet de loi concocté par la fameuse « commission des 29 » ont été écartées dans le projet officiel présenté par le Conseil d'Etat. Les commissaires du Grand Conseil doivent aujourd'hui tenter de trouver un juste milieu.

Au lendemain de la publication du projet gouvernemental, les réactions n'ont pas manqué. A côté de rares commentaires d'approbation félicitant, par exemple, le Conseil d'Etat « de n'avoir pas cédé à la suave intoxication émanant du fameux avant-projet » (extrait d'un article publié par le journal du PDC, « Valais Demain »), de nombreuses réactions défavorables se firent entendre. La sélection prématurée et presque définitive des enfants admis dans la voie conduisant aux études au terme de l'école primaire (sélection basée sur un examen, en plus de la fatidique moyenne de 5), l'enterrement réservé à la pédagogie différen-

ciée (cours d'appui pour les élèves en difficulté et cours d'ouverture pour les enfants doués) — un postulat défendu avec force par la communauté « Etre solidaires » pour permettre une meilleure intégration des enfants migrants — la création d'instituts pédagogiques en appui de l'Ecole normale pour la formation des enseignants: autant de points chauds qui susciteront des réactions négatives des parents et des enseignants du degré primaire.

Débat politique

La Fédération des associations de parents prépare un livre blanc qui sera distribué aux députés lors de leur prochaine session. Présidente de la société pédagogique valaisanne, Marie-Josèphe Solioz qualifie d'inacceptable le projet du Conseil d'Etat. « Les parents tout comme la plupart des membres de la commission des 29 avaient cru, naïvement peut-être, qu'une loi sur l'instruction publique avait pour but d'ins-



tituer une meilleure école pour les enfants. Hélas! C'était sans compter avec la virulence de certains politiciens d'extrême-droite et avec les influences occultes qui se sont exercées sur le Conseil d'Etat » note Mme Solioz.

Le renvoi de l'étude du projet par le Grand Conseil ne retardera pas la procédure, le peuple devant avoir le dernier mot cet automne. Mais il est peu probable que la prolongation du travail des commissaires permette de trouver un compromis acceptable entre les idées novatrices de l'avant-projet et le retour en arrière du Gouvernement. Les votes importants au sein de la commission parlementaire se soldent régulièrement par 8 voix (députés de la majorité) contre 5 (minorités). C'est par ce score, notamment, que la proposition d'un tronc commun d'une année au sortir de l'école primaire a été écartée. Conséquence: le débat parlementaire de mars risque bien de révéler un clivage résultant de l'appartenance politique plutôt que de conceptions d'éducation. Michel Eggs

Réintégration des alcooliques Une fondation se présente

La fondation centre d'accueil Les Oliviers s'est donné pour but d'aider des alcooliques de toute la Romandie à retrouver leur équilibre et à réintégrer ainsi leur milieu familial, social et professionnel. Elle est la première institution de ce genre à avoir été reconnue par l'Office fédéral des assurances sociales. Hier matin, elle a ouvert à la presse la porte de ses ateliers situés au Mont-sur-Lausanne.

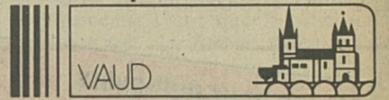
L'alcoolisme est l'un des problèmes les plus graves de notre société. Et on constate aujourd'hui une certaine tendance à son aggravation: il y a toujours plus d'alcooliques, de plus en plus de jeunes et de plus en plus de femmes. En outre, le chômage accélère parfois le processus d'alcoolomanie. Mais il est aussi vrai que la personne qui a définitivement renoncé à l'alcool est un employé sur lequel on peut compter.

La fondation a été créée en 1976. Présidée par l'ancien conseiller d'Etat Pierre Aubert, elle compte dans son conseil des représentants de l'Etat, de

la ville de Lausanne et d'associations privées.

Son originalité réside dans sa méthode de prise en charge des patients, dite à paliers successifs. Elle dispose pour cela de trois maisons à Lausanne: la Cabrière, Bethesda et la Licorne. A chaque fois qu'il passe de l'une à l'autre, le patient accède à une autonomie plus large, jusqu'à avoir la clef de sa chambre et à régler lui-même le programme de ses sorties.

Tous ses patients, la fondation occupe dans les ateliers qu'elle a aménagés, en 1980, au Mont-sur-Lausanne. Dans l'horlogerie, la conditionne-



ment, la carrosserie, l'ébénisterie, l'imprimerie, la créativité, elle dispose de cinquante postes de travail pour ses pensionnaires.

Outre la méthode des paliers successifs, la fondation a introduit la mixité et créé un service social. Cela, parce qu'elle estime que la seule façon de venir à bout de l'alcoolisme est de préparer la réintégration de l'alcoolique dans tous les domaines de la vie.

La durée d'un séjour complet varie entre trois mois et six mois. L'an dernier, la fondation a compté près de 20 000 journées de pensionnaires. Ceux-ci proviennent de tous les cantons romands et du Jura bernois. En 1982, six à sept Fribourgeois ont été accueillis.

Cl. B.

Pour sauver un petit train

Le 7 juillet dernier, le Conseil fédéral se prononçait pour le maintien du chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry (AOMC). Il s'agit maintenant d'assurer la poursuite de l'exploitation ferroviaire à long terme, en apportant les investissements indispensables. Une convention a été élaborée par l'Office fédéral des transports. Elle prévoit un programme de rénovation technique 1983-1987 d'un montant de 26 millions de francs, à la charge de la Confédération (12,9 millions) et des cantons du Valais (7,5 millions) et de Vaud (5,6 millions).

Dans le projet qu'il soumet au Grand Conseil, le Conseil d'Etat vaudois précise qu'il faut renforcer les superstructures (rénovation de la voie ferrée, reconstitution du pont sur le Rhône, amélioration des gares, assainissement d'un tunnel) et acquérir de nouvelles installations (renouvellement de la traction électrique, équipement de sécurité, deux nouvelles rames de matériel roulant).

Créé en 1907-1908, l'AOMC transporte aujourd'hui près de 750 000 voyageurs par an et son trafic est en augmentation. C'est à la suite de nombreuses discussions (il était question de remplacer le train par l'autocar sur le tronçon de plaine Aigle-Monthey et de supprimer le passage par Ollon) que son sauvetage a été admis, en même temps que celui du Nyon-Saint-Cergue. En revanche, l'Aigle-Sépey-Diablerets n'a pas eu la même chance à Berne. (ATS)



Coop-informations:



chaque mercredi entre 19.15-19.25

Coop-Hits <weekend> du jeudi 27 janvier au samedi 29 janvier 1983

Lessive tous lavages

Teddymat

5 kg

9.90
au lieu de 12.50

Génie lavabo

1,6 kg

6.90
au lieu de 8.75

Revitalisant textile

Comfort

4 litres

6.50
au lieu de 7.90



Oranges Jaffa Shamouti

L'orange blonde la plus connue est la Shamouti. Elle se cultive dans le bassin méditerranéen oriental. Comme il est très facile de la peler et de la partager en quartiers, elle convient parfaitement comme orange de dessert. La Shamouti - de forme ovale allongée caractéristique - est vendue de début décembre à mi-avril.

Cabas

le kg

1.40

Prix choc

Collants pour dames <Madame>

Crêpe 20/1 den., avec empiècement. Coloris: Saskia et Costa-Brava.

Tailles: 8½-12

les 2 paires

5.90

Collants pour dames <Ideal>

Crêpe 17/1 den., slip sans couture. Coloris: Costa-Brava, Terre et Sissi.

Tailles: 8½-10½

les 2 paires

4.90

Prix choc

Laine pour pull-overs (ARCANA Versailles)
20% mohair, 40% laine, 40% acrylique, 8 coloris mode, produit suisse.
Pelote de 100 g. seulement

3.50



Laine pour chaussettes et pull-overs (ARCANA Fit)
70% laine, 30% polyamide, avec laine de renforcement, lavable en machine, 10 coloris mode, produit suisse. Pelote de 50 g. seulement

2.30

Coop-Hits hebdo 26.1.-1.2. 1983

Café en grains et emballé sous-vide Coop

Connaisseur, Jubilor, Excellento, Bonsoir, Espresso, Casa

le paquet 250/225 g -.60 500 g 1.- moins cher

p. ex.: Jubilor 500 g **6.10** au lieu de 7.10 Connaisseur 250 g **3.40** au lieu de 4.- Excellento VAC 250 g **3.-** au lieu de 3.60

<Sais> Friture 100

Huile spéciale pour fritures plus croustillantes

Bouteille de 3 litres

13.70
au lieu de 15.95

Huile Dorina

Huile de tournesol, qualité supérieure

Bouteille d'1 litre

4.90
au lieu de 5.75

Haricots blancs

à la tomate

2 boîtes de 870 g

3.20
au lieu de 3.80

Poulet en morceaux Gold Star surgelé

Cuisses

500 g

3.90
au lieu de 5.10

Blancs de poulet émincés

300 g

3.70
au lieu de 4.50

Chocolats <Lola>

tablette de 100 g

au lait ou aux noisettes

au lieu de -.95/1.-

Orange ou Mandia

au lieu de 1.20

Farine Fleur

2 paquets d'1 kg

2.70
au lieu de 3.30

Fromage fondu à tartiner

Gerber extra

200 g (6 portions)

2.15
au lieu de 2.65

Oeufs d'importation

catégorie A, 50-55 g

Boîte de 10

1.25
au lieu de 1.85

VACANCES

7 millions d'amandiers en fleurs

La merveille de la nature que chacun doit voir.



Majorque

1 semaine 595.-

Vois directs au départ de Genève, Bâle ou Zurich. Hôtels suisses. Pension complète. Piscines intérieures d'eau de mer chauffée à 30°. Une température d'été.

Les spécialistes pour Majorque depuis 30 ans.

1005 Lausanne, rue Marterey 5

universal Tel. 021/20 60 71

Départs **6.2 + 20.2**

Universal, Rue Marterey 5, 1005 Lausanne. Envoyez nous notre catalogue à l'adresse: 41

LIQUIDATION FIN DE SÉRIE

plus de 150 petits meubles: soldés jusqu'à 40% et plus

MAURICE POCHON SA - FRIBOURG
Miroiterie - Vitrerie - Encadrements
Avenue du Midi 3 et 5
☎ 037/24 46 15

Régression du tourisme suisse en 1982 Moins d'hôtes étrangers

Le tourisme suisse a légèrement reculé en 1982 par rapport à l'année record 1981. Selon les premiers résultats provisoires publiés hier par l'Office fédéral de la statistique, les établissements touristiques — hôtellerie et parahôtellerie — ont enregistré 76,2 millions de nuitées, soit 2,8 millions ou 3,5% de moins qu'en 1981. Néanmoins, ce chiffre dépasse encore les résultats des années précédant 1981. La cherté du franc suisse semble être la principale cause de ce recul puisque ce sont surtout les hôtes étrangers qui ont boudé les stations suisses.

Les quatre cinquièmes de cette baisse sont imputables aux touristes étrangers. On estime à 6% le recul du nombre de leurs nuitées (2,3 millions sur un total de 36,9 millions). C'est là une conséquence du développement économique moins favorable des pays industrialisés d'Europe occidentale (importants pour le tourisme suisse) et notamment de l'Allemagne fédérale.

Le franc suisse qui était plus cher par rapport à l'année précédente (sauf pour les Américains) a encore aggravé cette situation.

Le tourisme indigène a légèrement régressé de 1,5%. Alors que la demande étrangère a fléchi, la part des Suisses au total des nuitées a passé de 50% en 1981 à 51,5% en 1982.

Même les campeurs ont boudé

35,6 millions de nuitées, soit 47% du total, ont été enregistrées par les hôtels et établissements de cure, 24,9 millions (33%) dans des chalets ou appartements de vacances, 7,6 millions (10%) sur les terrains de camping et de caravaning, 7,4 millions (10%) en logements collectifs et 0,8 million (1%) dans des maisons affiliées à la Fédération suisse des auberges de la jeunesse. Par rapport à 1981, toutes les formes d'hébergement ont abrité moins d'hôtes. Le nombre des nuitées a baissé de près de 3% dans les logements privés,

les installations d'hébergement collectif et dans les auberges de jeunesse, de 4% environ dans les hôtels et établissements de cure et de 6% en chiffre ronds sur les terrains de camping.

Recul en décembre

En décembre 1982, le nombre des nuitées hôtelières n'a pas atteint le niveau de décembre 1981. Alors que la demande s'était temporairement gonflée en novembre, ordinairement le moins le plus faible de l'année, par suite d'un grand nombre de nuits passées par des militaires et les participants aux Olympiades d'échecs de Lucerne, le nombre des nuitées a chuté, en décembre, de 8% (170 000 unités), par rapport au même mois de l'année 1981, pour se fixer à 1,88 million. La répartition des jours de fêtes de fin d'année, peu propice à la création de vacances supplémentaires, et les conditions d'enneigement moins favorables ont été les sources principales de cette baisse. Le tourisme indigène s'est affaibli de 4%, la demande étrangère de 11%.

L'apport de la clientèle ouest-allemande a une nouvelle fois régressé, de façon plus marquée encore. Les touristes hollandais et belges ont également été sensiblement moins nombreux alors que la demande en provenance du Royaume-Uni, des Etats-Unis et d'Italie s'animait légèrement. (ATS)

Fabricants de jouets et de gadgets Pas de récession grâce à la qualité

Les fabricants de jouets et de «gadgets» de maison, ce qu'on a coutume d'appeler les arts décoratifs, ne connaissent pas les affres de la récession. Au contraire et la plupart n'ont pas voulu céder à la pression des prix pour sacrifier la qualité de leur production. C'est en tout cas ce qui ressort d'un rapide sondage auprès des exposants d'ONARIS, la plus grande exposition nationale d'objets d'arts et artisanaux décoratifs et qui vient de s'achever à Zurich.

«La qualité, c'est ce qui nous a permis de franchir des montagnes» explique notamment Emma Hüslér de Bâle, qui fabrique et commercialise les poupées et jouets de bois créés par son mari. Les exposants reconnaissent cependant que l'attention se porte plus souvent sur de petits objets que sur les plus grands, souvent plus chers. «La qualité nous a permis de nous maintenir jusqu'à maintenant», dit un responsable de la firme argovienne Naef SA dont les jouets de bois ont fait le tour des jardins d'enfants et des ludothèques du monde entier. «Mais elle se

paie: par une gestion rigoureuse et une production fiable», ajoute-t-il.

Jouets suisses renommés

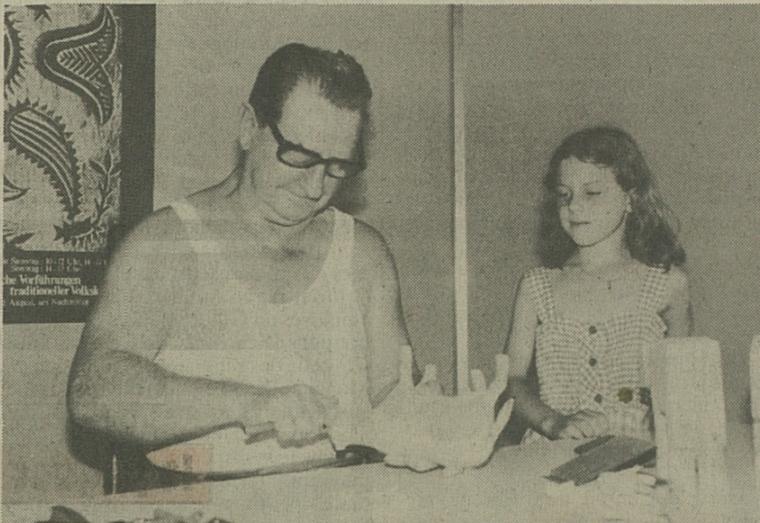
La vertu de qualité généralement reconnue aux produits suisses, ce n'est pas seulement une matière première de qualité mais aussi des idées neuves et un certain goût du risque. «L'installation d'une nouvelle unité de production nous coûte plusieurs dizaines de milliers de francs avant même qu'un seul des objets que nous fabriquons soit vendu», explique Jürg Kühnhanss qui

fabrique des jouets de bois dans le village valaisan de Naters.

ONARIS a aussi été l'occasion de voir qu'en matière de jouets artisanaux et artistiques, la mode change peu. «La plupart des parents font l'acquisition de jouets parce qu'ils possédaient les mêmes quand ils étaient gosses», explique un responsable de Décor SA, une maison soleuroise qui fabrique les jouets inspirés de la méthode pédagogique de Rudolf Steiner.

Comme d'autres secteurs, celui des arts décoratifs souffre de la plaie des imitations. Une perte non négligeable, même si les copies sont souvent de moins bonne qualité mais moins chères que les originaux. Le poids du franc suisse est également un handicap certain pour les fabricants qui exportent. «La qualité de nos produits nous sauve cependant souvent», indique un représentant de la maison vaudoise Reuge SA à Sainte-Croix.

Le secteur des arts décoratifs s'accroît donc bien de paradoxe: malgré la récession, les ventes augmentent et la qualité reste constante. (ATS)



Le jouet en bois garde tout son attrait.

(Photo Gapany—a)

● Dans la perspective des élections générales qui auront lieu en Allemagne le 6 mars prochain, la Chambre de commerce germano-suisse tient à inciter à la prudence les importateurs et les exportateurs des deux pays. En particulier, considérant les fluctuations cahotiques dont le mark allemand pourrait être l'objet, les participants au commerce international sont vivement invités à se couvrir totalement contre les risques de change. Dans la mesure du possible, les débiteurs allemands ne devraient pas prendre de nouveaux engagements avant que la situation politique soit clarifiée en Allemagne. (AP)

COURS DE LA BOURSE

NEW YORK

(30 min. après ouverture)

| CLOTURE PREC. | 26.01.83 | CLOTURE PREC. | 26.01.83 |
|----------------|----------|----------------|----------|
| AETNA LIFE | 35 | JOHNSON & J. | 48 1/4 |
| AM. HOME PROD. | 43 5/8 | K. MART | 25 1/2 |
| ATL. RICHFIELD | 42 5/8 | LILLY (ELI) | 62 3/4 |
| BEATRICE FOODS | 22 1/8 | LITTON | 52 3/4 |
| BETHLEEM STEEL | 20 3/4 | LOUISIANA LAND | 25 1/4 |
| BOEING | 33 1/8 | MERCK | 86 1/8 |
| BURROUGHS | 46 7/8 | MMM | 74 1/2 |
| CATERPILLAR | 42 3/4 | MORGAN | 64 3/4 |
| CITICORP. | 34 1/4 | OCCID. PETR. | 20 |
| COCA COLA | 47 3/4 | OWENS ILLINOIS | 27 1/2 |
| CONTINENT. CAN | 35 5/8 | PEPSICO | 34 |
| CORNING GLASS | 70 1/8 | PHILIP MORRIS | 56 7/8 |
| CPC INT. | 41 | PFIZER | 70 5/8 |
| CSX | 53 3/8 | RCA | 21 |
| DISNEY | 67 1/8 | REVLON | 32 1/8 |
| DOW CHEMICAL | 26 3/4 | SCHERING PLG | 38 1/2 |
| DUPONT | 37 7/8 | SCHLUMBERGER | 45 3/4 |
| EASTMAN KODAK | 81 7/8 | SEARS ROEBUCK | 28 3/8 |
| EXXON | 29 7/8 | SPERRY RAND | 33 3/4 |
| FORD | 37 5/8 | TEXAS INSTR. | 159 |
| GEN. ELECTRIC | 93 1/2 | TELETYPE | 144 3/8 |
| GEN. FOODS | 58 1/2 | TEXACO | 31 7/8 |
| GILLETTE | 44 | UNION CARBIDE | 55 1/4 |
| GOODYEAR | 32 | US STEEL | 19 7/8 |
| HOMESTEAK | 59 | WARNER LAMBERT | 26 7/8 |
| IBM | 96 | WESTINGHOUSE | 42 1/8 |
| INT. PAPER | 49 3/8 | XEROX | 39 |
| ITT | 32 1/4 | ZENITH RADIO | 14 3/8 |

ZURICH: VALEURS SUISSES

| | 25.01.83 | 26.01.83 | | 25.01.83 | 26.01.83 |
|-----------------|----------|----------|-----------------|----------|----------|
| AARE-TESSIN | 1380 | 1385 | MERKUR P | 1050 | 1050 |
| ADIA | 1555 | 1560 | MERKUR N | 740 | 740 |
| ALUSUISSE P | 548 | 557 | MIKRON | 1150 | 1200 |
| ALUSUISSE N | 2250 | 1800 | MOEVENPICK | 3200 | 3200 |
| BALOISE N | 640 | 635 | MOTOR-COL. | 570 | 570 |
| BALOISE B.P. | 1275 | 1295 | NESTLÉ N | 3840 | 3880 |
| BANQUE LEU P | 4075 | 4150 | NESTLÉ N | 2395 | 2400 |
| BANQUE LEU N | 2240 | 2250 | NEUCHÂTELOISE N | 520 | 515 |
| BBC P | 975 | 990 | PIRELLI | 243 | 245 |
| BBC N | 170 | 180 | RÉASSURANCES P | 7150 | 7200 |
| BBC B.P. | 185 | 190 | RÉASSURANCES N | 3320 | 3340 |
| BPS | 1215 | 1270 | ROCO P | 1600 | 1600 |
| BPS B.P. | 120 | 124 | SANDOZ P | 4650 | 4725 |
| BUEHRLE P | 1320 | 1310 | SANDOZ N | 1870 | 1880 |
| BUEHRLE N | 284 | 285 | SANDOZ B.P. | 690 | 699 |
| CIBA-GEIGY P | 1630 | 1650 | SAURER P | 310 | 310 |
| CIBA-GEIGY N | 705 | 708 | SBS P | 316 | 319 |
| CIBA-GEIGY B.P. | 1290 | 1320 | SBS N | 237 | 239 |
| CS P | 1935 | 1945 | SBS B.P. | 259 | 260 |
| CS N | 365 | 363 | SCHINDLER P | 1860 | 1840 |
| ELECTROWATT | 2680 | 2700 | SCHINDLER B.P. | 335 | 345 |
| FIN. PRESSE | 252 | 255 | SIBRA P | 406 | 412 |
| FISCHER P | 50 | 504 | SIBRA N | 310 | 310 |
| FISCHER N | 83 | 83 | SIG P | 1320 | 1330 |
| FORBO A | 1325 | 1325 | SIKA | 2425 | 2450 |
| FORBO B | 4500 | 4500 | SUDELEKTRA | 270 | 272 |
| GLOBUS P | 2500 | 2475 | SULZER N | 1750 | 1780 |
| GLOBUS N | 2250 | 2250 | SULZER B.P. | 255 | 257 |
| GLOBUS B.P. | 465 | 470 | SWISSAIR P | 740 | 753 |
| HASLER | 1600 | 1610 | SWISSAIR N | 612 | 612 |
| HELVETIA N | 2000 | 2000 | UBS P | 3190 | 3230 |
| HELVETIA B.P. | 1460 | 1480 | UBS N | 570 | 578 |
| HERMES P | 225 | 230 | UBS B.P. | 106 | 106 1/2 |
| HERMES N | 78 | 78 | USEGO P | 190 | 195 |
| HERO | 2750 | 2750 | VILLARS | 520 | 545 |
| H. ROCHE 1/10 | 7650 | 7800 | VON ROLL | 340 | 335 |
| HOLDERBANK P | 630 | 630 | WINTERTHUR P | 3050 | 3120 |
| HOLDERBANK N | 560 | 560 | WINTERTHUR N | 1860 | 1860 |
| HOLZSTOFF P | 1800 | 1800 | WINTERTHUR B.P. | 2670 | 2690 |
| HOLZSTOFF N | 1420 | 1800 | ZURICH P | 17100 | 17150 |
| INTERFOOD P | 5600 | 5700 | ZURICH N | 9475 | 9400 |
| ITALO-SUISSE | 151 | 152 | ZURICH B.P. | 1605 | 1630 |
| JELMOLI | 1530 | 1540 | | | |
| LANDIS N | 1010 | 1035 | | | |
| LANDIS B.P. | 100 | 102 | | | |

AUTRES VALEURS SUISSES

| | 25.01.83 | 26.01.83 | | 25.01.83 | 26.01.83 |
|---------------|----------|----------|-----------------|----------|----------|
| GENÈVE | | | BOBST P | 820 | 820 |
| AFFICHAGE | 790 | 790 | BOBST N | 370 | 370 |
| CHARMILLES P | 280 | 280 | BRIG-V-ZERMATT | 96 | 94 |
| CHARMILLES N | - | - | CHAUX & CEMENTS | 655 | 650 |
| ED. LAURENS | - | 3400 d | COSSONAY | 1260 | 1260 |
| GENÈVOISE-VIE | 3500 | 3550 | CFV | 1150 | 1150 |
| GRD-PASSAGE | 520 | 510 | GÉTAZ ROMANG | 550 | 550 |
| PARGESA | 1285 | 1285 | GÖRNERGRAT | 890 | 890 |
| PARISBAS (CH) | 525 | 525 | 24 HEURES | 165 | 170 |
| PUBLICITAS | 2675 | 2675 | SIP P | 460 | 455 |
| SIP P | 105 | 105 | INNOVATION | 165 | 170 |
| SIP N | 70 | 70 | RINSAZ | 450 | 470 |
| SURVEILLANCE | 4300 | 4300 | ROMANDE ELEC. | 550 | 550 |
| ZSCHOKKE | 370 | 370 | LA SUISSE | 4400 | 4350 |
| ZYMA | 850 | 850 | | | |
| LAUSANNE | | | FRIBOURG | | |
| ATEL VEVEY | 720 | 720 | BOUE EP. BROYE | 860 | 860 |
| BCV | 720 | 715 | BOUE GL. & GR. | 450 | 450 |
| BAUMGARTNER | 2700 | 2700 | CAIB P | 1200 | 1200 |
| BEAU RIVAGE | 525 | 525 | CAIB N | 1175 | 1175 |
| | | | CAISSE HYP. | 770 | 770 |

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

| | 25.01.83 | 26.01.83 | | 25.01.83 | 26.01.83 |
|-----------------|----------|----------|---------------------|----------|----------|
| AETNA LIFE | 69 1/2 | 70 1/4 | HALLIBURTON | 69 1/2 | 67 3/4 |
| ALCAN | 55 1/4 | 55 1/4 | HOMESTEAK | 115 1/2 | 117 |
| AMAX | 46 3/4 | 48 3/4 | HONEYWELL | 176 1/2 | 178 |
| AM. CYANAMID | 69 1/4 | 69 1/2 | INCO B | 22 3/4 | 23 3/4 |
| AMXCO | 124 1/2 | 125 1/2 | IBM | 190 | 191 |
| ATT | 133 | 136 | INT. PAPER | 99 3/4 | 98 1/4 |
| ATL. RICHFIELD | 87 1/4 | 85 3/4 | ITT | 63 | 64 |
| BAXTER | 91 | 90 | LILLY (ELI) | 124 1/2 | 124 |
| BLACK & DECKER | 37 | 37 | LITTON | 105 1/2 | 105 1/2 |
| BOEING | 66 3/4 | 69 1/4 | MMM | 151 | 147 1/2 |
| BURROUGHS | 90 1/4 | 92 1/2 | MOBIL CORP. | 52 1/2 | 51 1/4 |
| CAMPAC | 58 1/4 | 58 | MONSANTO | 161 1/2 | 160 1/2 |
| CATERPILLAR | 87 | 85 | NATIONAL DISTILLERS | 50 1/2 | 50 3/4 |
| CHRYSLER | 29 1/2 | 30 3/4 | NATOMAS | 33 3/4 | 32 3/4 |
| CITICORP. | 67 | 67 1/2 | NCR | 177 1/2 | 180 |
| COCA COLA | 96 | 95 1/2 | OCCID. PETR. | 40 1/4 | 40 |
| COLGATE | 40 | 40 | PACIFIC GAS | 60 1/2 | 60 1/2 |
| CONS. NAT. GAS | 53 1/2 | 52 1/4 | PENNZOIL | 68 3/4 | 67 1/2 |
| CONTROL DATA | 78 3/4 | 83 | PEPSICO | 68 1/2 | 68 1/4 |
| CORNING GLASS | 136 | 140 | PHILIP MORRIS | 112 | 114 |
| CPC INT. | 81 1/4 | 81 3/4 | PHILLIPS PETR. | 65 3/4 | 64 |
| CROWN ZELL. | 58 1/4 | 57 1/4 | PROCTER + GAMBLE | 218 | 219 |
| CSX | 106 1/2 | 105 1/2 | ROCKWELL | 88 3/4 | 88 |
| DISNEY | 134 | 134 1/2 | SEARS | 55 1/2 | 56 |
| DOW CHEMICAL | 54 1/4 | 54 | SMITH KLINE | 135 | 132 |
| DUPONT | 77 1/4 | 75 1/2 | SPERRY RAND | 66 | 67 1/2 |
| EASTMAN KODAK | 164 | 164 | STAND. OIL IND. | 90 1/4 | 79 3/4 |
| EXXON | 59 1/2 | 59 1/2 | SUN CO. | 82 1/4 | 82 1/2 |
| FLUOR | 44 | 45 1/2 | TENNECO | 65 3/4 | 66 1/2 |
| FORD | 71 3/4 | 74 3/4 | TEXACO | 67 | 63 |
| GEN. ELECTRIC | 186 1/2 | 186 1/2 | UNION CARBIDE | 110 1/2 | 110 1/2 |
| GEN. FOODS | 74 1/2 | 75 | US STEEL | 40 1/4 | 39 3/4 |
| GEN. MOTORS | 116 1/2 | 117 | UNITED TECHN. | 115 1/2 | 119 1/2 |
| GEN. TEL. + EL. | 79 1/4 | 80 1/2 | WARNER LAMBERT | 53 3/4 | 54 |
| GILLETTE | 88 | 87 | WOOLWORTH | 46 | 47 |
| GOODYEAR | 62 1/4 | 64 1/4 | XEROX | 78 3/4 | 78 |
| GULF OIL | 61 1/4 | 60 3/4 | | | |
| GULF + WESTERN | 61 1/4 | 63 1/2 | | | |

ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES

| | 25.01.83 | 26.01.83 | HOLLANDAISES | 25.01.83 | 26.01.83 |
|---------------|----------|----------|----------------|----------|----------|
| ALLEMANDES | | | AEG | 24 | 24 1/4 |
| AEG | 24 | 24 1/4 | BASF | 96 | 97 |
| BASF | 96 | 97 | ABN | 221 1/2 | 222 |
| BAYER | 90 | 92 1/2 | AMROBANK | 33 | 33 1/4 |
| COMMERZBANK | 102 | 104 1/2 | PHILIPS | 22 1/4 | 22 3/4 |
| DAIMLER-BENZ | 310 | 313 | ROLINGO | 176 | 175 1/2 |
| D. BABCOCK | 110 | 112 1/2 | ROBECO | 188 | 187 1/2 |
| DEUTSCHE BANK | 108 | 112 | RORENTO | 137 | 136 |
| DEGUSSA | 195 1/2 | 197 | ROYAL DUTCH | 70 1/4 | 70 |
| DRESDNER BANK | 108 | 109 1/2 | UNILEVER | 144 1/2 | 144 1/2 |
| HOECHST | 88 | 89 1/2 | | | |
| MANNESMANN | 114 | 115 1/2 | | | |
| MERCEDES | 275 | 278 | DIVERS | | |
| RWE ORD. | 153 | 153 | ANGLO I | 34 1/2 | 35 1/4 |
| RWE PRIV. | 150 1/2 | 151 1/2 | BULL | 12 | 12 1/4 |
| SCHERING | 238 1/2 | 243 1/2 | GOLD I | 222 1/2 | 225 1/2 |
| SIEMENS | 197 1/2 | 202 | DE BEERS PORT. | 14 1/4 | 14 1/2 |
| THYSSEN | 60 | 58 1/4 | ELF AQUITAINE | 34 3/4 | 35 1/2 |
| VW | 112 1/2 | 116 | NORSK HYDRO | 77 1/2 | 78 1/2 |
| | | | SANYO | 3 2/3 | 3 3/4 |
| ANGLAISES | | | SONY | 28 | 29 1/2 |
| BP | 9 3/4 | 9 3/4 | | | |
| ICI | 11 | 11 1/2 | | | |

DEVICES, BILLETS, OR, ARGENT

| DEVICES | ACHAT | VENTE | BILLETS | ACHAT | VENTE |
|------------|-------|-------|------------|-------|-------|
| ÉTATS-UNIS | 1.96 | 1.99 | ÉTATS-UNIS | 1.96 | 2.05 |
| ANGLETERRE | 3.03 | 3.11 | ANGLETERRE | 2.95 | 3.25 |
| ALLEMAGNE | 81.75 | 82.55 | ALLEMAGNE | 81.- | 83.- |

Aide au développement et droits de l'homme Les pauvres opprimés seraient-ils exclus ?

Pas d'ambiguïté dans la position que vient d'adopter le Conseil de l'Europe: toute politique de coopération au développement doit prendre en considération la situation des droits de l'homme et le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats ne s'applique pas lorsque sont mis en cause les droits de l'homme.

Mais entre la théorie et la pratique, il y a un monde, surtout quand on sait que dans les pays les plus démunis, les droits de l'homme sont souvent bafoués de manière flagrante. Exemple: Haïti. Alors quelles doivent être les politiques d'aide au développement des pays européens démocratiques à l'égard de ces pays? Question extrêmement difficile que le parlementaire SPD allemand M. Uwe Holtz a voulu aborder dans son rapport et que l'ensemble de l'Assemblée des 21 a accueilli très favorablement, mercredi, à Strasbourg.

Le problème n'est pas nouveau. Pour tous les Gouvernements scrupuleux de défendre partout les libertés et les droits de l'homme, il y a dilemme. Faut-il adopter la position dure et refuser toute complicité avec des régimes méprisant les droits élémentaires de l'individu? D'autant disent les partisans de ces thèses qu'un développement économique et social sain ne peut se réaliser dans un climat de répression et que l'assistance des pays industrialisés ne profite qu'à un groupe restreint de personnes détenant le pouvoir.

Une position plus conciliante consiste à dire que si on coupe les ponts, on aggrave la situation des peuples souffrant de pénurie matérielle et d'oppression politique.

Dans ses conclusions, le rapporteur général d'un colloque à Strasbourg sur «l'Europe et l'Amérique latine: le défi des droits de l'homme» soulignait que «le maintien du sous-développement... est à l'origine de violations des droits de l'homme».

M. Holtz tranche en se référant à une déclaration du ministre français Claude Cheysson. Celui-ci expliquait qu'il fallait faire une distinction entre l'assistance au développement et l'aide humanitaire. Le premier correspond selon lui à une collaboration avec un régime, le second est destiné à soulager le sort d'une population malheureuse. Cette aide alimentaire doit être pour-



suivie dans tous les cas, ne serait-ce qu'au nom de la solidarité humaine, à condition bien entendu que cette aide parvienne bien aux groupes les plus démunis. L'important, précisait-il, est que tous les pays donateurs adoptent un comportement commun. D'où l'intérêt d'une position commune au sein du Conseil de l'Europe...

Dans la résolution qu'elle a approuvée, l'assemblée reprend à son compte cette position nuancée. Elle recommande aux Gouvernements des 21 de limiter leur action à des projets de développement qui profitent directement aux populations en détresse et de supprimer, si nécessaire, l'aide publique au développement tout en maintenant entièrement l'assistance purement humanitaire notamment par le biais des organisations non gouvernementales, comme les organisations religieuses et les syndicats. L'aide de l'Europe au Vietnam passant par les canaux officiels avait dû être interrompue parce que l'on s'était aperçu que les bateaux de pêche qu'on leur envoyait étaient utilisés pour pourchasser les «boat people».

Les Gouvernements sont aussi invités à fournir un effort supplémentaire pour aider les pays qui se donnent un nouveau régime démocratique. C'est le cas par exemple de la Bolivie.

Ainsi le Conseil de l'Europe est convaincu que l'on ne peut séparer les besoins élémentaires (le pain) et les droits fondamentaux de l'homme (la liberté): la politique de développement devrait se fonder sur ce principe.

Tous les pays donateurs devraient par ailleurs s'efforcer, en dépit des contraintes économiques et financières, d'atteindre l'objectif de 0,7% de leur PNB. C'est là un point sur lequel le député suisse M. Debétaz (rad.dém.) a insisté. Il est vrai qu'en 1979, 3 pays seulement ont satisfait à cet objectif, la plupart des pays de l'OCDE dont la Suisse (0,21%) étaient encore loin de consacrer un tel pourcentage pour l'aide publique au développement. Mais le message de la grande Europe a-t-il des chances d'être entendu? B. d'A.

CICR en Angola L'action reprend

L'action humanitaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur le Plateau central angolais (Planalto) reprend ces jours après quatre mois de suspension, a annoncé mercredi dans un communiqué le CICR.

Le retrait du CICR a été provoqué par l'absence de garanties suffisantes pour la sécurité de ses délégués, de la part de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), poursuit le communiqué.

La reprise des activités du Comité international de la Croix-Rouge à Huambo fait suite à une série de démarches visant à poursuivre l'aide aux populations déplacées sur le Planalto. C'est ainsi qu'une rencontre a pu avoir lieu, à la mi-janvier, avec les représentants de l'UNITA afin de renouer le dialogue et d'aborder toutes les questions pertinentes touchant à la sécurité des opérations humanitaires.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en Angola, les représentants du CICR ont notamment demandé que ses délégués puissent jouir de la liberté d'action nécessaire à l'accomplissement de leur tâche dans les zones de conflit, afin d'atteindre toutes les victimes où qu'elles se trouvent.

Il ont requis la libération de quatre employés du CICR, enlevés le 18 octobre dans la province de Cunene, ainsi que celle des religieux de la mission de Mongua. Ils ont également fait part de leur souhait d'avoir accès aux prisonniers en main du mouvement et ont renouvelé la disponibilité du CICR, en tant qu'intermédiaire neutre, pour toute opération visant à la libération des personnes captives.

L'ensemble de ces demandes a reçu l'accord des responsables de l'UNITA, qui ont marqué leur volonté de faciliter à l'avenir le déroulement des opérations humanitaires et de se conformer aux règles fondamentales du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés. (ATS)

Maroc Décès du général Dlimi

Le général Ahmed Dlimi, commandant en chef des forces marocaines au Sahara occidental et directeur des aides du camp du roi Hassan II, a trouvé la mort mardi soir dans un accident de la circulation, annonce-t-on officiellement à Rabat.

Cet accident, précise-t-on, a eu lieu alors que le général Dlimi revenait à Rabat dans sa voiture après avoir rencontré le souverain à Marrakech.

Les circonstances exactes de cet accident n'ont pas été immédiatement révélées. Dans un communiqué diffusé par la télévision marocaine, la maison royale qualifie la disparition du général Dlimi de «grande perte pour le Maroc». (AP)

Sa villa perquisitionnée Ben Bella accuse

M. Ahmed Ben Bella a affirmé mercredi que la perquisition, mardi soir, de sa villa de Montmorency (val d'Oise) était «une affaire politique» et que «le Gouvernement français avait cédé à la pression du Gouvernement algérien».

Contacté en Suisse, où il réside, M. Ben Bella, premier président de l'Algérie indépendante, a ajouté que «les autorités françaises étaient parfaitement au courant de l'existence de cette maison, de la présence de gardiens et d'armes pour assurer sa surveillance». Il a reconnu qu'il ignorait que le gardien interpellé avec quatre autres personnes était recherché par la police pour un hold-up remontant à 1981. «Je n'ai pas l'habitude de demander leur casier judiciaire à ceux que j'emploie», a-t-il dit. «Depuis huit mois qu'il travaillait avec moi, je n'avais rien à lui reprocher.» (AP)

Arrêté pour fraude financière en Bolivie Klaus Barbie sera-t-il extradé?

Après avoir bénéficié pendant des années de la protection des autorités boliviennes, le criminel de guerre nazi Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo à Lyon pendant l'occupation, a été arrêté mardi à La Paz pour une sombre affaire de fraude financière.

Cette interpellation relance la question de son extradition depuis longtemps refusée. Mais il semble improbable que le «boucher de Lyon», responsable notamment de la mort de Jean Moulin, puisse un jour être jugé en France. Il pourrait cependant l'être en Allemagne de l'Ouest qui maintient sa demande d'extradition.

Le motif officiel de son arrestation est une banale escroquerie portant quand même sur 10 000 dollars: Klaus Barbie, alias Klaus Altmann, est accusé d'avoir rompu un contrat passé avec la compagnie minière de Bolivie, la «Comibol», et de ne pas avoir remboursé les 10 000 dollars qui lui avaient été avancés.

Si les autorités boliviennes assurent que son interpellation n'a aucun rapport avec son passé nazi, cette décision marque néanmoins un changement d'attitude à l'égard des nombreux nazis réfugiés en Amérique latine.

En effet, l'affaire de fraude financière n'est pas nouvelle: elle avait déjà été portée devant la justice qui l'avait fait traîner, Barbie bénéficiant de très hautes protections au sein du précédent Gouvernement, il était un ami personnel de l'ancien dictateur, le général Banzer. Cette fois, le Gouvernement a sans doute voulu marquer une rupture avec les méthodes du passé.

Klaus Barbie n'est pas un petit «gibier»: ancien chef de la Gestapo à Lyon, spécialiste de la chasse aux résistants et aux Israélites, il est considéré



Cet homme débonnaire: le «boucher de Lyon»? (Keystone)

comme responsable de 4000 meurtres — dont celui du chef du Conseil national de la résistance en juin 1943 — de près de 8000 déportations et de 15 000 arrestations.

Après deux condamnations à mort par contumace prononcées en 1952 et 1954 par un tribunal militaire français, la France a fait à plusieurs reprises des demandes d'extradition à la Bolivie, dont la dernière, en 1974, fut également refusée.

Parallèlement, le Gouvernement ouest-allemand a lui aussi demandé son extradition au printemps 1982 et mercredi, Bonn a décidé de maintenir cette demande, avec l'appui de Paris. La question est donc maintenant de savoir si le Gouvernement bolivien va accéder à cette demande compliquée par des éléments juridico-diplomatiques. (AP)

Le président Moubarak aux Etats-Unis Des vœux de pression

Les Américains attendent du président Hosni Moubarak, qui est arrivé mercredi soir à Washington, qu'il leur demande de faire davantage pression sur Israël pour obtenir un retrait des troupes du Liban.

Mais les diplomates américains admettent en privé qu'ils manquent d'idées. «Nous sommes bloqués», a confié mardi un haut responsable du Département d'Etat.

C'est aujourd'hui que M. Moubarak est reçu par le président Ronald Reagan, le secrétaire d'Etat George

Shultz et le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Kamal Hassan Aly, a déjà averti que l'Egypte ne participera plus aux négociations de paix avec Israël s'il n'y a pas de retrait des troupes israéliennes du Liban. Si les Etats-Unis ne réussissent pas à obtenir un retrait israélien, cela «affaiblira à nouveau la confiance dans l'efficacité du rôle américain. Le retrait israélien du Liban est un test important de l'efficacité américaine».

Protectionnisme: reproches suisses De «petites querelles»

(Suite de la première page)

Autre sujet: la diminution des centres de dédouanement des produits laitiers. Le ministre estime que les Etats sont libres de modifier leur système douanier et que dans le cas précis, la production suisse ne peut concurrencer les quelque 300 fromages français... Interrogé sur le fait que dans certaines entreprises, les syndicats font pression sur les patrons pour qu'ils achètent du matériau français, M. Jobert a répondu que cela montrait qu'il était urgent pour la France de rétablir son commerce extérieur, car dans l'esprit ouvrier, la concurrence étrangère est synonyme de menace sur l'emploi. Les explications du ministre Jobert et la politique du Gouvernement ne peuvent se comprendre qu'en examinant la situation économique de la France. Le déficit du commerce extérieur a pratiquement doublé en 1982 (92,7 milliards de FF contre 49,5 milliards en 1981), ce qui n'est pas supportable pour l'économie française, car à ce déficit s'ajoute un triplement du déficit des paiements courants. Une dégradation qui pose avec acuité le problème de l'endettement de la France. La réduction du déficit du commerce extérieur est ainsi devenue la tâche prioritaire du Gouvernement. Et pour atteindre cet objectif, il n'y a que deux solutions: soit exporter plus, soit importer moins. On peut également freiner la consumma-

tion intérieure. «Si nous étions protectionnistes, le déficit n'approcherait pas les 93 milliards» souligne-t-on au Ministère du commerce extérieur. Des efforts ont été ainsi entrepris pour inciter les entreprises à exporter. Car la volonté du Gouvernement est de réduire le déficit commercial par l'accroissement des échanges, soit par les exportations. Mais d'autre part, on examine aussi de façon plus attentive les importations pour éviter les importations sauvages. En situation de stagnation du commerce mondial, explique-t-on, il est normal de voir se développer une agressivité commerciale. La France, pour sa part, a constaté qu'elle n'était pas suffisamment présente dans certains domaines et elle a l'intention de réagir, en respectant cependant les règles internationales. La France rééditera-t-elle des mesures comme celle de Poitiers (unique centre désormais de dédouanement des magnétoscopes)? Au Ministère, on se montre évasif. L'affaire de Poitiers visait à faire comprendre aux Japonais que le déficit de la France avec ce pays ne pouvait plus durer. Comme l'a souligné M. Jobert, il existe d'autres pays protectionnistes. La France, quant à elle, ne fait que resserrer son système pour chasser toute concurrence déloyale.

Barbara Speziali

Reagan et l'état de l'Union Il vole les démocrates et leur lance un appel

(Suite de la première page)

Volant d'ailleurs une idée démocrate, Ronald Reagan a ainsi demandé que le Congrès passe un «gel des dépenses fédérales» dont les détails seront communiqués lors de sa communication du budget au Congrès. Pour l'essentiel, quatre points:

— Un blocage pour une année des salaires des fonctionnaires fédéraux, y compris du personnel militaire.

— Un ajournement de six mois de l'ajustement au coût de la vie de tous les programmes indexés à l'inflation, dont l'équivalent de l'AVS/AI.

— Un gel d'une série d'autres programmes sociaux au niveau de l'inflation, ce qui pratiquement signifiera une coupe effective de l'ordre de 3% en dollars réels. Une grande exception, le budget de la défense. Son taux d'augmentation est freiné de 55 milliards sur cinq ans, mais dans la réalité pas de coupe. Au contraire une augmentation de près de 14%.

— De surcroît, si en 1985 le déficit devait atteindre plus de 2,5% du produit national brut, un impôt conditionnel sur le revenu sera alors prélevé.

Selon les estimations de la Maison-Blanche, ce train de mesures qu'il ne sera pas si facile de faire passer au Congrès devrait réduire le trou dans le budget fédéral à 117 milliards de dollars d'ici 1988. Pour l'année fiscale 1984, qui débutera au premier octobre,

le déficit dépassera probablement les 200 milliards.

Ronald Reagan a également insisté sur la nécessité de pousser la recherche et le développement dans des domaines de pointe où les Etats-Unis ont encore l'avantage, comme les ordinateurs et la recherche scientifique. Parallèlement, il a affirmé que son Administration allait consacrer davantage d'argent à l'éducation et encourager fiscalement les familles à envoyer leurs enfants à l'Université. Ce fut particulièrement habile car ces idées sont grosso modo celles de l'opposition. En réalité, certaines phrases employées par le président reprenaient presque mot pour mot celles de la «réponse démocrate» à son message, que l'opposition diffusa tout de suite après l'allocation présidentielle.

Cette dernière a de quoi s'inquiéter. Toujours privée d'un porte-parole, elle n'arrive guère à prendre l'initiative. La présentation de mardi soir par exemple fut narrée par un inconnu et pour ne pas tomber dans la politique politicienne, aucun des papables à la présidence n'y figurait.

Or, un succès de politique étrangère — un accord avec les Soviétiques? — une légère reprise qui devrait malgré tout finir par arriver pourraient remettre Ronald Reagan en selle. Le cas échéant on le dit prêt pour un nouveau tour de piste. Philippe Mottaz



La voiture a explosé avant de heurter les voitures qui se trouvaient en stationnement devant les vitrines. Les flammes ont léché la façade jusqu'au 2^e étage. (Photo Lib./JJR)

Une voiture explose à Bulle On a frôlé la catastrophe

Dans la nuit de mardi à mercredi, aux environs de minuit, un accident peu banal s'est produit à la Grand-Rue, à Bulle. Un habitant de la ville, M. Martin Sanchez-Pedro, âgé de 32 ans, circulait en auto à la Grand-Rue, se dirigeant vers Riaz. Peu après l'Hôtel-de-Ville, le moteur de sa machine explosa. Aveuglé, l'automobiliste perdit le contrôle de sa machine, qui heurta successivement cinq autos stationnées sur le bord droit de la chaussée, qui prirent également feu.

Deux de ces véhicules furent poussés sur le trottoir, enfonçant les trois vitrines de la pharmacie Saint-Pierre et du magasin de confection de Fernand Rime. Dans la vitrine de la pharmacie, des produits s'enflammèrent et la chaleur avaria toute une série de médicaments exposés à proximité. Des premiers contrôles effectués mercredi par le pharmacien, M. Jean-José Yerly, lui firent estimer la valeur des médicaments à remplacer à 50 000 fr.

Immédiatement secouru, le conducteur de l'auto a été transporté à l'hôpital de Riaz. Une douzaine de pompiers intervinrent rapidement. Mais il leur fallut une bonne demi-heure pour cir-

conscrire le sinistre. En effet, les risques étaient grands, car, nous précise M. Yerly, en dessous de la zone touchée par le feu se trouvaient précisément un stock de matières inflammables, ainsi que l'ordinateur de la pharmacie.

«J'ai cru que c'était la guerre»

Quant à M. Rime, commerçant voisin, il fut réveillé par plusieurs énormes détonations, suivies de flammes qui léchaient la façade de son bâtiment à la hauteur du 2^e étage, où se trouve son appartement. «J'ai cru que c'était la guerre. Il était impossible de sortir de la maison côté Grand-Rue, car à tout moment se produisaient de nouvelles détonations». Mercredi matin, en effet, la façade de son bâtiment apparaissait toute noircie, alors que la pharmacie voisine avait sa large enseigne carbonisée et ses volets boursoufflés de cloques de peinture surchauffée. De plus, pour intervenir rapidement, les pompiers durent se résoudre à enfoncer la porte d'entrée principale automatique de l'officine. Tous ces dégâts réunis étaient estimés hier après de 300 000 fr. (ych)

Refus de payer la taxe militaire «Vous m'ferez 10 jours!»

Un jeune objecteur de conscience, G.M., domicilié à Fribourg, persiste et signe: après avoir refusé de servir, il a refusé de payer sa taxe militaire. Pour cette raison, il a été condamné, hier à Bulle, à 10 jours de prison par le président du Tribunal de la Gruyère, M. Joseph Bavaud, qui n'a fait que lever les sursis d'un premier jugement.

Objecteur, G.M. a été condamné en avril 1981 à trois mois d'emprisonnement avec exclusion de l'armée par un tribunal militaire. La taxe militaire étant une taxe de compensation, il a refusé de la verser, «pour ne pas soule-



nir financièrement l'institution armée», explique-t-il dans une lettre. Ayant objecté pour des motifs de conscience, il désire rester cohérent dans sa démarche, nous a-t-il déclaré. La somme réclamée par l'administration a déjà été versée par G.M., mais à des organismes à caractère social. Il devra néanmoins s'acquitter de la taxe, qui devra parvenir cette fois à son véritable destinataire. CZ

**Rien ne sert de rêver!
Il faut voyager avec les points de voyages gratuits de la...**

Plus que 3 jours pour les
INSCRIPTIONS
pour
**INNSBRUCK
LOCARNO
JURA**
du 20 au 29 JANVIER inclus
★ ★ ★
Bureau: route des Alpes 2
(sous les arcades) ☎ 22 49 00
Ouverture: 9 à 12 h. - 14 à 17 h.
Samedi seulement de 9 à 12 h.

... Rue de Lausanne et du Bourg

Une expérience inédite dans le domaine social Alternative communautaire

Depuis un peu moins d'une année, la ville de Fribourg tente une nouvelle expérience dans le domaine social. Grâce à deux jeunes éducateurs, Cornelia Kessler et Alois Lindenmann, une communauté thérapeutique accueille trois ou quatre jeunes filles à la Tour d'Aigroz, au numéro 1 de l'avenue de Rome. Le but de cette communauté, unique en son genre, est d'héberger des jeunes filles, avec ou sans enfants, pour qui l'insertion dans les structures sociales traditionnelles pose des problèmes. Dans cette communauté, un seul mot d'ordre: que chacun prenne ses responsabilités.

Cornelia Kessler est éducatrice et a travaillé à la Villa Myriam. Alois Lindenmann est titulaire d'un diplôme en pédagogie curative et bénéficie d'une formation de logopédiste. C'est dans les trois appartements du vieil immeuble du bout de l'avenue de Rome (qu'ils ont eux-mêmes retapé) qu'ils ont installé leur communauté. Ils la présentent comme une alternative aux autres institutions sociales. A leurs yeux, cette nouvelle possibilité répond à un réel besoin dans le canton de Fribourg.

La Tour d'Aigroz, à l'encontre d'autres institutions, n'est pas une solution de placement d'urgence, mais offre une possibilité de logement à long terme. Les deux éducateurs sont là en permanence, 365 jours par an, et toutes les activités se déroulent en commun, pour personnaliser au maximum les relations. Les chambres qui sont attribuées

aux jeunes filles ne sont pas encore aménagées lorsqu'elles arrivent: elles apprennent elles-mêmes à s'équiper, tout au plus les deux éducateurs laissent-ils entendre que le plus neuf n'est pas toujours le plus avantageux!

Loisirs actifs

Autant que possible, les pensionnaires de la Tour d'Aigroz ont un emploi et gagnent, souvent plutôt mal que bien, leur vie; mais elles bénéficient aussi de subventions du Service social de la ville de Fribourg, qui paie une pension aux éducateurs. Et ces derniers s'arrangent avec un salaire et demi d'éducateur, pour un travail quasi ininterrompu.

Mais le travail n'est pas tout: les loisirs occupent aussi une place importante à la Tour d'Aigroz. Ces loisirs se veulent actifs, il n'est pas question de se «planter» tous les soirs devant la télévision. Cornelia et Alois proposent diffé-



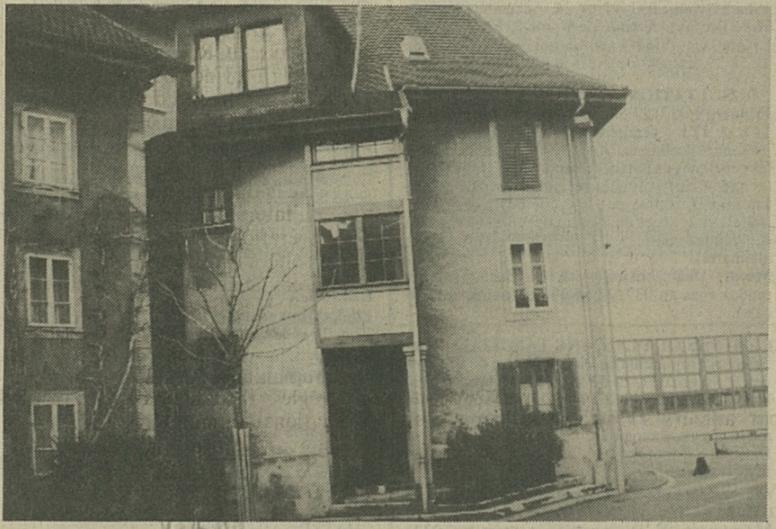
rentes activités à leurs pensionnaires: le travail du bois, la poterie, un laboratoire photo, une cave aménagée en discothèque, des excursions et, à disposition de chacun, une sauna. D'autre part, les vacances se passent aussi généralement en commun.

La structure de la communauté est faite de manière à ce que chacun se sente chez soi; en dehors des locaux communs, chacun dispose de sa propre chambre. Mais l'encadrement est constant: pour les éducateurs, la tâche prioritaire est de faire prendre conscience aux pensionnaires qu'il n'appartient qu'à elles de prendre leurs responsabilités, que ce soit pour la répartition des travaux ménagers, les achats ou la planification du temps libre. En fin de compte, le but de cette communauté est d'apprendre aux jeunes filles — âgées de 14 à 20 ans environ — à assumer elles-mêmes leur propre existence, accessoirement celle de leur enfant.

Sans contrainte

Cornelia et Alois se refusent à faire usage de la contrainte: pour résorber les conflits, pour aplanir les difficultés, ils essaient toujours de discuter, de maintenir sans cesse le dialogue. Personne n'est contraint de rester. Un exemple: un jour, une fille, lors d'une crise de rage, a tout démonté dans sa chambre et est ensuite partie en claquant la porte, laissant tout sens dessus dessous. Lorsqu'elle reviendra, elle trouvera tout comme avant. Sans rancune, mais elle rangera elle-même sa chambre!

Tout en restant entièrement autonomes, les deux éducateurs de la Tour d'Aigroz ont de bons contacts avec le Service social de la ville de Fribourg. C'est d'ailleurs lui qui, le plus souvent, choisit les filles qui vont y vivre. Mais Cornelia et Alois tiennent par-dessus tout à leur indépendance, pour poursuivre comme ils l'entendent leur projet de communauté thérapeutique. Ils pensent même développer leur projet, en en discutant avec d'autres personnes concernées par ces questions, en l'améliorant au fur et à mesure qu'ils vivent de nouvelles expériences. Pour l'instant, ils sont les seuls à suivre cette voie à Fribourg mais, selon eux, d'autres éducateurs s'intéressent à leur travail. D'autres communautés thérapeutiques vont peut-être voir le jour, pour d'autres filles en difficulté. Pour elles, une communauté de type familial vaudra souvent mieux qu'un pensionnat. JPJ



Le numéro 1 de l'avenue de Rome: c'est là que la communauté a élu domicile. (Photo Lib./JJR)

Pour une nouvelle charge pastorale Le curé de ville s'en va

Le chanoine Adolf Aebischer, curé de la cathédrale et de la paroisse de Saint-Nicolas, à Fribourg, vient de faire part à l'évêque du diocèse et au Conseil de paroisse de Saint-Nicolas de son désir d'être déchargé de sa fonction de responsable de la communauté de Saint-Nicolas. Il invoque principalement des raisons de santé (une pénible maladie des yeux) et se prévaut en outre des règles en vigueur dans le diocèse, qui demandent à tout prêtre de se mettre à la disposition de son évêque après quinze années passées dans un même ministère.

question demeure de savoir si cette nomination entraînera automatiquement, comme par le passé, la promotion au canonicat du nouveau curé.

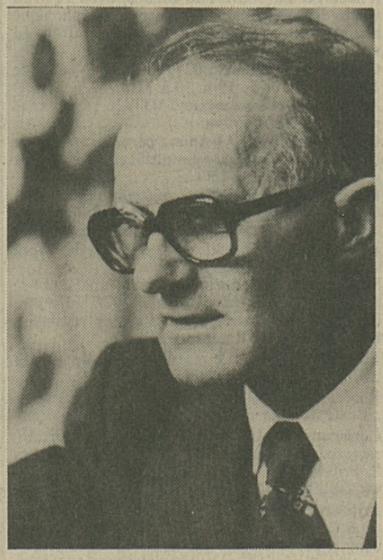
D'abord la médecine

L'abbé Adolf Aebischer, né en 1925, a été ordonné prêtre le 4 juillet 1954. Après avoir été pendant 4 ans vicaire à la paroisse de Saint-Jean, il fut nommé directeur de l'Institut Stavia, à Estavayer. Il a aussi assumé pendant dix ans la coordination de la pastorale en langue allemande dans la ville de Fribourg. L'abbé Aebischer qui, après sa maturité, avait fait quatre semestres de médecine et passé avec succès deux examens propédeutiques, accepterait volontiers aujourd'hui de se dévouer dans une charge pastorale en relation avec le domaine médical. (Lib)

Il y a en effet 20 ans que l'abbé Aebischer a été élu «curé de ville» par la Bourgeoisie de Fribourg, sur une liste de trois noms présentée par l'évêché. Il s'agissait là d'un privilège, huit fois centenaire, qui avait été explicitement maintenu par la bulle papale «Sollicitudo omnium ecclesiarum» de Pie XI du 17 octobre 1924, érigeant la collégiale de Saint-Nicolas en cathédrale et réglant les problèmes posés par le fait d'un double chapitre à Saint-Nicolas (collégial et cathédrale) et ses rapports avec le clergé de la paroisse.

Depuis lors, à la suite du concile et de la ligne ecclésiologique qu'il a inspirée, des démarches furent faites auprès de la Bourgeoisie, qui l'ont amenée à renoncer à ce droit. Cette décision fut prise le 29 juin 1972 par l'assemblée bourgeoise (par 88 voix contre 50) et annoncée à l'évêque par une lettre du syndic de Fribourg du 28 juillet 1972. Cette renonciation fut communiquée par la nonciature au Saint-Siège, qui en a pris acte et a transmis l'expression de sa «satisfaction» dans une lettre adressée à l'évêque de Fribourg le 6 décembre 1974.

Le successeur de l'abbé Aebischer sera donc nommé directement par l'évêque, selon le droit normal. La



Le curé Adolf Aebischer.



Sâles (Gruyère) Bousculée par un camion militaire

Hier à 13 h. 30, au volant d'un camion militaire, un chauffeur de Riaz circulait de Bulle vers Romont. Au lieu dit «Le Reposoir», sur le territoire de la commune de Sâles (Gruyère), il remarqua tardivement, sur sa gauche, une voiture appartenant à un habitant de Villaraboud. Il freina brusquement, mais le camion se déporta sur sa gauche et heurta l'auto, provoquant pour 12 000 fr. de dégâts. (cp)

Schmitt Cycliste blessé

Hier à 18 heures, une automobiliste de Planfayon circulait de Berne vers Mariahilf. A Lanthen (Schmitt), peu après le garage Jungo, elle renversa M. Bairam Koroli, 20 ans, domicilié à Berg, qui roulait à vélo dans la même direction. Blessé, le cycliste a été transporté à l'Hôpital cantonal. Dégâts matériels: 2000 francs. (Lib.)

MENOU & SIEBER SA
Mazout-Carburants-Gaz
Nouvelle adresse:
19, route de Marly
Fribourg, ☎ 24 15 14

MÉMENTO

URGENCES

PERMANENCE MÉDICALE
Fribourg: 037/22 36 40 jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
La Gruyère: 029/2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).

PHARMACIES DE SERVICE

FRIBOURG
Pharmacie de service du jeudi 27 janvier: pharmacie J.-B. Wuilleret, Pérolles 32.
Ouvert de 8 à 22 h. Après 22 h., cas urgent, ☎ 117.

SOS

Fribourg: 037/24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital) ou 029/2 56 66 (police).

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin: 029/2 56 66.
Hélicoptère: 029/6 11 53.

FEU
Fribourg: 118.
Autres localités: 037/22 30 18.

HÔPITAUX

FRIBOURG
Hôpital cantonal: 037/82 21 21.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 h. à 15 h., et de 19 h. à 20 h.

SERVICES

Office du tourisme de la ville de Fribourg: 037/81 31 75. Location de spectacles: 037/81 31 76, Grand-Places.
Union fribourgeoise du tourisme: 037/24 56 44. Rue de la Carrière 4, Fribourg.

AIDES FAMILIALES
Fribourg: Office familial: 037/22 10 14. Sarine-Campagne: 037/45 12 15.
Mouvement populaire des familles: 037/22 89 64 de 12 h. à 13 h. 30 et dès 19 h.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE: Soins infirmiers - soins d'hygiène - travaux ménagers - encadrement personnalisé: répondre automatiquement le week-end donnant le numéro de l'infirmière de garde du district.

FRIBOURG-VILLE: 037/22 63 51.
District de la Sarine: 037/22 63 54, appeler entre 11 h. et 12 h., du lundi au vendredi.

Bulle et district de la Gruyère: 029/2 30 33 appeler entre 11 h. et 12 h. et de 16 h. 30 à 17 h. 30 du lundi au vendredi.

Service de repas chauds à domicile: y compris régimes, pour Fribourg-Ville 037/22 63 51.
Service de baby-sitting: 037/22 63 51. (Aux heures de bureau).

Crèche universitaire: se renseigner auprès de Piera Fleiner-Gerster, Le Riedel 9, Marly 037/46 12 61.
Crèche de la paroisse réformée: 037/22 88 44. Pour enfants de toutes confessions, chemin des Bains 1, Fribourg.

SOS futures mères: 037/22 72 27 permanence.
Villa Myriam: 037/22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.

CONSULTATIONS CONJUGALES
Fribourg: 037/22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h.; vendredi de 9 h. à 12 h. pour les personnes de langue française.

CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
Fribourg: immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne), 3^e étage: 037/22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h.

Mouvement de la condition paternelle: 022/45 22 58. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.

ASASM: service social romand de l'Association suisse pour les sourds démués (consultations sur rendez-vous au 021/23 51 32).

Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»: 037/22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.

Centre Suisse-Immigrés: ouvert le samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., rue du Nord 23, Fribourg 037/22 57 31.

Pro Infirmis, service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme: 037/22 27 47. Mercredi de 9 h. à 12 h. jeudi de 15 h. à 19 h. et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.

Radiographie publique: le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois de 8 h. à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg 037/24 99 20.

Dispensaire antituberculeux: le vendredi de 8 h. 30 à 9 h. 30, Hôpital cantonal, Fribourg, seulement sur rendez-vous.

Service social pour les handicapés de la vue: lundi et mardi de 9 h. à 12 h. au chemin des Pommières 5, 1^{er} étage, 037/26 43 56.

Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes: notre local du 30, de la rue des Alpes est à nouveau ouvert au public selon les horaires suivants: du lundi au samedi de 16 h. à 20 h., dimanche fermé.

Le Tremplin: Centre d'accueil et d'hébergement pour les jeunes en difficulté: avenue Weck-Reynold 62, 2^e étage. Le centre d'accueil: ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 18 h. Le centre d'hébergement: ouvert du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. Permanence téléphonique assurée 24 h. sur 24, du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. ☎ 037/22 30 70.

Clinique des Platanes: 037/26 33 66. Visites de 13 h. à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h.
AA Alcools anonymes: 037/26 14 89, case postale 29, 1701 Fribourg.

Groupes familiaux AI-Anon: parents, amis d'un buveur à problème, case postale 51, 1700 Fribourg 6, contact 037/26 14 89.
Bulle AA Alcools anonymes: contact 037/26 14 89 case postale 58, 1630 Bulle.

Association suisse des non-fumeurs: section de Fribourg, case postale 23 - 1701 Fribourg 037/24 99 20.
Service consultatif des locataires: le lundi de 14 h. à 16 h. et le mercredi de 19 h. à 20 h., au centre d'accueil «Au Carrefour», à l'ancien séminaire (rue Derrière-les-Remparts 3a).

Bulle: chaque 1^{er} et 3^e mardi du mois de 20 h. à 21 h. au café des XIII-Cantons.
Romont: les 2^e et 4^e lundis du mois, de 20 h. à 21 h., au café de l'Harmonie.

Consommateur-Information: heures d'ouverture, mercredi de 14 h. à 17 h. 037/22 28 07, Pérolles 8, Fribourg.
Femmes-Information: rue Locarno 7, 1^{er} étage, à Fribourg, ouvert chaque jeudi matin de 8 h. 30 à 10 h. 30. En cas d'impossibilité on peut prendre contact par téléphone aux numéros suivants chaque lundi de 18 h. à 20 h.; 037/46 18 74 - 45 18 85.

Protection des animaux: inspecteur: 037/31 25 86 (les lundi, mercredi, vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30). Refuge pour chiens à Montécru: 037/33 15 25. (Ouvert mardi, jeudi et samedi).
Association fribourgeoise du diabète: réception du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 1, route des Daillettes, 1700 Fribourg, ☎ 037/24 99 20.

EXPOSITIONS

FRIBOURG
Musée d'art et d'histoire: ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 h. à 17 h.; le jeudi également de 20 h. à 22 h.
Le Musée d'histoire naturelle: est ouvert gratuitement, tous les après-midi de 14 à 18 heures.

Musée grüerien: mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dimanche de 14 h. à 17 h.
ESTAVAYER-LE-LAC
Musée folklorique: samedi et dimanche, 14 à 17 h.

MORAT
Musée historique: mardi à dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
ROMONT
Musée du vitrail: samedi et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

TAVEL
Musée singinois: samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

BIBLIOTHÈQUES

FRIBOURG
Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h. à 22 h., mardi à vendredi de 8 h. à 22 h., samedi de 8 h. à 16 h. Prêt à domicile: lundi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg: du lundi, mardi, jeudi, de 14 h. à 18 h., mercredi de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 18 h., vendredi de 14 h. à 19 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Deutsche Bibliothek: du lundi au jeudi de 15 h. 30 à 19 h. samedi de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.

Bibliothèque St-Paul: mardi et jeudi de 14 h. à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. 30.
Ludothèque: avenue Granges-Paccot 3: mercredi de 15 h. 30 à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. rte de la Vignettaz 57 (Africanum): mardi et vendredi de 15 h. 30 à 17 h. 30. Chemin des Kybourg 20a (bâtiment Sylvana): lundi et jeudi de 15 h. à 17 h.

BELFAUX
Bibliothèque scolaire: ouverte le mardi de 15 h. à 17 h. 30 et le vendredi de 15 h. à 18 h. 30.
BULLE
Bibliothèque du Musée: mercredi de 17 h. à 20 h. jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Ludothèque de la Gruyère: rue de la Condémine (bâtiment des écoles primaires), ouverte le mercredi de 14 h. à 17 h., et le vendredi de 15 h. à 18 h. Téléphoneur pendant la journée au 029/2 54 87 ou 2 57 83.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Bibliothèque publique: mardi au jeudi de 14 h. à 16 h., mercredi de 19 à 21 h., samedi de 9 h. à 11 h.
DOMDIDIER
Bibliothèque communale: lundi et jeudi de 15 h. 30 à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h. Samedi de 9 h. à 11 h.

ESTAVAYER-LE-LAC
Bibliothèque publique: mardi de 14 h. à 15 h. 30, mercredi de 16 h. à 17 h. 30, jeudi de 19 h. à 20 h. 30, samedi de 10 h. à 11 h. 30.

MORAT
Bibliothèque de la Ville: lundi, mercredi et vendredi de 16 h. à 19 h. vendredi de 20 h. à 22 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

PAYERNE
Bibliothèque publique: le mardi de 18 h. à 22 h.

CURIOSITÉS

BULLE
Orchestron: «Soléa», automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).
GRUYÈRES
Château: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.
Fromagerie de démonstration: de 8 h. à 18 h. 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG
Piscine de la Motta: fermée depuis le 5 septembre.
Piscine du Schoenberg: du lundi au mardi de 11 h. 30 à 14 h. 15 et 17 h. 15 à 22 h., mercredi et jeudi de 8 h. à 22 h., vendredi de 8 h. à 16 h. et 17 h. 15 à 22 h., samedi et dimanche de 9 h. à 18 h.

Piscine du Levant: du lundi au vendredi de 12 h. à 14 h. et de 17 h. à 22 h., samedi et dimanche de 8 h. à 20 h.
BULLE
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: ouverte au public: mercredi de 18 h. à 21 h., vendredi de 18 h. à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. 30 à 18 h.

CHARMEY
Piscine de Charmey: lundi fermé, du mardi au vendredi 15 h. à 22 h., samedi 15 h. à 19 h., dimanche 10 h. à 12 h. Fêtes chômées, de 15 h. à 19 h.
CHÂTEL-SAINT-DENIS
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: lundi fermé, du mardi au vendredi de 19 h. 30 à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

LES PACCOTS
Piscine de l'Ermitage: fermée.
MORAT
Piscine couverte: ouverte au public, lundi de 14 h. à 21 h., mardi de 11 h. à 21 h., mercredi, jeudi et vendredi de 9 h. 30 à 21 h., samedi et dimanche de 9 h. 30 à 18 heures.

COM MUNIQUÉS

Société fribourgeoise des sciences naturelles
Ce jeudi 27 janvier à 20 h. 30 à l'Institut de physiologie (Pérolles) conférence «Wie soll das gehen mit der Fusion?» par le professeur Helmut Schneider de l'Institut de physique de l'Université de Fribourg.

CINEMA

FRIBOURG
Alpha. — Meurtres en direct: 16 ans.
Capitole. — Le prix du danger: 16 ans.
Corso. — Annie: 7 ans.
Eden. — Hecate: 18 ans.
Rex. — E.T. - L'extra-terrestre: 7 ans. — C'est ma vie après tout: 16 ans.
Studio. — Vacances polissottes: 20 ans. — S'aimer... quel bordel: 20 ans.

BULLE
Prado. — Poltergeist: 16 ans.
PAYERNE
Apollo. — L'as des as: 10 ans.

MÉTÉO

TEMPS PROBABLE JUSQU'À CE SOIR
Ouest: diminution de la nébulosité, temps devenant en partie ensoleillé.
Est: encore quelques pluies cette nuit. Puis, éclaircies.
Sud: en général ensoleillé.

PRÉVISIONS JUSQU'À CE SOIR
Suisse romande et Valais: la nébulosité diminuera et le temps sera en partie ensoleillé avec des périodes plus nuageuses. La température en plaine sera voisine de + 6 degrés l'après-midi. Limite de degré zéro vers 2600 m pendant la journée.

Suisse alémanique, nord et centre des Grisons: diminution de la nébulosité.
Sud des Alpes et Engadine: temps en général ensoleillé. Température l'après-midi voisine de 10 degrés.

ÉVOLUTION POUR VENDREDI ET SAMEDI
Au nord: le plus souvent très nuageux, quelques précipitations vendredi.
Au sud: temps assez ensoleillé, parfois nuageux le long des Alpes. (ATS)

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin
Editeur et imprimeur: Imprimerie et Librairies St-Paul SA 1700 Fribourg

Administration: Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ» 1700 Fribourg, avenue de Pérolles 42 ☎ 037/82 31 21 Chèques postaux 17-54

Table with 3 columns: Tarif des abonnements, 3 mois, 6 mois, 12 mois. Suisse: 40.50, 78.-, 152.-. Etranger: 78.-, 149.-, 275.-

Téléphone 037/82 31 71
Télex 36 176

Rédaction: Rédacteur en chef: François Gross (FG). Secrétaire de rédaction: Alain Marion (ALM). Rubrique Fribourg: Jean-Luc Piller (JLP), Jean-Marc Angéloz (JMA), Marie-Claude Clerc (MCC), Jean-Philippe Jutzi (JPJ), Gérard Périsset (GP). Rubrique étrangère: Charles Bays (CB), Michel-André Rochand (MAP). Rubrique suisse: Roland Brachetto (RB), Laure-Christine Wicht (LCW). Rédacteur parlementaire: Marc Savary (MS). Rubrique sports: Georges Blanc (GB), Marius Berset (MB), Marcel Gobet (MG). Eglise: André Ducry (ADY). Liberté-Dimanche: Claude Chuard (CC). Photographie: Jean-Louis Bourqui (JLBI). Vie quotidienne: Eliane Imstöpfl (EI). Suppléments: Jean-Jacques Robert (JJR). Stagiaires: Antoine Geinoz (AG), Jean-Brice Willemin (JBW), Christian Zumwald (CZ).

Régie des annonces: Publicitas SA, rue de la Banque 2 1700 Fribourg ☎ 037/81 41 81 Chèques postaux 17-50 Télex 36 264

Table with 3 columns: TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ, Annonces, 25 mm, 62 ct. - offres d'emploi, 70 ct. Réclames: 54 mm, 179 ct. - gastronomie, 160 ct. - 1^{er} page actualités locales, 213 ct. - Autres pages actualités locales, 179 ct. - 1^{er} page «sports», 213 ct. - Autres pages «sports», 179 ct. - Actualités suisses, 239 ct. - loisirs, vie quotidienne, 179 ct. - Dernière heure (act. internat.), 213 ct. - Dernière page (radio-TV), 213 ct. - «Dernière» (avis tardifs), 400 ct.

Délai de remise des annonces: N° du lundi, vendredi à 9 heures. N° du mardi, vendredi à 10 heures. N° du mercredi au samedi, l'avant-veille à 10 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 20 h., le vendredi à 17 h. N° du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres «Avis mortuaires», Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42 (nouveau bâtiment) à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures. Tirage contrôlé FRP: 33 086 exemplaires

A L'AGENDA

Musée d'histoire naturelle: Exposition Taxidermie de 14 à 18 h. Exposition Primates de 14 à 18 h.
Galerie la Margelle: Exposition Groupe Mouvement de 9-12 et 15-18 h. 30.
Galerie Avry-Art: Exposition de Francesco Buffolo et Werner Bieri, peinture.
Cave Cabaret Chaud 7: 20 h. 30, tout nouveau spectacle «Inceivable mais vraie location au Luthier».

A CHACUN SA FÊTE

Jeudi 27 janvier
SAINTE ANGELE DE MERICI, fondatrice des Ursulines

Angèle appartenait à la haute bourgeoisie de Desenzano, près du lac de Garde. Elle y naquit en 1474. Orpheline, elle fut ensuite confiée à un oncle habitant la ville voisine, Salo. C'est alors qu'elle entra dans le tiers ordre de saint François d'Assise. De retour à Desenzano, elle se voua à la visite et à l'instruction des pauvres. Ses contacts avec le peuple l'avaient convaincue du rôle irremplaçable de la femme pour résister à l'influence paganisante qui se répandait en ce début de la Renaissance. Pour préparer les jeunes filles à leurs futures tâches d'éducatrices, elle conçut le projet d'un institut consacré à cette mission et qu'elle plaça sous le patronage de sainte Ursule, patronne de la virginité. Elle reçut l'approbation de l'évêque de Brescia, où elle s'était établie et où elle devait mourir en 1540.

ÉTAT CIVIL

... de Fribourg

PROMESSES DE MARIAGE
7 janvier: Rizzo Emanuele, de nationalité italienne, à Fribourg, et Spataro Anna, de nationalité italienne, à Fribourg. - Coquoz Marcel, de Salvan et Vernayaz, à Fribourg, et Brucher Isabelle, de et à Bagnes.

10 janvier: Jungo Hans, de Fribourg et Bösing, à Fribourg, et Fest Elisabeth, de Linthal, à Belfaux. - Waeber Jean-Marie, de Courtepin et Schmitt, à Fribourg, et Häusler Edith, de Bâle, à Fribourg. - Currat Denis, de Le Crêt, à Fribourg, et Zahnd Elisabeth, de St. Ursen, à Fribourg. - Ballaman Joseph, de Fribourg et Wallenried, à Fribourg, et Frossard Geneviève, de Fribourg, Corbières et Charmey, à Fribourg.

12 janvier: Girod Jean-Baptiste, de Fribourg et Düring, à Fribourg, et Kaluzna Beata, de nationalité polonaise, à Varsovie.

14 janvier: Bekri Miloudi, de nationalité marocaine, à Fribourg, et Pasche Anne, d'Oron-la-Ville, à Romont.

17 janvier: Erard Christian, de Montfavegier, à Fribourg, et Hurni Christine, de Ferenbalm, à Fribourg.

18 janvier: Ansermet Michel, de Vesin et Montbrelloz, à Fribourg, et Chassot Christiane, de et à Fribourg.

NAISSANCES

3 janvier: Hassen Leïla, fille de Mohamed et de Sabina, née Kappeler, à Avry-devant-Pont.

4 janvier: Zollet Adrian, fils d'Armin et de Brigitte, née Käser, à Wünnewil-Flamatt. - Menétrey Fabienne, fille de François et d'Annick, née Lunven, à Fribourg. - Nicolet Isabelle, fille de Georges et de Régina, née Jaquet, à Posat.

5 janvier: Vallélian Nathalie, fille de Daniel et de Marie-Christine, née Pasquier, à Bulle. - Michel Grégoire, fils de Nicolas et de Fanny, née Charil de Villanfray, à Fribourg. - Schick Anne-Laure, fille de Jean-Michel et de Rose-Marie, née Mory, à Grolley. - Zumwald Sabrina, fille de Charles et de Monika, née Stalder, de Ponthaux. - Neuhaus Romy, fille de Kurt et de Susanne, née Brühlhart, à Fribourg.

6 janvier: Dévaud Aline, fille d'Eric et de Christine, née Fasel, à Givisiez. - Riedo Patrick, fils de Roland et d'Emma, née Brügger, à Plaisel. - Pürro Myriam, fille d'Erich et de Marinette, née Lanthemann, à Düring. - Coquoz Aurélien, fils de Bertrand et de Marie-Françoise, née Phillot, à Fribourg.

MIGROS advertisement for Endives importées, le paquet de 500 g, with a price tag of 20 and a logo for 'économies actives'.

Conflit entre propriétaire et locataire «Un drame humain»

«Un véritable drame humain est en train de se jouer. Parce qu'elle a demandé à pouvoir disposer d'eau chaude dans sa cuisine, une femme, âgée de 95 ans, a vu son contrat de bail résilié», s'est exclamé M^e Louis-Marc Perroud, appelé à représenter des locataires devant la Cour civile du Tribunal cantonal, présidée par Louis Bourgnicht.

«Cette sombre et triste affaire», comme la qualifiera le mandataire des recourants, débute à la fin de l'année 1980. A cette époque, l'hoirie propriétaire d'un immeuble à Bulle notifie aux six locataires une hausse de loyer d'environ 15%. Ceux-ci s'opposent à cette hausse parce que l'entretien de l'immeuble n'est pas assuré par le propriétaire. La locataire la plus âgée habite dans l'immeuble en question depuis environ 35 ans, dans «un appartement quasiment en état d'insalubrité», note M^e Perroud, en précisant que les autres locataires ont fait effectuer à leurs frais les travaux d'entretien incombant au propriétaire, tels que pose de moquette, peinture... etc.

La psychose de la résiliation

Comment réagit la vieille dame lorsqu'elle reçoit la hausse de loyer? Elle écrit au propriétaire qu'elle est d'accord d'accepter la hausse, mais elle demande en contrepartie l'eau chaude dans sa cuisine. «Réponse de l'hoirie: il n'en est pas question». Au mois de juin 1981, la séance de conciliation aboutit. «Le propriétaire se rend compte que sa hausse n'a pas été notifiée dans les délais légaux». Et le lendemain, ou deux jours plus tard, cinq des six locataires reçoivent la résiliation de leur bail.

«Et l'on veut vous faire croire, remarque M^e Perroud à l'intention des juges cantonaux, que cette résiliation n'est pas en relation avec la hausse de loyer contestée. Malheureusement, poursuit-il, la politique de nombreux propriétaires gruériers est de résilier les baux pour des locataires qui s'opposent à des hausses. C'est là une technique absolument contraire à la loi, qui vise souvent des retraités. On joue sur la psychose de la résiliation». Quant au besoin sérieux du propriétaire de disposer des locaux, il n'est pas fondé au sens du mandataire des recourants.



«Quoi qu'il arrive, conclut l'avocat des locataires, l'hoirie propriétaire a déjà gagné parce que tous les locataires vivent dans l'angoisse; parce que l'un d'eux a payé une hausse abusive, contraire à la loi; parce qu'une vieille dame, âgée de 95 ans, malade, avait la chance de connaître des voisins lui prodiguant l'aide dont elle avait besoin; parce que, tous les locataires l'ont dit, si cette dame doit s'en aller, ce sera la fin pour elle».

L'opinion manipulée

«On nous soupçonne d'accélérer la fin de cette personne: tout cela n'est pas sérieux», rétorque M^e Jacques Morard, au nom du propriétaire. «Mon client a 70 ans et les relations qu'il entretient avec cette vieille dame sont excellentes. Sur son dernier bordereau de loyer, elle lui a fait part de ses vœux pour 1983». Pour M^e Morard, la situation est claire. «L'opinion publique a été manipulée et déstabilisée», notamment par des articles de presse et une récente émission de radio. «L'AFLOCA, lance-t-il, fait de cette affaire sa rampe de lancement, son spot publicitaire pour attirer des clients dans son giron».

«Si, relève M^e Morard, le propriétaire a notifié une hausse de loyer, le 28 décembre, c'est parce qu'il ignorait la loi. Au lieu de lui expliquer la situation, on s'est dit «on tient une victime» afin de pouvoir dresser les locataires contre les propriétaires. L'Association des locataires ne défend pas tant ses membres, mais s'ingénie plutôt à ruiner les propriétaires dans le plus grand mépris des droits de ceux-ci».

Pour le mandataire de l'hoirie, le besoin du propriétaire à occuper son immeuble existe. «L'état de santé du propriétaire, un vieil ouvrier en fin de carrière, est précaire. Les cas des autres hoirs sont semblables. Conclusion: il faut cesser de faire passer les propriétaires de Bulle pour ce qu'ils ne sont pas».

Le jugement sera rendu prochainement. (fmj)

Pour des bricoleurs de compteurs

Economies énergiques...

«Si tous les truqueurs de compteurs d'électricité ne passent pas devant les juges, ce n'est pas une raison de ne pas condamner ceux qui comparaissent aujourd'hui» a remarqué le procureur général, M. Joseph-Daniel Piller, en demandant deux peines, assorties de sursis, de six et deux mois d'emprisonnement, ainsi que des amendes de 1000 francs et 150 francs, contre deux hommes, âgés de 46 ans.

Les infractions, qui se sont échelonnées de l'automne 1979 à la fin de l'année 1981, ont causé aux Entreprises électriques un dommage de quelque 16 000 francs, frais de réparation compris. «Pour trafiquer les compteurs,

témoignera un spécialiste, il faut être un peu du métier. C'est simple, mais il faut savoir».

Le principal accusé, un ancien monteur des EEF, déplombera des compteurs indiquant l'énergie consommée, de manière à ce qu'ils tournent au ralenti, et il aidera son voisin à faire de même. Il maquillera aussi des compteurs de manière à pouvoir installer la lumière dans le corridor de son immeuble et à permettre le raccordement d'une friteuse et installera, sans autorisation, un mécanisme technique visant à éviter que les fusibles sautent. «A partir du moment où les fusibles sont maquillés, il y a un danger d'incendie», viendra préciser un spécialiste, en ajoutant: «C'est pour cette raison que l'ECAB effectue des contrôles périodiques».

Les explications de ces actes résident dans la situation financière alors précaire des deux accusés qui, a noté le défenseur, M. Patrick Lamon, avocat stagiaire, ont pleinement collaboré à l'enquête et avoué tous les faits. Quant à leurs antécédents, ils sont bénins. Le principal prévenu avait notamment été condamné pour excès de vitesse alors qu'il accompagnait un camarade à... un enterrement.

Verdict: une peine de six mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et une amende de 600 francs pour le principal accusé, reconnu coupable de soustraction d'énergie et d'infraction à la loi de 1964 sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels. Le deuxième prévenu a écopé d'une peine, assortie du même sursis, de six semaines d'emprisonnement.

A noter que le préjudice a été entièrement réparé. Quant aux frais de justice, ils seront supportés en proportion de la gravité des cas, à raison de trois quarts et d'un quart. (fmj)

Suicide à Bellechasse Une déclaration

Une soixantaine de personnalités de Suisse romande — ecclésiastiques, professeurs, travailleurs sociaux et gens de plume — ont publié une déclaration exprimant leur inquiétude après le suicide, à la prison de Bellechasse, en décembre dernier, d'un jeune objet de conscience.

Dans nos éditions des 16 et 18 décembre 1982, nous avons relaté dans quelles circonstances tragiques ce jeune détenu avait mis fin à ses jours.

Les personnes qui ont signé cette déclaration «s'émeuvent et s'inquiètent que de tels faits puissent aussi se produire en Suisse». Elles ont souligné toutefois qu'il ne s'agissait pas là d'une prise de position politique, mais éthique.

(ATS/Lib.)

Singine: travail illégal d'une entreprise Aucun reproche à formuler

Le centre de distribution de la maison Denner SA, à Schmitten, a-t-il légalement ou non travaillé le 15 août, le 1^{er} novembre et le 8 décembre derniers? C'est notamment ce que demandait le député socialiste Erwin Jutzet, de Schmitten, dans une question écrite qu'il adressait le 17 décembre 1982 au Conseil d'Etat (lire notre édition du 23 décembre 1982). Dans sa réponse, le Gouvernement estime «que rien ne saurait être reproché à l'entreprise Denner, qui a scrupuleusement respecté la loi; que les permis demandés et accordés sont justifiés et ne pouvaient légalement être refusés; que les précautions ont été prises pour le repos du personnel et la tranquillité de la population avoisinante les dimanches ordinaires et les jours fériés; que l'entreprise Denner n'a jamais été mise au bénéfice d'une «carte blanche» ni de quelque couleur que ce soit».

Le Conseil d'Etat qui a mené l'enquête répond que «depuis son implantation à Schmitten, au début août 1982, l'entreprise Denner n'a jamais travaillé les dimanches ordinaires». En ce qui concerne le travail durant les jours fériés, le Gouvernement répond ainsi:

— à l'Assomption, «aucun travailleur n'a été occupé dans l'entreprise ce jour-là»;

— à la Toussaint, «à la suite d'une requête écrite au Département de l'industrie et du commerce, celui-ci a délivré une première autorisation pour 1 travailleur de 4 h. à 12 h. et pour 5 travailleurs de 9 h. à 18 h. Une deuxième autorisation a été octroyée pour effectuer l'inventaire pour 35 personnes, de 7 h. à 11 h. De telles autorisations sont conformes à la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisa-

nat et le commerce du 13 mars 1964»;

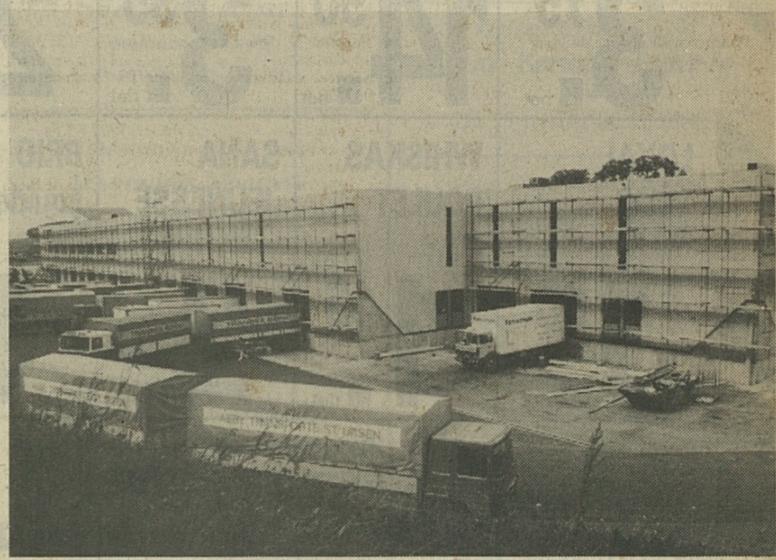
— à l'Immaculée Conception, sur demande écrite motivée, une «autorisation a été accordée pour 6 travailleurs de 7 h. à 17 h. dans le secteur des denrées périssables et pour 73 travailleurs de 7 h. à 18 h. pour le traitement des marchandises ordinaires. Les conditions d'octroi (compensation, supplément de salaire, liberté d'accepter ce travail) sont mentionnées dans le permis. Vingt personnes ont, du reste, refusé de travailler ce jour-là, usant en cela de leur droit».

Par ailleurs, le Conseil d'Etat souligne dans sa réponse que l'autorité d'application chargée d'apprécier le degré d'urgence a estimé qu'il s'agis-



sait dans le cas particulier du 8 décembre d'un «besoin urgent dûment établi». Enfin, «une dizaine de camions seulement, transportant des marchandises périssables, ont circulé le jour de la Toussaint et de l'Immaculée Conception. Préalablement, un accord avait été conclu avec le département pour que ces véhicules ne circulent pas pendant les offices. Denner envisage de réduire encore sensiblement le trafic en de telles circonstances, grâce à l'acquisition de camions adaptés au transport de marchandises périssables».

(Com./Lib.)



Rien que de très normal au centre de distribution Denner de Schmitten, même si on y travaille le dimanche. (Photo Lib./JLBi-a)

Dîme de l'alcool pour 1982 Répartition du bénéfice



Plus de 400 000 francs de bénéfice pour des institutions d'utilité publique. (Photo Keystone)

Pour l'exercice 1981-1982, la part au bénéfice de la Régie fédérale des alcools attribuée au canton de Fribourg s'est élevée à 402 098,40 francs. Au cours de sa dernière séance, le Conseil d'Etat a procédé à sa répartition.

111 500 francs ont été affectés à l'encouragement de la lutte contre l'alcoolisme en général avec des dons au Centre psychosocial, à la Ligue fribourgeoise contre l'alcoolisme, à la Fédération fribourgeoise de la Croix-Bleue et à l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme à Lausanne. Un montant de 34 500 francs a été versé à diverses institutions qui s'occupent d'information de la population sur les dangers de l'alcoolisme ou font des efforts analogues en matière d'éducation populaire. 13 000 francs comme encouragement de l'utilisation non alcoolique des fruits et des raisins, 21 000 francs comme secours à des détenus ou internés en danger d'alcoolisme après leur libération. Enfin deux montants de soutien, l'un de 215 098,40 fr comme soutien au Centre psychosocial et 7000 francs à titre

de soutien à divers asiles ou établissements privés recevant des alcooliques ou des personnes en danger d'alcoolisme. (Com./Lib.)

VITE DIT

● **Dîner avec les officiers généraux.** — Suivant une tradition bien établie, le Conseil d'Etat, accompagné du chancelier et du vice-chancelier a reçu mardi les officiers généraux ayant ou ayant eu commandement sur des unités fribourgeoises. Cette visite qui fut suivie d'un dîner offert par le Gouvernement rassembla les divisionnaires René Planche, cdt zo ter 1 et Daniel Jordan (originaire de Domdidier), nouveau chef d'arme et directeur de l'Office fédéral de l'artillerie; les brigadiers Jean Della Santa et Louis Margot, respectivement ancien et nouveau cdt br fr 1, Jean Langenberger, nouveau cdt br fort 10 et Philippe Zeller, nouveau chef EM CA camp 1. (Com./Lib.)



Dans sa dernière séance du mardi 25 janvier 1983, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a:

- nommé M. Philippe Dreyer, député, à Fribourg, en qualité de membre de la commission consultative pour l'aménagement du territoire, en remplacement de M. Gérald Ayer, démissionnaire; M. Louis-Marc Perroud, député, à Villars-sur-Glâne, en qualité de membre de la commission pour les réserves de terrains à bâtir;
- autorisé M. Luc Aepli, à Fribourg, à porter le titre de spécialiste FMH en chirurgie orthopédique;
- accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de: M. Bernard Dafflon, chef de service du Département des communes, en tant que membre de la commission consultative pour la vente de résidences secondaires à des personnes domiciliées à l'étranger; M. Gérald Ayer, à Villars-sur-Glâne, en tant que membre de la commission pour les réserves de terrains à bâtir;
- accordé un subside de 3000 fr en faveur de la communauté de travail Swissaid-Action de Carême - Pain pour le prochain - Helvetas;
- adjugé pour un montant de 175 000 fr. de travaux à effectuer sur la RN 12;
- autorisé les communes de Corminbœuf et Tavel, à procéder à des opérations immobilières; celle de Grattavache, à percevoir des impôts. (Com.)



● **Un nouvel institut à Fribourg?** — La Fondation pour la collaboration confédérale que préside le conseiller national libéral neuchâtelois François Jeanne-rot et dont le siège est à Soleure s'est récemment adressé aux cantons universitaires de Berne, Vaud, Neuchâtel et Fribourg afin de sonder les Gouvernements quant à la création d'un «institut de recherches sur le fédéralisme et les structures régionales». Le Conseil d'Etat fribourgeois a évoqué ce problème et chargé la Direction de l'instruction publique en accord avec le recteur de l'Université d'étudier les conséquences financières, de locaux, de personnel, etc... qu'entraînerait l'implantation à Fribourg de ce nouvel institut. (Lib.)

famila mon amigo

Offres spéciales:

Les 300 magasins Famila et Mon Amigo du canton sont ravitaillés par la Maison Feller et Eigenmann SA, à Fribourg

| | | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|---|----------------------------|
| ASTRA 10 450 g | ASTRA 10 2 kg | JUBILA JACOBS vacuum 250 g | Choco Petit Beurre WERNLI 120 g | 5 cubes MAGGI |
| 3.75 net | 14.90 net | 3.95 net | 2.25 net | 2.20 net |
| LOYAL MAXI 820 g | WHISKAS POULET 400 g | SANA JEUNESSE | BRIO liquide 500 g | OMO tambour 5 kg |
| 1.65 net | 1.45 net | 2.- net | 1.75 net | 15.50 net |

... et à prix permanent bas:
les **CONSERVES REGINA:**

| | | | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------------|-----------------------|--|
| Haricots moyens ½ | Pois moyens ½ | Pois-carottes moyens ½ | SALADE russe ½ | Mouchoirs SANDRA 6 X 10 pièces |
| 2.30 net | 2.10 net | 2.45 net | 2.35 net | -.95 net |

plus près, sympathique, avantageux...

Jusqu'au 29 janvier 1983:
BAISSE SUPPLÉMENTAIRE

SUR NOS PRIX DÉJÀ SOLDÉS
CONFECTION DAMES

L'ECHOPPE

**SPORT-BOUTIQUE
FRIBOURG**

Bd de Pérolles 26

☎ 037/22 19 93

A vendre
splendide

DIANE 6

1978, exp.

☎ 037/24 52 19.
17-3021

A vendre

MORRIS MARINA

exp. réc.
Fr. 2000.-

☎ 037/46 12 00
17-1181



Employée de bureau
cherche
emploi

dans facturation
ou autre, pour le
1^{er} avril 1983.

Ecrire sous chiffre
81-60082, Assa,
CP 1033,
1701 Fribourg

POUR VOUS DONNER TOUTES VOS CHANCES
Pour missions temporaires

STÉNO-DACTYLO SECRÉTAIRE INFIRMIÈRE

Contactez Maria Pizzolante.



MANPOWER

TOUTES FORMES D'EMPLOIS

Fribourg, rue St.-Pierre 18, tél. 22 50 33

POUR VOUS DONNER TOUTES VOS CHANCES

MAÇON MAGASINIER

connaissances du bois.
Postes fixes ou temporaires.
Contactez Maria Pizzolante.

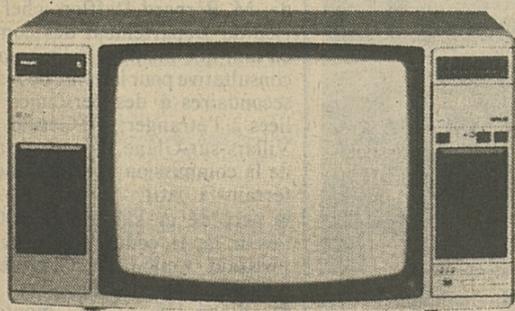


MANPOWER

TOUTES FORMES D'EMPLOIS

Fribourg, rue St.-Pierre 18, tél. 22 50 33

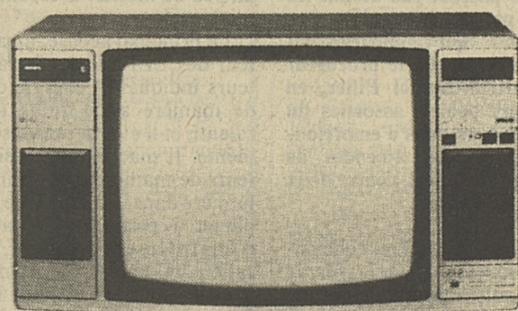
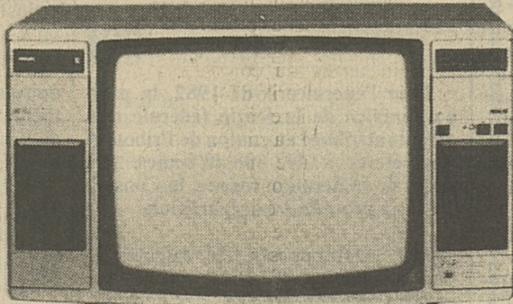
NOTRE SUPER-OFFRE «PHILIPS»



- TV couleur, stéréo, 2x35 watts, hi-fi
- équipé du système Télétext
- télécommande 30 programmes

Fr. 750.- de reprise

pour n'importe quel TV couleur ou noir/blanc



- grand écran 66 cm
- équipé pour n'importe quelle vidéo
- horloge + prise enregistreur + casque

à l'achat d'un TV «Philips» 26 CP 2512 à Fr. 3490.- pied inclus

Prix de vente
Reprise ancien TV

Fr. 3490.-
Fr. 750.-

Notre prix net **2740.-**



RADIO-TÉLÉVISION
Rue de l'Industrie 21



Dir.: Raymond Curty
Pérolles 21 Fribourg ☎ 22 11 95



Avenue de Beauregard 18
Fribourg ☎ 24 40 50

Logement et soins à domicile pour le 3^e âge L'heure des décisions

Le district de la Gruyère est arrivé à l'heure des grandes décisions dans sa politique de logement et de soins aux personnes âgées. Si, longtemps, il put être considéré comme une des régions les mieux dotées du canton en hospices, il est aujourd'hui confronté au nécessaire renforcement de ces équipements et à leur modernisation. Le préfet Meyer a considéré l'ensemble du problème et entrepris des premières démarches. Elles sont importantes puisqu'elles visent à la construction de homes dans la vallée de la Jogne et dans l'Intyamou, deux régions du district totalement dépourvues de semblable équipement.

Le préfet Meyer fait ces temps de fréquents pèlerinages dans la vallée de la Jogne et dans l'Intyamou. En zéla-

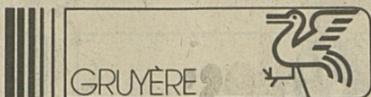
teur déterminé, il a provoqué des rencontres des Conseils communaux à l'échelon de ces vallées. Nous avons suivi celle de Neirivue, mardi soir. Là-haut, il est vrai que l'on est déjà bien habitué à travailler ensemble, dans le cadre de l'Association des communes de l'Intyamou.

Les communes de l'Intyamou ont constitué une commission chargée de l'élaboration d'un projet de home. Pour l'heure, on en est encore à la mise en place d'une large information, « une nécessité absolue, dit le préfet Meyer, pour que le projet soit bien conçu, donc bien agréé ». Sans bousculer son auditoire, M. Villet, de l'Office fédéral des assurances sociales, dit pourtant qu'il vaudrait mieux ne pas trop tarder. Un régime légal transitoire fixe à 33 % (en zone de montagne) les subventions de l'OFAS. Mais tout programme devrait être annoncé jusqu'à fin 1983. Au mieux, une prolongation pourrait être accordée jusqu'à fin 1984. Et, précise M. Villet, l'annonce d'un projet doit être détaillée et préciser le genre de support juridique, la destination, la conception générale, l'estimation et le financement. Pour l'Intyamou, c'est un foyer de 40 à 50 lits qui serait idéal.

Le coût moyen d'une place dans ce type de foyer est estimé à 150 000 francs. Le projet de l'Intyamou s'élèverait alors à quelque 7 millions. Subventions de l'OFAS et aide cantonale feraient 51 % et l'on pourrait encore compter sur un prêt de 25 % de la LIM. Il resterait donc le quart de l'investissement total à la charge des communes.

Avis unanimes

Tous les avis furent unanimes: aujourd'hui, un home doit comporter un certain nombre de lits médicalisés. Le chef de service de la Santé publique, M. Andres, expliqua les motifs pour lesquels ces frais n'ont été jusqu'ici



honorés qu'à raison de 60 %. Pour 1982 en effet, dit M. Andres, c'est 1,6 million qui aurait été nécessaire alors que 500 000 francs seulement avaient été portés au budget. Pour 1983, le taux devrait atteindre 70 %. « Patience, dit M. Andres, c'est là une maladie d'enfance propre à tout nouveau subventionnement ».

Tant l'infirmière de soins à domicile que l'assistant social plaidèrent en faveur de cette réalisation. « Partout les listes d'attente sont longues. Les gens sont obligés de s'exiler. Il est anormal qu'une personne de la vallée de la Jogne ou de l'Intyamou soit contrainte d'être placée à La Roche, à Vuadens ou à Gumefens parce que sa région n'a pas de maison pour l'héberger ».

Qualité insuffisante

« La volonté d'équiper le canton en homes, de moderniser les anciens, est bien présente », affirma M. Andres. Si, de 1975 à 1982, 24 millions furent investis dans ce secteur, à fin 1982, ce sont 35 millions qui étaient engagés pour l'ensemble des districts. Dans ce montant figurent notamment les projets de Fribourg et de Bulle.

« Ce qui est impératif aujourd'hui, dit avec force M. Andres, c'est de remédier à une qualité insuffisante des anciennes maisons auxquelles il faut absolument enlever leur étiquette d'asile ». « Ces maisons doivent être aujourd'hui un habitat de qualité permettant à leurs habitants de vivre normalement avec la population », ajouta M. Villet. « Plusieurs communes gruériennes ont déjà pris conscience de cette réalité », dit le préfet, qui annonça des programmes de modernisation importants à Gumefens et à La Roche notamment. (ych)



Dans la vallée de la Jogne et l'Intyamou, il n'y a rien pour les personnes âgées. (Photo Bild & News)

Logements pour personnes âgées à Broc La solution mixte

Dans une récente assemblée communale, les citoyens de Broc ont ratifié le transfert, à une fondation à créer, pour la construction d'un bâtiment locatif pour personnes âgées, d'un fonds de 749 400 francs. Constitué depuis 1914 et complété de manière importante par la vente, il y a quelques années, de la colonie brocoise de Leysin, ce fonds va être utilisé tout prochainement.

Des plans ont été approuvés. Le bâtiment, en deux corps, comportera 16 studios, dont 2 conçus pour handicapés, 8 appartements de 2 pièces (2 pour handicapés également) et quelques locaux communs: salle polyvalente, salle de consultation et de soins médicaux, local de bricolage et bains pour handicapés. Les loyers sont estimés de 400 à 600 francs, charges et services spéciaux compris. L'investis-

sement global est de 2,9 millions. Il sera assuré par le fonds disponible et une subvention à fonds perdu de 840 000 fr. de l'Office du logement.

Lors de cette assemblée communale, décision fut prise d'élargir la commission de bâtisse, que préside le syndic Edouard Rochat, à des personnes qui pourraient apporter des conseils judicieux dans cette réalisation. Ainsi, fut-il demandé d'envisager l'éventualité d'une solution mixte à savoir des logements de type traditionnel comme le prévoit le projet et un secteur médicalisé. Des contacts seront pris avec l'OFAS afin de connaître les critères de son éventuelle participation.

Ce bâtiment sera érigé dans un lotissement que va aménager la commune de Broc et pour lequel un emprunt de 200 000 fr. a été voté. Il aura pour voisins des maisons familiales. (ych)

LA LIBERTÉ à Bulle Yvonne Charrière

7, rue de Gruyères, 1630 Bulle - ☎ 029/27327

NOS FÉLICITATIONS

Fribourg 90^e anniversaire

Il y a quelques jours, M^{me} Yole Cattani, la veuve du peintre Oscar Cattani, a fêté son 90^e anniversaire. M^{me} Cattani est née à Florence le 23 janvier 1893; après des études de pédagogie à l'Université de cette ville, elle a épousé, en 1916, l'artiste-peintre Oscar Cattani, qui était alors professeur au technicum. Trois enfants naquirent de cette union. M^{me} Cattani enseigna la langue et la culture italiennes dans différents instituts et est l'auteur d'une grammaire italienne. (Lib.)



Comment demander une baisse de loyer? Les locataires s'informent

Plus de 300 locataires ont participé, mardi soir, à la séance d'information mise sur pied à Bulle par le groupe Gruyère de l'Association fribourgeoise des locataires. Ils étaient principalement venus se renseigner sur les modalités à respecter pour obtenir une baisse de loyer. En effet, si la hausse des taux hypothécaires entraîne pour de très nombreux locataires une hausse quasi automatique des loyers, la baisse annoncée pour le 1^{er} avril prochain devrait provoquer une diminution des loyers. Mais cela à la condition que le locataire le demande. Il n'obtiendra aucune baisse de son loyer s'il n'agit pas. Et encore, faudra-t-il qu'il observe certaines règles que M^{me} Louis-Marc Perroud, avocat à Fribourg, le juriste de l'AFLOCA, expliqua avec clarté.

La requête doit de préférence avoir la forme écrite et sous pli recommandé. La baisse ne peut intervenir qu'au plus prochain terme du contrat, et à la condition que le prix du loyer ait été fixé après la dernière hausse intervenue le 1^{er} mars 1982. D'autre part, la notification doit se faire en respectant les délais de préavis. Pour une diminution du taux hypothécaire de 0,5%, la baisse du loyer devrait être de 6,76%. Mais le bailleur peut opposer des motifs de renchérissement, l'inflation notamment, dans une proportion de 40%, comme aussi l'augmentation de certaines charges, à la condition de fournir les pièces justificatives.

En cas de silence ou de contestation du bailleur, le locataire doit saisir la commission de consultation par lettre adressée à l'Office cantonal du logement, à Fribourg. A défaut d'arrangement devant cette commission, le locataire devra s'en référer au juge, dans les 30 jours. La protection contre toute résiliation intempestive lui est assurée pendant la procédure et les deux années qui suivent.

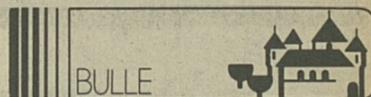
Le groupe Gruyère de l'AFLOCA présidé par M. Eugène Chatagny, de Bulle, réunit à ce jour près de 500 membres en 1982. En 1982, 55 cas litigieux, intéressant 200 chefs de

famille, sont venus devant la commission de conciliation du sud du canton. 90% de ces cas ont été tranchés en faveur des locataires, qui ont réalisé ainsi un gain évalué à 65 000 fr.

M. Pierre Tinguely, représentant les locataires au sein de cette commission, expliqua le fonctionnement de celle-ci et sa mission: protéger le locataire contre les loyers abusifs ou d'autres prétentions abusives.

Importants dossiers ouverts

Pour illustrer l'activité de l'association, quelques dossiers furent entrouverts devant l'assemblée: celui intéressant les locataires d'un immeuble de la rue de la Léchère à Bulle qui, le 27 décembre dernier, reçurent tous une lettre de résiliation: des travaux importants, disait la gérance, nécessitaient un examen de l'ensemble de la situation. L'Association des locataires a saisi l'autorité communale de Bulle pour qu'elle intervienne auprès du propriétaire. « C'est aussi le rôle de l'autorité », souligna-t-on mardi soir.



Dans une tour de la rue de Vevey et ses deux annexes, 53 locataires se sont opposés à une augmentation intervenant cinq mois seulement après une précédente hausse. Au Clos-des-Ages, sur le territoire de la Tour-de-Trême, une notification de hausse fut également contestée devant la commission de conciliation. Les locataires obtinrent gain de cause devant le juge.

L'assemblée fut enfin informée des résultats d'une enquête effectuée sur le coût d'utilisation des machines à laver dans 40 immeubles comprenant 350 appartements. Il a été constaté que la majorité des immeubles ne sont dotés que d'une seule machine à laver. L'anarchie règne dans les tarifs demandés. Enfin, on précisa que réparations et amortissements étaient parties intégrantes du loyer et devaient être pris en charge par le propriétaire. (cp/ych)



Des baisses possibles de loyers, à condition d'agir.

(Photo Gapany - a)

LA SEMAINE DES EXPOSITIONS

Collège St-Michel, aula du lycée

Peintres et sculpteurs fribourgeois au collège Saint-Michel de 1850 à nos jours

Tous les jours de 18 h. à 21 h., sa et di de 14 h. à 20 h.
Jusqu'au 27 février

Morat Galerie Ringmauer

Max Goldinger peintures dessins

Du mercredi au dimanche de 14 h. à 18 h., dimanche aussi de 10 h. à 12 h.

Jusqu'au 13 février

Vitrine de l'Office du tourisme

Suzanne Cochard

peinture sur bois

Jusqu'au 31 janvier

Musée singinois de Tavel

Raymond Meuwly

Samedi et dimanche de 14 à 19 h.
Jusqu'au 27 février

Avry-Art

Francesco Buffolo Werner Bieri

Jusqu'au 3 février

Musée d'histoire naturelle

Taxidermie et autres méthodes de conservation des animaux

Jusqu'au 27 février
Tous les jours de 14 h. à 18 h.

Musée d'histoire naturelle

Primates

Jusqu'au 27 février

Galerie La Margelle,

rue des Epouses

Noël shop

Exposition du groupe Mouvement
Tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. 30 (dimanche fermé).
Jusqu'au 28 février.

Galerie du Stalden

Peintures et autres instantanés de

Jean-François Zehnder

Tous les samedis et dimanches, de 14 h. à 19 h.
Jusqu'au 20 février

Galerie Grand-Rue 11

Jean-Bernard Trotzier huiles

Du 29 janvier au 26 février

Vitrine Fri-Art, rue de Genève 20

Etienne Descloux

Hors du canton

Galerie Paul Vallotton

Yoki

aquarelles, huiles, tempéras

Tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30, samedi 17 h. 30, dimanche et lundi matin fermé.
Jusqu'au 12 février

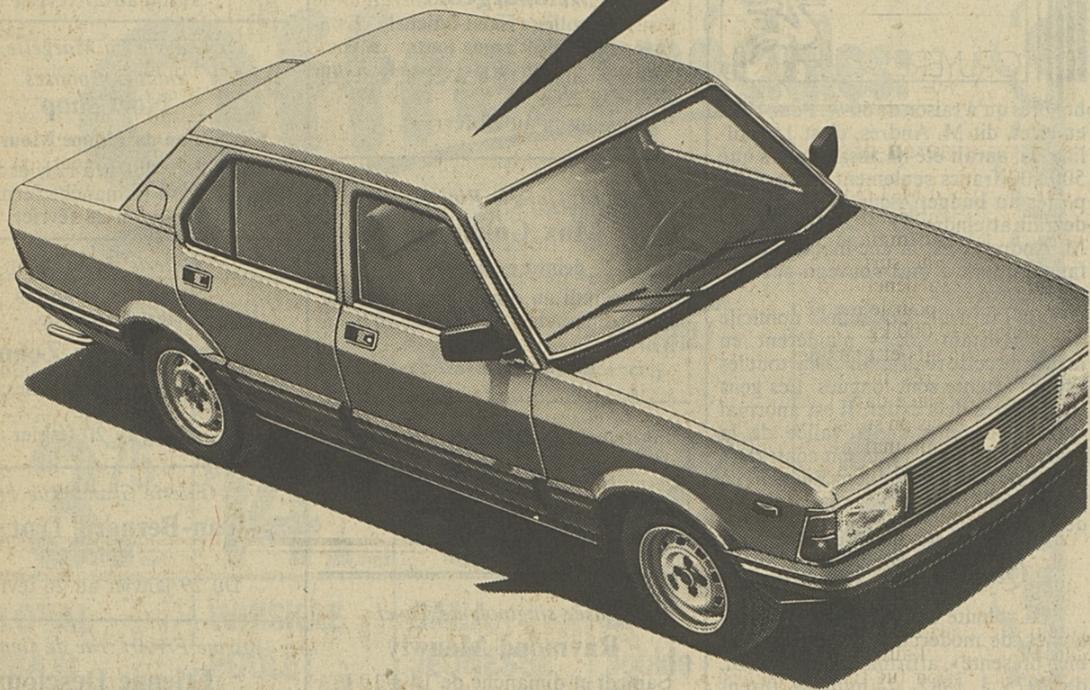
Avenches, Galerie du Paon

Vincent Daxelhofer

huiles, aquarelles

Tous les jeudis, vendredis, samedis, dimanches, de 14 h. à 18 h.

**LE SUPER-LUXE
DU TOUT-COMPRIS
FIAT ARGENTA 2000ie.**



Moteur 2 litres à injection, 122 CV-DIN, allumage électronique. Interruption de l'injection en décélération: consommation réduite. Boîte à cinq vitesses, servofrein, direction assistée. Verrouillage centralisé des portes, volant réglable, lève-glaces électriques à l'avant, éclairage intérieur à temporisateur, système de contrôle électronique, économètre. Fr. 19 190.-, version automatique: Fr. 20 190.-.

Une européenne
première en Europe.

AVANTI FIAT!

EMPLOIS

**TOUS LES JOURS ON CHERCHE DE BONS VENDEURS
VOUS POUVEZ LE DEVENIR EN SIX MOIS...
ET SANS QUITTER VOTRE TRAVAIL ACTUEL**

IPPV

Perret

L'Institut de promotion des professions de la vente vous offre sous la forme d'un cours comprenant: droit, psychologie, techniques de vente, merchandising, marketing, ainsi que de nombreux travaux pratiques en petits groupes (max. 10 à 12 personnes), la possibilité de vous recycler rapidement dans le domaine de la vente et vous donne ainsi de réelles possibilités de débouchés professionnels avec des gains élevés.

NOS AVANTAGES

- ★ Durée limitée, 6 mois à raison de 2 heures par semaine le soir dans un cadre agréable.
- ★ Conditions très avantageuses. Possibilité de paiement en plusieurs mensualités.
- ★ Possibilité de débiter à plusieurs dates différentes.
- ★ Les cours sont donnés à Lausanne, Fribourg et Yverdon.

Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à renvoyer le coupon ci-dessous. 3139

A envoyer à: **Institut de promotion des professions de la vente, chemin des Fleurs 8, 1023 Crissier.**

Oui, et sans engagement, donnez-moi quelques informations sur ce nouveau programme de formation. L

Nom: _____ Prénom: _____
Rue et No: _____ NPA Localité: _____
☐ privé: _____ ☐ prof.: _____

DIVERS

**OFFICE DES FAILLITES DE LAUSANNE
APPEL D'OFFRES
Atelier mécanique de précision**

L'administration de la masse en faillite Microtransfert SA recevrait des offres pour la reprise soit par lot, soit en bloc de:

LOT I

Machines à meuler JOOS, perceuses FLOTT, fraiseuses SIXIS, SCHAUBLIN et SUPER VETTA, tours SELTIC et SCHAUBLIN, tronçonneuses MEC-BROWN, scies à ruban OPUS, postes à souder, 1 compresseur double corps, 1 génératrice, vestiaires, bols TUMAC, bancs d'essais ainsi qu'un lot de pièces usinées et préusinées, pièces normalisées, etc.

LOT II

1 machine à scier KASTO, 1 balance BUSCH, 150 kg, 1 scie circulaire SAYBY, 1 élévateur RUN PALLET, étagères, lot d'acier de différents diamètres, etc.

LOT III

1 sableuse SABLUX, 1 machine à meuler JOOS, 1 moufle SOLO, 1 meuleuse à disque SUHNER, 1 plieuse GRESSEL, 1 cintruse GRESSEL, 1 ponceuse BLESSING, 1 poste soudure OERLIKON, 1 enclume, 1 poste soudure antogène, etc.

LOT IV

Perceuses ACIERA et FEHLMANN, taraudeuse ACIERA, fraiseuses ACIERA, tours REIDEN, GRAZIANO et SCHAUBLIN, planeuse TRIPET, rectifieuses STUDER et IBAG, machine à chanfreiner CHRISTEN, machine à affûter AMIET, 1 lot d'appareils de mesures, de fraises, tarauds, mèches, vestiaires, etc.

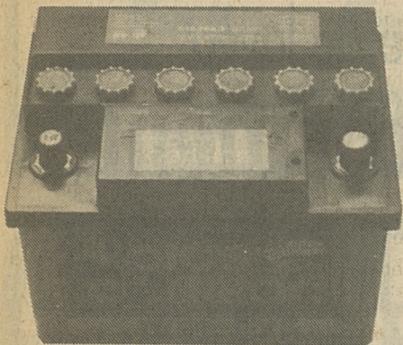
LOT V

Bureaux, chaises, planches à dessin, machines à écrire, machines à calculer, 1 installation radio-micro, tables, etc.

L'inventaire est à disposition des amateurs à l'Office des faillites, place de la Gare 10, à Lausanne, où les offres sont à remettre au plus tard pour le 11 février 1983. Les visites des biens sont fixées au mardi 1^{er} et 8 février 1983, à 14 heures, au chemin de la Forêt 4, à Lausanne.

22-9120

On peut se faire plaisir...

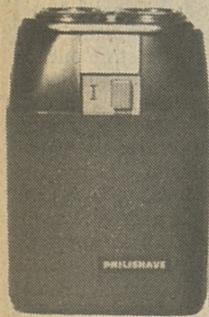


LA BATTERIE QUI BAT TOUS LES RECORDS

Trouvée chez Auto-Shop PNEWAG, pour ceux qui aiment conduire hiver - été, sans problème de démarrage: une marque suisse: OERLIKON. Deux ans de garantie et le montage gratuit!

Grand choix de batteries dès Fr. 85.-

PNEWAG



**UN HOMME
AVERTI
EN VAUT
DEUX!**

Mais ce n'est pas la peine d'avoir deux rasoirs. Où que vous alliez, messieurs, il suffit de glisser dans votre poche le Philishave Battery compact. Ça dure 6 heures de rasage, pour avoir la peau douce n'importe où, n'importe quand! Rechargeable à piles, En vente à la Migros, Fr. 43.-

MIGROS



**QUAND LA VIE VOUS BOUSCULE...
C'EST BON DE REVER UN MOMENT.**

Pfister meubles, notre rêverie avec ce fauteuil à bascule, pour reprendre le tempo. Le fauteuil, en rotin décortiqué avec jonctions de cuir, teinté en brun foncé et laqué, s'inscrit dans notre salon comme un élément évocateur et enchanteur.

Fr. 265.-, avec coussin, +57.-

PFISTER MEUBLES



**NON, ILS NE VEULENT PAS NOUS
DELAISSER!**

Etre tenu en laisse par son maître, c'est bien. Oui, mais par la laisse flexible, c'est encore mieux! Plus la peine de tirer, de se strangler... ça se déroule et se réenroule tout seul. A conseiller à tous les chiens et chats libérés.

Au ZOO JARVI, la laisse flexible de 3 mètres, dès Fr. 21,90

ZOO JARVI

**IL COURT,
IL COURT
LE GOURMAND**



Mais il peut aussi s'arrêter "Au Centre". Le restaurant où la cuisine vous accueille en ami. Tous les mois, une surprise pour ceux qui aiment se détendre dans ce décor chaleureux et raffiné.

Nous nous sommes régalés avec les "Roesti" fribourgeois au beurre avec Vacherin fondu, Fr. 7,50

RESTAURANT AU CENTRE



**MIEUX QUE GUTENBERG! AVEC
MISTER MINIT, L'IMPRESSION N'EST
PLUS QU'UNE PRESSION.**

Plus de pages sèches grâce au tampon encreur incorporé. Ça tient dans la main; on le pose sur le papier et hop! d'une simple pression des doigts, plus d'erreurs possibles. Votre nom, adresse, téléphone s'impriment clairement. Le tampon PRINTY est toujours prêt! Existe en différentes grandeurs.

A partir de Fr. 26,80

MISTER MINIT

près de Fribourg

Matran N12

avrycentre

P 1400 places

**CLINIQUE
MÉDICALE
«LES JOYEUSES»
Bevaix / NE**

**TRAITEMENTS D'OBÉSITÉ
sous surveillance médicale**

Remboursé selon les cas par les caisses maladie
SAUNA - SOLARIUM - PISCINE - FITNESS
Dr M. Stantchev, tél. (038) 46 16 78 (77)

Conseil général de Domdidier Vague de «commissionnites»

Le vœu de permettre une meilleure participation des conseillers généraux de Domdidier aux affaires de la commune, par la mise en place de commissions permanentes auxquelles ils seraient intégrés, avait été émis dans le courant de l'année dernière. La question est revenue mardi soir sur le tapis, au cours d'une séance du Législatif que présida M. Willy Chardonnens. Pour le moment, elle est toujours sans réponse.

Indépendamment des commissions scolaire, financière et sociale, qui fonctionnent déjà, plusieurs membres de l'assemblée ont en effet soutenu la création de quatre nouvelles commissions, soit celles de police, des routes et des eaux, des bâtiments, des forêts et domaines. Destinées à donner une plus grande efficacité aux travaux du Conseil général — «une efficacité présentement nulle», dira même quelqu'un — ces commissions devraient en outre décharger les conseillers communaux d'un certain nombre de tâches souvent astreignantes, les décisions finales demeurant naturellement du ressort de l'Exécutif.

Un débat long, passionné même parfois, s'engagea au sujet de cette proposition. Un conseiller mit en garde l'assemblée contre les risques de lenteur des travaux et des études que provoquerait l'installation d'un tel appareil administratif. Une conseillère émit de sérieuses réserves elle aussi, dénonçant au passage les dangers de la «commissionnites», cette maladie du siècle. «On jurerait que certains d'entre vous tentent de mettre le Conseil communal sous tutelle» estima finalement M. Michel Chardonnens, syndic, en affirmant que le Conseil communal s'en tiendrait strictement à l'article 36 de la loi sur les communes, précisant que, pour l'examen préalable de projets importants, le Conseil général ou son bureau pouvaient instituer des commissions spéciales qui sont dissoutes une fois leur mission accomplie.

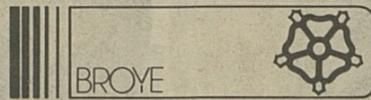
Pas question donc, pour le syndic de Domdidier, de favoriser la création de commissions nouvelles qui ne servent parfois qu'à noyer le poisson. Suffisante pour les uns, pauvre pour les

autres, l'information devant permettre aux conseillers généraux une juste approche des problèmes à l'étude fit aussi l'objet de discussions. Un élément émergea finalement du débat. Il concernait la nécessité, pour le Conseil communal, d'établir un ordre des priorités indispensables au développement du village et conforme aux possibilités financières de la trésorerie.

Achat d'une parcelle refusé

Sur proposition de M. Michel Pauchard, le Conseil communal suggérait au Conseil général l'acquisition d'une parcelle de 3550 m² jouxtant le complexe du centre sportif du côté de la route des Vuarines, propriété de MM. Gérard et Joseph Chardonnens. Pour M. Pauchard, l'occasion était ainsi belle de faciliter la solution des problèmes de stationnement et, dans un avenir plus ou moins proche, de permettre en plein centre du village la réalisation d'infrastructures d'intérêt général: bâtiments communaux, maison pour personnes âgées, etc. «Nous n'avons pas le droit de laisser passer cette occasion», s'exclama le rapporteur, en qualifiant de «parfaitement normal» le prix de vente de 75 fr. le m². Le Conseil communal demandait dès lors la possibilité de contracter un emprunt de 280 000 francs, à amortir en 15 ans.

S'exprimant à titre personnel, M. Gérard Cantin incita le Conseil général à faire preuve de prudence dans les investissements nouveaux, compte tenu des grosses dépenses qui se profilent à l'horizon, dans le domaine de l'épuration notamment. Un plafond de dettes de 5 à 5,5 millions devrait être considéré comme un maximum: «Nous devons faire des choix et n'avoir en tête que des dépenses nécessaires et obligées». Au vote par bulletin secret, l'acquisition échoua par 14 non contre 13 oui.



Domaine en discussion

Il appartient à M. Louis Guerry d'informer l'assemblée de la possibilité d'achat, par la commune, du domaine de la Croix, une surface agricole de 121 227 m², au bénéfice d'un contingent laitier — pour le moment gelé — de quelque 90 000 kg. De peu d'intérêt, les bâtiments et quelques milliers de mètres carrés intéresseraient un homme haut placé dans l'administration de la Télévision suisse. Par contre, le Conseil communal ne verrait pas d'un œil favorable l'achat des terres exploitables par des étrangers, préférant leur maintien en main de paysans du village. Il entendait connaître mardi soir l'opinion des conseillers généraux quant à la suite à donner aux tractations en cours, auxquelles sont également liées deux autres parcelles, l'une de 19 000 m², l'autre de 27 000 m². Une commission fut finalement désignée afin d'étudier la chose et de présenter un rapport au Conseil général.

Trottoir, football et cimetière

Une large information fut ensuite apportée par M. Gérald Collaud au sujet du projet d'amélioration des conditions de sécurité des piétons entre le magasin Coop et le secteur de l'église. M. Camille Godel informa l'assemblée de la nécessité, pour le club de football, de construire un local à proximité du terrain, local abritant notamment une salle de théorie et des vestiaires. La proposition fut acceptée.

On retiendra des questions soulevées dans les divers la crainte d'une conseillère générale face aux dangers que représente l'effarant trafic de trains routiers traversant le village à une allure qui mériterait parfois la présence d'un radar. Et l'on mit un point final à cette longue réunion en entendant M. Roger Piccand évoquer les travaux envisagés au cimetière.

GP

Du nouveau au pensionnat du Sacré-Cœur Une formation de base

A la suite de la fermeture de son école normale, décidée par le Département de l'Instruction publique, la direction du pensionnat du Sacré-Cœur, à Estavayer-le-Lac, a annoncé dans un communiqué qu'elle avait procédé à une restructuration de ses voies de formation.

L'école de commerce continue, comme par le passé, mais le nombre d'années a été porté de deux à trois pour les élèves de langue française. L'école veut donner aux élèves une bonne culture générale et une formation professionnelle solide, leur permettant également d'acquérir une maturité d'esprit qui les aide à mieux saisir les problèmes économiques et sociaux du monde moderne.

L'école de culture générale poursuit aussi son activité, bien qu'elle ait subi de légères modifications en ce qui concerne les branches obligatoires et l'of-



fre des branches à option. Elle veut transmettre aux élèves, moyennant un horaire équilibré, une culture élargie et approfondie qui les prépare à certaines professions qui exigent une maturité particulière.

Enfin, pour répondre à des demandes toujours plus nombreuses, la direction du Sacré-Cœur a créé une nouvelle section, appelée «formation de base». Celle-ci sera destinée aux élèves qui ont terminé leur scolarité obligatoire et qui, pendant une année, désirent intensifier l'apprentissage de l'une ou l'autre matière en vue d'un examen ou simplement combler certaines lacunes, notamment en français, allemand, anglais et mathématiques. (Com./GP)

Alimentation de la Suisse romande en énergie électrique

Lettre ouverte aux associations suivantes:

- Ligue suisse pour la protection de la nature, Bâle
- Fondation suisse de l'énergie, Zurich
- Société suisse pour la protection de l'environnement, Zurich
- Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Berne
- Fondation WWF Suisse, Zurich

Messieurs,

Durant ces dernières années, vos organisations se sont manifestées par une opposition systématique à l'encontre du projet de ligne à haute tension 380/220 kV devant relier les postes de couplage de Mühleberg (BE), Romanel (VD) et Verbois (GE). Cette artère, prévue comme partie intégrante du réseau européen interconnecté, servira à alimenter les consommateurs de Suisse occidentale ainsi que les Chemins de fer fédéraux dont une ligne sera incorporée à l'installation.

Vous avez connaissance de façon détaillée des motifs qui nous amènent à réaliser cette nouvelle ligne, et du soin avec lequel la procédure est menée par les autorités fédérales dans leurs propres offices, ainsi qu'après des autorités cantonales et communales, afin de ménager l'environnement dans toute la mesure du possible.

Vous savez que la consommation d'énergie électrique a triplé au cours de ces vingt-cinq dernières années, et qu'en ce qui concerne la Suisse romande, l'augmentation enregistrée excède même sensiblement les prévisions élaborées par les autorités ou par les commissions mandatées à cet effet. Par ailleurs, l'absence de réalisation de nouveaux moyens de production d'électricité — moyens auxquels vous vous opposez aussi — dans nos régions contraint, dans une mesure toujours accrue, les entreprises électriques de nos cantons à prélever le courant nécessaire en Suisse alémanique et à l'étranger.

Afin d'accroître la capacité des réseaux existants, qui se révèle de plus en plus précaire, nous avons prévu de construire la nouvelle artère, dans sa majeure partie, sur le tracé d'une ligne de capacité inférieure, déjà existante, et réalisée il y a quelque cinquante ans. La procédure entamée à ce sujet l'a été dès 1976, conformément à une planification élaborée depuis de nombreuses années par l'ensemble des entreprises concernées.

Au stade actuel de la procédure, nous sommes obligés de dénoncer publiquement l'attitude essentiellement négative dont vos organisations font preuve dans cette affaire. Le coût de l'ouvrage prévu dépasse largement une centaine de millions de francs; il est évident dès lors qu'aucune entreprise quelque peu sensée ne consentirait un investissement de cette importance sans qu'une nécessité impérieuse le justifie.

En recourant à de nombreux moyens dilatoires, en répandant dans le public et auprès des autorités des informations non fondées, en requérant sans cesse de nouvelles expertises sur des points pourtant déjà traités de façon approfondie dans le passé (commission fédérale de l'énergie, conception globale de l'énergie et des transports), ou parfaitement ridicules (risque de collision d'oiseaux au voisinage de la ligne), vous ne poursuivez qu'un seul but: gagner du temps, ainsi que le World Wildlife Fund le proclame publiquement dans sa revue «Panda» de septembre 1982. En l'occurrence, ce qui est gain pour vous se traduit chaque jour par une perte de temps et donc d'argent pour les services publics responsables de l'alimentation en électricité, et par conséquent pour l'ensemble des consommateurs.

De plus, et c'est l'élément le plus grave, vous mettez en danger le ravitaillement sûr et suffisant d'une population qui ne manquera pas d'exprimer son mécontentement lorsque des défaillances se produiront dans l'approvisionnement.

Le but de cette lettre est de désigner d'ores et déjà, et sans équivoque, vos organisations comme seules responsables des carences qui pourront se manifester dans la desserte des réseaux concernés du fait des retards sciemment provoqués dans la réalisation de notre projet d'intérêt public.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

SA L'ÉNERGIE DE L'OUEST-SUISSE

Ch. Babaiantz J. Remondeulaz
Président de Directeur

Lausanne, 21 janvier 1983.

GP

GLÂNE



Billard à l'artistique

9^e rang suisse

Gil Julio, le joueur de billard que nous avons rencontré la semaine dernière à Romont (lire notre édition du 19 janvier) s'est classé au neuvième rang des 26^e championnats d'Europe de billard à l'artistique, qui se sont déroulés, il y a quelques jours à Linz, en Autriche.

Les 155 points de Gil Julio sont un peu une contre-performance due à quelques problèmes d'entraînement; le premier des dix concurrents qui disputaient ce championnat est le Belge Steylaerts, 302 points, qui défendait son titre de champion d'Europe. Pour l'avenir, Gil Julio poursuit son entraînement et espère quand même une qualification pour les prochains championnats du monde, qui auront lieu au début mars 1983, dans la région parisienne. Sa participation dépendra du nombre de Sud-Américains inscrits à cette compétition.

JLP

Joueur forcené

Récompensé

Il a nom Paul Pesse; il ne porte pas ses 46 ans d'âge, il enseigne à La Joux depuis 17 ans. Paul Pesse a une passion: les concours à la Radio et à la TV, entre deux mots croisés.

C'est un copain de Michel Dénériaz, et pourtant ils ne se connaissent que par correspondance, mais depuis une vingtaine d'années déjà. Une telle fidélité à ces concours valait bien une récompense. Aussi, lui a-t-on attribué le trophée du Francophone d'or.

Auparavant, Paul Pesse avait «touché» de justes récompenses, telles une machine à écrire, trois vélos, une radio-cassette, deux appareils de photos, des livres, et pas moins de 400 disques, pour ses quelques 12 000 heures de «travail» perspicace. Mais le Francophone d'or c'est pour lui une véritable consécration! (Isp)

Cercle laitier de la Broye fribourgeoise

Maintenir les possibilités

«L'un des objectifs de la Fédération consiste à maintenir au plus haut niveau les possibilités laitières de son rayon» a déclaré hier aux membres du cercle de la Broye fribourgeoise Orlait - Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise M. Auguste Merminod, gérant du bureau de Payerne, en abordant les problèmes de la situation actuelle de l'économie laitière. Les débats qui se déroulèrent sous la houlette de M. André Chassot, de Bussy, remplaçant M. Paul Cantin, de Delley, malade, donnèrent en effet aux dirigeants de la fédération l'occasion d'informer les producteurs sur la marche des affaires laitières et, élément fort important lui aussi, de prendre la température de la base.

Directeur d'Orlait — FLVF, M. Hubert Barde se lança d'abord dans une analyse des résultats de l'année écoulée, qualifiés de bons. Le chiffre d'affaires, de 180 millions de francs, a progressé de 6% par rapport à 1981. On a cependant constaté un ralentissement de la vente des pâtes molles, un déplacement de l'intérêt des consommateurs du beurre en direction de la margarine, ainsi qu'une baisse de la fabrication de poudre de lait. «Ce n'est qu'en vendant un maximum de produits laitiers que nous parviendrons à atténuer les rigueurs du contingentement» estime M. Barde, avant d'insister sur une utilisation maximale du contingent attribué. Que sera l'année qui débute et l'attitude des consommateurs face à la période de ralentissement économique? Il est difficile de le dire mais on va, peut-être, assister à un abandon de certains produits assez coûteux au profit de marchandises moins onéreuses.

Cette assemblée, qui se tint au café de Bussy, permit encore à M. Auguste Merminod de faire le point sur les



incidences du contingentement, aux aspects parfois positifs. M. Merminod rappela les modifications intervenues dans l'ordonnance fédérale avant de terminer son exposé sur la question du paiement du lait à la teneur, peu concluant et méritant une remise de l'opération sur le métier.

Pour une agriculture forte

Préfet du district, M. Pierre Aeby se dit convaincu de la nécessité absolue pour un magistrat de son rang, de s'intéresser aux problèmes agricoles. Il est indispensable que tous les corps de l'économie fonctionnent bien et que l'agriculture soit saine et forte. Pour M. Aeby, des craintes assez vives se dessinent quant à l'intégration, dans la paysannerie broyarde, de gens de la terre venus d'ailleurs. Des cours de formation en allemand n'ont-ils pas été demandés par des paysans broyards?

Une question surgit à l'heure de la discussion à propos de la dernière émission de Catherine Wahli traitant de la qualité du beurre. «Ce qui a été dit n'était pas faux mais M^{me} Wahli a été un peu loin en affirmant que beurres de table et de cuisine étaient identiques». On entendit encore M. Jacques Chassot, syndic de Bussy, et M. Raoul Duc, ancien membre du comité de la FLVF, affirmer notamment qu'«Orlait se trouvait en de bonnes mains». Le point final fut marqué par M. Louis Grandgirard, président de la Société de laiterie de Bussy, qui fait partie du cercle de la Broye fribourgeoise en compagnie de 9 autres sociétés, regroupant en tout quelque 240 producteurs.

GP

Une pomme exquisite: la Golden Delicious.

classe I

La Golden Delicious en balluchon: un rêve

4 pommes
400 g de pâte feuilletée
1 c. à s. de raisins secs
1 c. à s. de jus de citron
1 c. à s. de cidre sans alcool

1 c. à s. de noisettes râpées
½ c. à s. de cannelle
½ zeste de citron râpé
sucre glace

Râper les pommes. Faire macérer les raisins secs dans le cidre, puis les mélanger aux autres ingrédients et ajouter les pommes râpées. Abaisser la pâte feuilletée et découper des rondelles de 15 cm de diamètre. Les badigeonner de beurre fondu. Répartir la farce sur les rondelles, puis ramasser les bords pour former de petits balluchons. Les disposer sur une plaque beurrée et les faire cuire au four à 220°C pendant 25 à 30 minutes. Les saupoudrer de sucre glace au moment de servir.

La Golden Delicious en robe de chambre: quel moelleux!

400 g de pâte feuilletée
8 petites pommes
1 c. à s. de sucre

100 g d'amandes moulues
beurre, jaune d'œuf
et jus de citron

Eplucher et évider les pommes. Mélanger le sucre et le jus de citron, ajouter les amandes moulues. En fourrer les pommes. Abaisser la pâte feuilletée et découper 8 carrés d'env. 15 cm. Mettre une pomme sur chaque carré, ajouter un petit morceau de beurre et saupoudrer de sucre. Ramasser les 4 coins et les souder avec un peu d'eau. Dorer le dessus à l'œuf. Faire cuire à four moyen pendant 15 à 20 minutes.

Le maïs et la Golden Delicious: un mariage délicieux!

500 g de pommes
½ l de lait
½ l d'eau
25 g de sucre
10 g de sucre vanille

75 g de raisins secs
300 g de maïs
1 pincée de sel

Porter le lait et l'eau à ébullition. Ajouter le sucre, le sel, le sucre vanille et les raisins secs. Y verser le maïs en pluie, puis ajouter les pommes râpées et laisser cuire 10 à 15 minutes. Verser cette préparation dans un plat de service et laisser refroidir. Découper ensuite des carrés, les faire dorer à la poêle et les servir avec une compote de pommes ou de fruits.

Tous les amateurs éclairés sont unanimes: elle est exquisite. La récolte a été excellente tant en qualité qu'en quantité grâce aux doux rayons d'un soleil caressant.

Sa chair fine est croquante mais fond dans la bouche, son goût délicat enchante le palais. Crue ou cuite, quel paradis! Succombez à la tentation! Agréable, elle l'est, même pour votre budget, toujours grâce à Migros.

MIGROS

Barquette de
4 à 6 pommes

le kg **1.50**

Cabas
de 2,5 kg

3.50
le kg **1.40**

MIGROS
5
PRODUCTION

Semaine suisse de saut: Hansjoerg Sumi 8^e à St-Moritz Horst Bulau grâce à son deuxième saut

Le tremplin de St-Moritz a cette fois porté chance au Canadien Horst Bulau. L'an passé, il avait fait une chute en dépassant le record de l'installation engadinoise et s'était cassé la clavicule. Hier, il est certes resté à cinq mètres du record, mais avec des sauts de 90 et 89,5 m, il s'est imposé devant le Norvégien Per Bergerud (89 et 87,5 m) et le Finlandais Pentti Kokkonen (90 et 88 m). Le Suisse Hansjoerg Sumi a marqué pour la quatrième fois cette saison des points Coupe du monde: avec des bonds de 87,5 et 86,5 m, il a pris la huitième place d'un concours très relevé.

Comme souvent, la décision s'est faite en faveur de Bulau (21 ans) grâce à la longueur de ses sauts. A l'issue de la première manche, il n'était encore que 4^e à 2 points de Kokkonen, bien qu'ayant sauté aussi loin que le Finlandais et plus loin que les Norvégiens Bergerud et Ruud. Mais dans la seconde, il dépassait tout le monde en franchissant au minimum un mètre et demi de plus que ses principaux rivaux. Les cinq juges lui attribuant une note de style de 17,5 pts, soit, pour une fois, autant qu'à ses adversaires, la victoire ne pouvait lui échapper. Une victoire qui lui permet de remonter à la deuxième place de la Coupe du monde, à 27 points du Finlandais Nykaenen, absent en Suisse, aux dépens de l'Autrichien Armin Kogler, décevant 21^e à St-Moritz.

Malgré le forfait de leur leader, les Finnois se sont fort bien comportés, puisque derrière Kokkonen on trouve Puikkonen au 6^e rang. Les Norvégiens, bien que privés de Steinar Braaten, ont eu la meilleure performance d'ensemble en classant quatre hommes parmi les dix premiers. Les deux autres «grands», la RDA et l'Autriche, ont par contre subi une sérieuse défaite. Outre Kogler, Neuper a également (une fois de plus) manqué son concours (27e), de sorte que le meilleur Autrichien a été Schallert (11e). Les «Aigles» espéraient sans aucun doute mieux. Déception aussi du côté des Allemands de l'Est Weisflog, et Ostwald, l'honneur étant sauvé par Ulf Findeisen (7e).

Hansjoerg Sumi, le seul sauteur suisse de format international, doit être assez satisfait de ce premier concours disputé sur le sol natal. Il lui manque encore, pour redevenir le meilleur Sumi, une plus grande longueur dans ses sauts. Du point de vue style, il n'a perdu par exemple que deux points sur le vainqueur Bulau, mais lui a concédé 5,5 m en longueur. Demain vendredi, il

aura la possibilité de se rapprocher encore plus des premiers sur «son» tremplin de Gstaad.

Bergerud 2^e, Kokkonen 3^e

Classement: 1. Horst Bulau (Can) 243,6 pts (90/89,5 m). 2. Per Bergerud (No) 241,7 (89/87,5). 3. Pentti Kokkonen (Fin) 241,8 (90/88). 4. Roger Ruud (No) 240,5 (88,5/87,5). 5. Miran Tepes (You) 238,1 (88,5/88,5). 6. Jari Puikkonen (Fin) 234,6 (86,5/88). 8. Ulf Findeisen (RDA) 234,2 (87/86). 8. Hansjoerg Sumi (S) 233,3 (87,5/86,5). 9. Ole Bremseth (No) 233,0 (86/87,5). 10. Olav Hansson (No) 232,8 (86,5/87,5). 11. Richard Schallert (Aut) 229,5 (86,5/87). 12. Adolf Hirner (Aut) 229,3 (86,5/85). 13. Jiri Parma (Tch) 229,1 (85/87). 14. Steve Collins (Can) 228,8 (86/85,5). 15. Andreas Bauer (RFA) 227,4 (86/84).

16. Raiko Lotric (You) 226,3 (85/84). 17. Mike Holland (EU) 226,0 (87,5/86). 18. Klaus Ostwald (RDA) 225,3 (83/86). 19. Jens Weisflog (RDA) 225,0 (84/84,5). 20. Ernst Vettori (Aut) 223,3 (86/83). Puis les Suisses: 39. Pascal Raymond 209,0 (82,5/81). 42. Paul Egloff 207,6 (83/81,5). 48. Roland Glas 119,6 (79,5/80). Non qualifiés pour la deuxième manche: 54. Fabrice Piazzini 97,1 (79). 57. Christian Hauswirth et Olivier Schmid 96,5 (78). 64. Gérard Balanche 87,1 (74). 69 concurrents classés.

Par équipes: 1. Finlande 476,3. 2. Norvège 1 474,8. 3. Canada 472,4. 4. RDA 459,5. 5. Autriche 2 458,8. 6. Norvège 2 457,7. Puis: 11. Suisse 1 422,3.

Classement après la première manche: 1. Kokkonen 12,7. 2. Bergerud 122,1. 3. Ruud 121,8. 4. Bulau 120,7. 5. Findeisen 118,4. 6. Tepes 118,3. 7. Sumi 117,2. 8. Bauer 115,8. 9. Collins 115,3. 10. Puikkonen et Hirner 115,1.

Classement de la Coupe du monde (12 épreuves): 1. Matti Nykaenen (Fin) 157. 2. Bulau 130. 3. Armin Kogler (Aut) 111. 4. Hansson 99. 5. Bergerud et Steinar Braaten (No) 79. 7. Kokkonen 70. 8. Jens Weisflog (RDA) 64. 9. Klaus Ostwald (RDA) 55. 10. Markku Pusenius (Fin) 52. Puis: 20. Sumi 29.

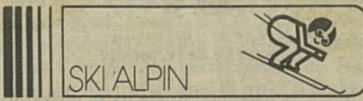
Ce classement est provisoire, car on retiendra pour chaque sauteur ses deux meilleurs résultats sur trois concours à la fin de la Semaine suisse.



Le tiercé vainqueur de St-Moritz: de gauche à droite, Per Bergerud, Horst Bulau et Pentti Kokkonen. (Keystone)

Entraînement à Sarajevo: Todd Brooker le plus rapide

P. Mueller: commotion cérébrale



Leader de la Coupe du monde, Peter Mueller a été victime d'une grave chute lors du dernier entraînement avant la descente de Sarajevo: après avoir réalisé le 3^e meilleur temps intermédiaire, il chuta peu avant le schuss d'arrivée en retombant après un saut. Le Zurichois a manifestement touché une pierre, comme en témoignait la semelle de son ski profondément entaillée. Déséquilibré, il n'a pu éviter de tomber sur le dos. Le Suisse était évacué couvert de sang et emmené à l'hôpital de Sarajevo le cou immobilisé par une minerve.

La série noire continue donc pour le skieur d'Adliswil, qui avait déclaré après ses différents ennuis de la saison (la tache d'huile de Val Gardena, la fixation ouverte au super-G de Pianca-

vallo et la disqualification de Val-d'Isère): «Il ne me manque vraiment plus que de me blesser en chutant»...

Le chef de clinique de l'hôpital Kosevo, le Dr Mihailo Vujovic, a publié un communiqué après l'hospitalisation de Peter Mueller: «Peter Mueller est hors de danger mais il souffre d'une profonde commotion cérébrale. Des examens poussés sont en cours. Le coureur n'a pas d'autres blessures».

Le médecin de l'équipe suisse n'avait pas encore pris position. Toutefois, il faut prévoir une immobilisation de plusieurs semaines pour Peter Mueller.

Le meilleur temps de cette ultime séance a été réalisé par le vainqueur de la descente du Hahnenkamm Todd Brooker. Sur une piste plus lente que les jours précédents, le Canadien a relégué les Autrichiens Franz Klammer et Harti Weirather à 50 centièmes. Parmi les Suisses, le plus rapide fut Conradin Cathomen, huitième à 1^{er}13. Les autres sont pour la plupart demeurés sur la réserve.

Pas d'entraînement aux Diablerets

Le premier entraînement en vue de la descente féminine des Diablerets qui doit se dérouler samedi n'a pu avoir lieu mercredi. La pluie qui tombait jusqu'à 2000 m d'altitude avait en effet rendu la piste trop molle. Parmi les concurrentes qui ont attendu vainement de pouvoir effectuer une descente se trouvait Erika Hess, qui a décidé de participer à l'épreuve dans l'optique du combiné.

Coupe d'Europe: Alpiger 3^e à Méribel

Méribel. Descente de Coupe d'Europe masculine: 1. Bill Johnson (EU) 1'40''04. 2. Andry Chambers (EU) à 0''44. 3. Karl Alpiger (S) et Frank Pons (Fr) à 0''94. 5. Henri Feige (Fr) à 1''15. 6. Michael Brown (EU) à 1''19. 7. Frank Piccard (Fr) à 1''30. 8. Christian Soelle (Aut) à 1''61. Puis: 14. Bruno Fretz (S) à 1''96. Classement général de la Coupe d'Europe: 1. Johnson 75. 2. Chambers 60. 3. Piccard 58. 4. Gunnar Neurisser (Su) 40. 5. Feige 34. 6. Luc Gnolet (S) 30. Descente: 1. Johnson 75. 2. Chambers 60. 3. Feige 34.

Départ au 3^e étage

La principale curiosité de cette piste olympique est constituée par son départ: il est en effet situé au... 3^e étage du bâtiment d'arrivée du télésiège, un goulet traversant la maison permettant aux skieurs d'atteindre la piste, une dizaine de mètres plus bas! Ce départ insolite a été nécessité par les prescriptions de la FIS concernant la dénivellation minimum d'une descente pour la Coupe du monde, et à plus forte raison pour les Jeux, fixée à 800 mètres. Or, même en installant le départ tout au sommet de la colline de Bjelasnica, il manquait quelques mètres pour être en conformité avec les règlements. On a donc imaginé ce stratagème qui porte la dénivellation de la piste à 803 mètres...

Dernier entraînement en vue de la descente de Sarajevo: 1. Todd Brooker (Can) 1'54''32. 2. Franz Klammer (Aut) et Harti Weirather (Aut) à 0''50. 4. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 0''51. 5. Steve Podborski (Can) à 0''61. 6. Peter Wirnsberger (Aut) à 1''07. 7. Helmut Hoeflechner (Aut) à 1''07. 8. Conradin Cathomen (S) à 1''13. 9. In McLeish (Ca) à 1''33. 10. Ken Read (Ca) à 1''47. 11. Silvano Meli (S) à 1''83. 12. Peter Luescher (S) à 1''92.

Puis les autres Suisses: 17. Toni Buergler à 2''47. 19. Urs Raeber à 2''75. 24. Bernard Fahner à 3''45. 28. Gustav Oehrl à 3''71. 30. Daniel Mahrer à 3''73. 33. Bruno Kernen à 4''03.

A 11 h. à la TV

Le service sportif de la Télévision romande communique que la descente messieurs de Sarajevo aura lieu aujourd'hui jeudi à 10 h. 55 et non à 12 h. 15 comme prévu.

Championnats des gardes-frontière des pays alpins

Franz Renggli comme il y a deux ans

Comme il y a deux ans en Bavière, Franz Renggli (31 ans) a remporté à La Lenk l'épreuve de ski de fond des championnats des gardes-frontière des cinq pays alpins. Sur un parcours de 12,75 km, Renggli a précédé le Français Claude Bardonnell de 55 secondes. Alfred Schindler a terminé la cinquième place. Le slalom géant est revenu au Français Yves Tavernier.

Course de fond (12,75 km): 1. Franz

Renggli (S) 40'16''9. 2. Claude Bardonnell (Fr) 41'11''. 3. Patrick Fine (Fr) 41'23''9. 4. Giorgio Vanzetta (It) 41'38''3. 5. Alfred Schindler (S) 41'55''7. 6. Reinhard Erath (Aut) 42'17''9. Puis: 8. Fabrizio Valentini (S) 42'47''4. 47. concurrents classés.

Slalom géant (58 portes): 1. Yves Tavernier (Fr) 2'45''33. 2. Roberto Erlacher (It) 2'45''36. 3. Hannes Spiss (Aut) 2'45''91. 4. Florian Beck (RFA) 2'46''24. 5. Patrick Lamotte (Fr) 2'46''83. 6. Ivano Edalini (It) 2'47''52.

Le titre national à Alfred Schindler

A La Lenk ont eu lieu également les championnats suisses des gardes-frontière. En fond (sur 18,3 km avec tir), Alfred Schindler, membre de l'équipe nationale de fond, s'est imposé devant un ex-membre, Franz Renggli. Par patrouilles, le Corps de gardes-frontière 5 de Lausanne a pris les deux premières places, Michel Cheseaux remportant également le slalom géant.

Championnats suisses de ski des gardes-

frontière, à La Lenk: Fond (18,3 km), avec tir: 1. Asp Alfred Schindler (GWK 3) 57'48'' (pénalité de tir 0'). 2. App Franz Renggli (GWK 3) à 2'39'' (2'). 3. App Fabrizio Valentini (GWK 3) à 3'09'' (0').

Patrouilles. Cat. A (18,3 km): 1. Corps de gardes-frontière 5 Lausanne (cpl Pierre-Alain Schers, app André Crettenand, app Alfred Kurth) 1 h. 01'16'' (bonification de tir 12'). 2. CGF 5 Lausanne «2» (cpl Konrad Gabriel, app Michel Cheseaux, app Jacques Grandjean) à 15'' (11').

Nouveau titre pour Micheline Cardinaux

Déjà en évidence lors des championnats de l'association romande, la jeune Micheline Cardinaux d'Avry-devant-Pont s'est également distinguée lors des championnats OJ de la Suisse ouest qui se sont disputés dans les Fanches-Montagnes. Elle s'est imposée dans la catégorie OJ filles III avec 14''

d'avance sur Florence Chopard de Saignelégier et 15'' sur Sandra Audemars du Brassus.

Dans le relais OJ filles, l'ARS s'est classée 2^e avec Sandra Audemars, Marlyse Chérix et Micheline Cardinaux. La victoire est revenue à un trio du giron jurassien.



Le HC Lugano échoue Calendrier inchangé

Le protêt du HC Lugano n'a pas eu de succès. Le calendrier du tour final du championnat et de la poule promotion-relégation resteront inchangés.

Le président de la Ligue nationale, André Perey (Vufflens-le-Château) en a décidé ainsi après de nombreuses discussions avec les autres clubs. Lugano fondait sa réclamation sur le fait que cinq de ses matches «at home» étaient en concurrence directe avec des rencontres jouées aux mêmes dates à Ambri Piotta. Cet état de chose, selon le club tessinois, est fort préjudiciable sur le plan de l'affluence et donc des recettes. Dans sa réponse, la Ligue nationale souligne que la distance entre Lugano et Ambri est de 90 km. Elle n'est donc pas inférieure à celles qui touchent les clubs des régions des Grisons, de Zurich ou de Berne.



La Supercoupe à Aston Villa

Après les prolongations, Aston Villa a battu Barcelone 3-0 à Villa Park et a remporté mercredi soir la Supercoupe d'Europe.

L'équipe britannique, qui avait été battue par les Espagnols sur le score de 0-1 au match aller, a finalement remporté la coupe après un match particulièrement dur qui a vu l'expulsion de trois joueurs (deux de Barcelone et un de Villa). En outre des avertissements ont été adressés à neuf joueurs.



Madame Elfried Loup-Jung, à Payerne;
Monsieur et Madame Gilbert Loup-Dubey et leurs enfants Olivier, Marie-Claude et Valérie, à Menton (France);
Madame et Monsieur Jean-Pierre Gattlen-Loup et leurs enfants Didier et Christophe, à Payerne;
Madame veuve Clara Dessarzin-Loup, à Surpierre, et ses enfants;
Madame et Monsieur Henri Maillard-Loup, à Yverdon, et leurs enfants;
Madame veuve Ottilie Loup-Zahno, à Villeneuve/FR, et ses enfants;
Madame et Monsieur Walter Teufel-Jung, à Offenburg (Allemagne) et leurs enfants;
Monsieur Albert Bickel-Jung, à Karlsruhe (Allemagne), et son fils;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile LOUP

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une courte maladie, le 25 janvier 1983, dans sa 82^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Payerne, le vendredi 28 janvier 1983.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église catholique à 13 h. 45.

Honneurs à 14 h. 30.

Récitation du chapelet en ladite église, le jeudi 27 janvier 1983, à 19 h. 30.

Le défunt repose en la chapelle de l'église.

Domicile de la famille: Jean-Pierre Gattlen-Loup, route d'Yverdon 47, 1530 Payerne.

Prière de ne pas faire de visite.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-37488



Monsieur et Madame Gabriel Rossier-Piccand, à Marly, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg;

Madame et Monsieur Jean Gfeller-Rossier, à Fribourg;
Monsieur Armand Rossier, à Fribourg, et ses enfants Jacques, Patrice et Marie-José;
Monsieur Arnold Wider, à Rueyres-Saint-Laurent;
Les familles Rossier, Progin, Rohrbasser et Maillard,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Marie ROSSIER

née Wider

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée subitement à Lui, le mardi 25 janvier 1983, dans sa 90^e année, réconfortée par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Sainte-Thérèse, le vendredi 28 janvier 1983 à 14 h. 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en ladite église ce jeudi 27 janvier à 19 h. 45.

Adresse de la famille: M. Jean Gfeller-Rossier, rte de Villars 23, 1700 Fribourg.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Remerciements

Profondément émus, par tant d'attentions et de sympathie, reçues lors de la maladie, et du décès de

Madame Rose BRODARD

son époux et ses enfants, vous remercient bien sincèrement. Votre présence aux funérailles et au chapelet, vos prières, vos offrandes de messes, vos envois de couronnes et de fleurs, vos délégations, vos drapeaux, vos chants et vos messages, nous ont profondément touchés.

Un merci tout particulier à Messieurs les curés de Praroman et d'Epends, au docteur et à Madame Charles Müller, à Madame Wicky, pour leur disponibilité et leur inlassable dévouement.

Merci à vous toutes, ses amies et ses voisines, qui lui avez rendu visite si souvent durant sa longue maladie, à vous, Mesdames Egger et Perritaz pour tant d'égards et de gentillesse dont vous l'avez entourée.

La messe de trentième

sera célébrée ce vendredi 28 janvier 1983, à 20 heures, en l'église de Praroman.



Le «Männerchor Freiburg»

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Otto Rytz

son dévoué membre,
président et président d'honneur

Le culte sera célébré le vendredi 28 janvier 1983, à 14 heures, en l'église réformée à Fribourg.



La Société de tir de la ville de Fribourg,
Confrérie des tireurs de Saint-Sébastien

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Otto Rytz

membre d'honneur

Le culte sera célébré en l'église réformée de Fribourg, le vendredi 28 janvier 1983, à 14 heures.

17-37463



La Société fribourgeoise des
officiers

a le regret de faire part du décès de

capitaine Otto Rytz

membre de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-3750



La Chambre fribourgeoise des
agents généraux

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Otto Rytz

ancien agent général

Le culte sera célébré en l'église réformée de Fribourg, le vendredi 28 janvier 1983, à 14 heures.

17-37464



La section Moléson du
Club alpin suisse

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Otto Rytz

membre vétéran

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-37502

Autres avis mortuaires
en page 22



Monsieur Joseph Egger, à Guin;
Monsieur et Madame Joseph Egger-Gugler, à Marly;
Monsieur et Madame Rolf Egger et leurs enfants Diane et Olivier, à Fribourg;
Monsieur et Madame Roland Egger et leurs enfants David et Marc, à Bulle;
Monsieur et Madame Claude Déneraud-Egger et leurs fils Vincent, à Avry-sur-Matran;
Monsieur et Madame Claude Gendre-Egger, à Duesseldorf;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Pauline EGGER

née Schwaller

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, enlevée à leur tendre affection après une longue maladie, chrétiennement supportée, dans sa 78^e année.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale de Guin, le samedi 29 janvier 1983, à 10 heures.

Veillée de prières, demain vendredi 28 janvier, à 19 h. 30, en l'église de Guin.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de Guin.

En lieu et place de couronnes ou de fleurs, veuillez penser à l'Institut «Les Buissonnets», Fribourg, ccp 17-5881.

17-1700



Madame Claire Mooser-Gumy;
Madame Yvette Cabarrou-Mooser et ses enfants Pascal et Valérie;
Madame et Monsieur Hans-Ulrich Heim-Mooser et leurs enfants Barbara et Sophie;
Madame Eliane Mooser et Monsieur Ernest Schönenberger;
Madame et Monsieur Emile Mooser et leurs enfants, à Fribourg;
Madame et Monsieur Emile Joye-Mooser, à Garmiswil;
Les familles Grandjean, Gumy, Ayer, à Bulle, Lausanne et Genève;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard MOOSER

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, parent et ami enlevé à leur tendre affection le 26 janvier 1983, à l'âge de 63 ans après une longue maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du centre œcuménique de Meyrin-Feuillasse, où le défunt repose, vendredi 28 janvier, à 14 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Meyrin-Feuillasse.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez envoyer un don au village Pestalozzi, Trogen, ccp 90-7722.

Domicile: 16, chemin des Vidollets - 1214 Vernier.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Emile Mauron, à Echarlens;
Mademoiselle Julie Frossard, à Echarlens;
Madame Jeanne Barras-Frossard, à Bulle, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Placide Frossard-Savary, à Orsonnens, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Marie Charrière-Frossard, à Maules, ses enfants et petits-enfants;
Sœur Suzanne Frossard, à Belfaux;

Monsieur et Madame Meinrad Frossard-Python, à Riaz, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Pierre Frossard-Fragnière, à Bulle, leurs enfants et petites-filles;

Famille de feu Louis Mauron-Corpataux, à Prez-vers-Noréaz;

Monsieur Henri Mauron, à Fribourg;

Famille Aimé Mauron-Roos, à Berne;

Famille Fernand Mauron-Rochat, à Massonnens;

Famille de feu Joseph Dougoud-Mauron, à La Tour-de-Trême;

Famille de feu Charles Mauron-Magne, à Fuyens;

Les enfants et petits-enfants de feu François Frossard-Oberson;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Elisa MAURON

née Frossard
tertiaire de Saint-François

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, le mercredi 26 janvier 1983, à l'âge de 77 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église d'Echarlens, le vendredi 28 janvier, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire: Monsieur Emile Mauron, 1631 Echarlens.

R.I.P.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tient lieu.

Equipe suisse: le groupe B en 1986

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à Lausanne, la Fédération suisse de basketball, par l'intermédiaire de son président Michel Rouiller et du président de la commission technique Etienne George, a défini les principaux objectifs des différentes équipes nationales, avec notamment pour l'équipe masculine la promotion en 1986 dans le groupe B des championnats d'Europe.

auront lieu en Suisse. Il est possible aussi que la Suisse réponde favorablement à l'invitation de la Finlande en septembre (16-18), alors qu'un autre stage est prévu à Noël avec un tournoi en Hollande ou en Belgique. Il est aussi possible qu'un tournoi d'équipes nationales soit mis sur pied en Suisse.

En 1984, l'équipe nationale participera au tournoi pré-olympique en France, ce tournoi étant précédé d'un stage de préparation de quinze jours. Elle a par contre renoncé aux championnats d'Europe du groupe C qui se déroulent en avril, soit en plein championnat. En 1985, il y aura déjà la préparation pour les championnats d'Europe 1986 avec un stage en été et un autre à Noël. Toute une structure sera mise en place. La Suisse organisera vraisemblablement un tournoi des équipes nationales qui ne se seront pas qualifiées pour les championnats d'Europe. En 1986 enfin, ce sera les championnats d'Europe, avec objectif principal, l'ascension dans le groupe B.

Hugo Harrewijn s'occupe également de l'équipe nationale des juniors, qui disputera un match amical en juin contre une équipe espagnole et participera à un stage à Friesch en juillet. Elle participera au tour éliminatoire des championnats d'Europe en 1984.

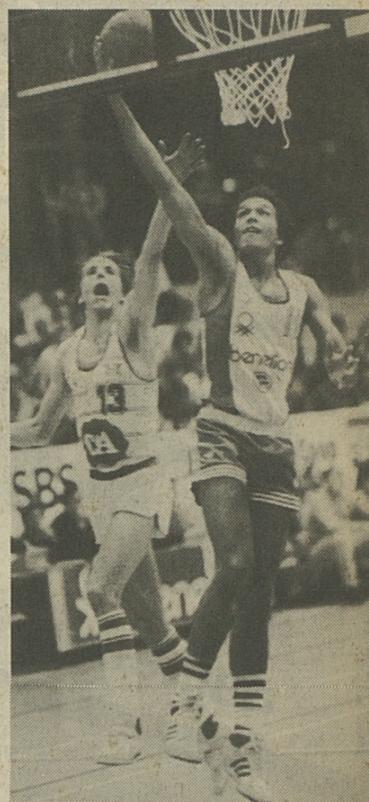
Une Fribourgeoise en équipe cadette

M^{me} Lavatsch eut aussi l'occasion de présenter le programme des équipes nationales féminines. La première équipe participera au mois d'avril aux éliminatoires des championnats d'Europe. Deux réunions en mars, dont une de quatre jours à Macolin, sont prévues pour préparer ce rendez-vous. Quatorze filles ont été retenues pour les stages et dix d'entre elles iront à Trévise en avril pour affronter l'Italie, l'Espagne, la Finlande et l'Irlande. On trouve huit Romandes et six Alémaniques dans ce cadre.

D'autre part, la Suisse sera présente en 1985 à un tour éliminatoire des championnats d'Europe des cadettes. Là aussi un travail est effectué en profondeur et il s'agira de présenter une équipe pour cette échéance. Actuellement, on trouve dans ce cadre une Fribourgeoise, en l'occurrence Jana Koller, âgée de 17 ans et mesurant déjà 1 m 82.

La Fédération suisse semble vouloir repartir sérieusement avec ses équipes nationales afin de rendre la Suisse à nouveau crédible. Le programme est en tous les cas copieux.

Marius Berset



Marcel Dousse, l'une des valeurs sûres du basketball helvétique.

(Photo J.-J. Robert)

certainement revoir leur formule de championnat et se pencher aussi sur le budget qui sera présenté le 12 mars prochain à Fribourg à l'occasion de l'assemblée de la fédération.

Par rapport aux années précédentes, il n'y a plus d'équipes d'espoirs, mais plutôt un cadre élargi pour l'équipe nationale des seniors. Pour l'instant, l'entraîneur national conserve le même cadre, avec la possibilité d'introduire précisément des espoirs. Si deux joueurs du Fribourg Olympic, Marcel Dousse et Dominique Briachetti, font partie de ce cadre, deux autres sont intégrés dans le cadre de l'équipe nationale des juniors, qui sont tous nés entre 1965 et 1967 et qui préparent les championnats d'Europe de 1984. Il s'agit de Jean-Luc Rouiller et de Jean-Luc Maradan.

Les pré-olympiques et les Européens

Bien que le contrat de l'entraîneur Harrewijn n'aille pour l'instant que jusqu'à la fin de la présente saison, l'équipe nationale s'est déjà fixé plusieurs objectifs, comme le tournoi pré-olympique en France l'année prochaine ou les championnats d'Europe en 1986. Dès lors, tout un programme de préparation a été établi. Les seniors effectueront cette année encore un stage à Pentecôte (20-23 mai) avec deux matches contre une équipe engagée dans les championnats d'Europe du groupe A en France. Ces matches

Quatre Fribourgeois dans les cadres

Avant d'en venir au programme des prochaines années, Michel Rouiller parla d'un recrutement difficile, mais releva aussi la très nette amélioration de l'état d'esprit des clubs qui ne font plus de difficultés à l'équipe nationale. Les finances, tout comme les dates à disposition de l'équipe nationale durant le championnat, sont des points extrêmement importants à étudier. La balle est actuellement dans le camp des clubs de Ligue nationale A qui devront

Rallye de Monte-Carlo: festival des Lancia Rohrl plus que jamais favori



Les Lancia tiennent le bon bout: la nuit de mardi à mercredi et la matinée d'hier n'ont en rien altéré leur position en tête du 51^e Rallye de Monte-Carlo, elles l'ont même plutôt consolidée. Plus que jamais l'Allemand Walter Rohrl est désormais le grand favori de l'épreuve: il a trois minutes et demie d'avance sur l'autre Lancia, celle du Finlandais Markku Alen, et surtout plus de huit minutes sur le troisième, le Suédois Stig Blomqvist sur Audi Quattro.

Seuls des ennuis techniques ou la malchance semblent maintenant pouvoir empêcher une victoire de Lancia dans ce rallye, qui s'achèvera vendredi matin après les 10 dernières épreuves spéciales chronométrées de la nuit de jeudi.

Jusqu'à présent c'est l'un des Monte-Carlo les plus secs et les plus chauds auquel les concurrents participent. Pas de neige, pas de pluie, quelques plaques de verglas seulement de-ci de-là en haut des cols: il y a bien longtemps qu'on n'avait pas vu cela.

Et les Lancia Rally, les petites merveilles mises au point l'année dernière, ne pouvaient rêver terrain plus favorable pour donner la preuve de leur maniabilité et de leur vélocité.

Les Audi Quattro, comme l'année dernière, faisaient avant le départ de l'épreuve figure d'épouvantails. Mais,



Nydegger 3^e à Yverdon

Disputant samedi dernier à Yverdon la troisième manche de l'omnium romand de cyclocross, le Fribourgeois Beat Nydegger, vainqueur des deux premières manches, a pris cette fois la troisième place derrière le Genevois Gilles Blaser et l'Urbigène Pascal Richard, vainqueur d'une course de catégorie B la semaine précédente. Avec cette troisième place, Nydegger est assuré de remporter l'omnium, d'autant plus qu'il a devancé son plus dangereux rival du classement général, François Terrapon, 4^e à Yverdon. Quant à Dominique Favre de la Pédale fribourgeoise, il a pris la huitième place.

Le lendemain à Staefa, Beat Nydegger participait à une nouvelle épreuve de la catégorie A. Il s'est classé 15^e à plus de quatre minutes du vainqueur, Albert Zweifel, soit un rang qui correspond à ses possibilités actuelles.

(M.Bt)

comme l'année dernière, la neige n'a pas été au rendez-vous et les voitures allemandes n'ont pu profiter de leurs quatre roues motrices pour dominer leurs concurrentes. Et les rôles sont renversés: sans les neiges d'antan, ce sont les Lancia qui exercent cette domination que l'on attendait des Audi.

Cette étape commune, gros morceau du Monte-Carlo, a donné lieu à un festival des voitures italiennes: sur les 14 spéciales disputées depuis mardi matin, une seule leur a échappé. Et Rohrl à lui seul en a remporté neuf.

Seul regret pour Lancia, les ennuis de turbo de Jean-Claude Andruet mardi soir, qui empêchent de réaliser un impressionnant triplé au classement général. Derrière, les deux Audi de Blomqvist et du Finlandais Hannu Mikkola sont en position d'attente, n'espérant qu'une faute ou une défaillance de Rohrl ou d'Alen.

Abandon de Fréquelin

Les Opel de leur côté ont perdu une bonne occasion de figurer dans le trio de tête, avec l'abandon dans la nuit de mardi à mercredi de Guy Fréquelin, qui se trouvait alors en quatrième position.

«Je ne regrette rien. J'ai déjà été deuxième et troisième, cela ne m'intéressait pas de jouer la troisième place: je voulais me rapprocher de la tête», expliquait-il en racontant sa sortie de route, dans la 10^e spéciale de l'étape commune, entre Saint-Barthélemy-du-Gua et Saint-Michel-des-Portes (Isère).

Quant aux R-5 turbo, éloignées dès le début de la lutte pour les premiers rôles, elles se maintiennent et grignotent des places au classement: Bruno Saby notamment, sur sa voiture «semi-officielle», est sixième entre les deux Opel d'Ari Vatanen et d'Henri Toivonen (ce dernier a perdu huit minutes à cause d'un problème de roue), et Jean Ragnotti est huitième.

A signaler enfin un accident dans la nuit de mardi à mercredi, dont a été victime un spectateur, renversé par la Golf GTI d'un concurrent. Le spectateur a été conduit à l'hôpital avec une jambe cassée, et l'épreuve spéciale dans laquelle l'accident s'est produit a été annulée.

Les Suisses dans le coup

Six des neufs équipages suisses partis samedi de Lausanne faisaient partie des 100 premiers après le «parcours commun» autorisés prendre part à l'ultime étape. Philippe Roux - Michel Wyder, sur Porsche 934 Turbo (15^e), mais aussi Jean-Robert Cortthay - Bruno Reali, sur Porsche SC (19^e), ont eu un comportement particulièrement brillant.

Alen 2^e, Blomqvist 3^e

Classement général provisoire, à l'issue de l'étape commune et avant l'étape finale de la nuit de jeudi à vendredi: 1. Walter Rohrl (RFA); Lancia Rally, 5h.14'52"; 2. Markku Alen (Fin), Lancia Rally, à 3'25"; 3. Stig Blomqvist (Su), Audi Quattro, à 8'22"; 4. Hannu Mikkola (Fin); Audi Quattro, à 11'02"; 5. Ari Vatanen (Fin); Opel Ascona, à 13'17"; 6. Bruno Saby (Fr), R-5 turbo, à 14'51"; 7. Henri Toivonen (Fin), Opel Ascona, à 16'07"; 8. Jean Ragnotti (Fr), R-5 turbo, à 17'43"; 9. Jean-Claude Andruet (Fr), Lancia Rally, à 22'37" (dont 12'00 de pénalisation); 10. Francis Serpaggi (Fr), Lancia Rally privée, à 26'12".

Puis les Suisses: 15. Roux - Wyder (Porsche 934 Turbo), à 48'50"; 19. Cortthay - Reali (Porsche SC) à 55'58"; 29. Menghini - Bertholet (Porsche 930) à 1 h. 09'36"; 54. Rosset - Dorner (Renault 5 Alpine Turbo) à 1 h. 26'23"; 78. Vagnières - Borgo (Fiat Ritmo) à 1 h. 30'13"; 88. Margairaz - Puchat (Opel GTE) à 1 h. 44'43". Non-qualifiés pour la dernière étape: 111. Braegger - Arnord (VW Golf GTI) à 1 h. 56'19". Éliminés: Meylan - Geistlich (Datsun Violet) et Scemama - Schertenleib (Porsche Carrera).



Aux Etats-Unis Petra Delhees logiquement éliminée

Petra Delhees a été logiquement éliminée au 2^e tour du tournoi de Marco Island, doté de 100 000 dollars, par la 11^e joueuse mondiale, Virginia Ruzici. Tête de série N° 4 de l'épreuve, la Roumaine s'est imposée sans difficulté 6-1 6-2.

Claudia Pasquale n'a pas été plus heureuse, au premier tour, face à la Brésilienne Claudia Monteiro, qu'elle avait battue l'an passé à Wimbledon. La Zurichoise s'est inclinée 6-1 6-4.

A Fort Meyers, Susanne Schmid a été éliminée au 4^e tour des qualifications et Eva Krapl dans son premier match du tableau principal. «Sortie» au 2^e tour à Fort Lauderdale, Karin Stampfli n'est pas encore entrée en lice à Fort Meyers.

Fort Lauderdale. Circuit USTA. 10 000 dollars. Tableau principal, 2^e tour: Nathalie Phan Than (Fr) bat Karin Stampfli 2-6 6-4 6-3.

Fort Meyers. Circuit USTA. 10 000 dollars. Qualifications. 1^{er} tour: Susanne Schmid bat Michèle Carey (EU) 6-0 6-0. 2^e tour: Schmid bat Elaine Friedland (EU) 6-1 6-3. 3^e tour: Schmid bat Julie Salmon (GB) 6-4 6-1. 4^e tour: Susan Rains bat Schmid 7-6 6-0. Tableau principal. 1^{er} tour: Renée Uys (AFS) bat Eva Krapl 6-4 6-1.

Olympic féminin battu 69-53 (35-27) à Sion Le réveil est venu trop tard

Le 2^e tour a mal débuté pour l'équipe fribourgeoise qui est revenue du Valais avec une défaite à son actif. Les 16 points d'écart sont sans appel et les Fribourgeoises, qui ont eu besoin d'une mi-temps pour se mettre en train, se sont laissé distancer par une équipe valaisanne fort combative.

Le contingent fribourgeois était presque au complet et il débuta avec C. Romanens, A. Eicher, M. Aebischer, P. Schmutz et C. Epenoy comme cinq de base. Olympic avait adopté une défense zone contre l'individuelle de Sion.

On peut dire que rien n'a marché pour Fribourg. Les tirs ont été rares jusqu'à la 6^e minute et la défense a connu de sérieux problèmes. Personne ne trouva de solution pour contrer M.-L. Favre et L. de Faveri. Une joueuse trouvait toujours le moyen, malgré le barrage des Fribourgeoises, d'inscrire deux points.

Olympic n'avait que 4 points de retard sur Sion à la 14^e minute. Il tenta alors toutes sortes de défenses, de la zone à l'individuelle, en terminant par le pressing. Ce qui eut pour effet de réveiller les Fribourgeoises, mais hélas! ne leur permit pas de remonter à la marque.

On aurait pu attendre un changement en deuxième mi-temps, mais il n'en fut rien. Aucune action spectaculaire n'a été entreprise par une équipe fribourgeoise qui visiblement manquait d'énergie. Un passage à vide entre la 6^e et la 10^e minute donnait à Sion une dizaine de points supplémentaires. Les deux équipes avaient à leur actif, à la 9^e minute, 54 points pour Sion contre 33 pour Fribourg.

L'avantage des Valaisannes augmenta jusqu'à 24 points à la 16^e minute. Fribourg Olympic, dans un sursaut d'orgueil, retrouva le chemin du panier et inscrivit 11 points dans les 3 dernières minutes. C'était bien car on vit enfin un Olympic dynamique et capable de marquer, mais c'était un peu tard car Sion était depuis longtemps hors de portée.

Olympic: M. Bovigny (4), B. Giacconi (2), V. Germano (-), C. Romanens (4), M. Aebischer (3), P. Schmutz (21), C. Epenoy (11), I. Donegani (-), A. Eicher-Currat (8).

Prochain match d'Olympic: samedi 29 janvier, à 17 h., à la halle des Sports, contre Atlantis.

N.Z.

LE HC FRIBOURG GOTTÉRON communique...

que les abonnements pour les 5 premiers matches, ainsi que les billets individuels, sont en vente exclusivement aux caisses de la patinoire, les lundi, mercredi et vendredi, de 19 h. à 21 h.

De plus: vente également le samedi 29 janvier 1983, de 9 h. à 11 h. 30.

Prix: adultes Fr. 50.- pour 5 matches enfants Fr. 30.- pour 5 matches

les 3 derniers jours chez **SCHILD**

50% sur tous les articles de mode déjà baissés pour dames, messieurs et enfants

en plus: sur les articles non baissés **20%** excepté: Calida, Libero, Isa, Jockey

SCHILD La mode à suivre

FRIBOURG, 18, rue de Romont

(vente au rabais autorisée du 15-29 janvier 1983)

ATTENTION!

Nous soldons

(du 15 au 29 janvier)

- frigos
- congélateurs
- lave-linge
- lave-vaisselle
- cuisinières

RABAIS jusqu'à 40%

Profitez!
Renseignez-vous
☎ 037/22 40 10

Comptoir Ménager

P. Morandi & C^{ie}
Guillimann 12 - Fribourg 17-1133

Hauteville
à vendre, de particulier,

BELLES PARCELLES

aménagées, ensoleillement et tranquillité au maximum.

Case postale 976, Bulle
☎ 029/2 95 01, le soir.

17-460115

A LOUER à Gambach

MAGNIFIQUE APPARTEMENT 5 pièces

libre de suite ou date à convenir.
Prix: Fr. 1400.— + charges.

Ecrire sous chiffre Y 17 - 037384
Publicitas, 1701 Fribourg.

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Le moteur.

Moteur de 1,4 litre développant 80 CV. De 0 à 100 km/h en 10,9 secondes. Compte-tours, roues alu, spoilers avant et arrière sont plus que des tape-à-l'œil. Sièges arrière rabattables séparément. Couleurs: rouge, gris métallisé, noir. Visa GT avec moteur de 1360 cm³, Visa L et Super E avec moteur de 1124 cm³.

Visa
Citroën GT.
Une européenne. Citroën: des tractions avant depuis 1934.



Offres de reprises très avantageuses.

CITROËN préfère TOTAL

A LOUER dans ferme soigneusement rénovée à 8 km au sud-ouest de Fribourg

APPARTEMENT neuf
en duplex de 5½ pièces
comprenant séjour avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine habitable, salle de bains et W.-C. séparés, garage et jardin. Loyer mensuel Fr. 1250.—. Disponible fin mai 1983.

S'adresser sous chiffre D - 17 - 037390 Publicitas, 1701 Fribourg

OFFRES D'EMPLOI

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

manœuvre

- travail très varié et intéressant
- excellentes conditions d'engagement

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à:

17-37434

agd A. Geneux-Dancet S.A.
1700 FRIBOURG 35a, ch. des Neigles
tél. (037) 28 23 69

A louer, route de la Gruyère 41, magnifique

appartement de 4½ pièces
grand living de 40 m², cuisine bien équipée, bain et douche.
Fr. 1200.—, charges comprises avec garage.
☎ 24 41 86
dès 10 heures.

17-300312

A louer route de Villars-Vert, Villars-sur-Glâne

appartement de 3½ pièces
dès le 1^{er} avril 1983 ou à convenance.
Offre sous chiffre VOS 37591
Publicitas, 3001 Berne.

A louer, au centre du village de ST-AUBIN (FR)

2 LOGEMENTS NEUFS
de 2½ pièces de suite ou à convenir.
S'adresser
☎ 038/51 14 12
ou 038/51 39 98

28-27156

VILLE DE FRIBOURG Plans à l'enquête

Sont mis à l'enquête publique, à l'Inspectorat communal des constructions, bureau N° 1, Grand-Rue 37:

- Les plans présentés par STERNHAUS DUEIDINGEN AG, Architekturbüro, Amselweg 2, 3186 DUEIDINGEN, au nom de M. et M^{me} Emanuel GRAVEN-GUERTLER, 1700 FRIBOURG, pour la construction d'un garage double, à la route du Guintzet 5a, sur l'article 3759, plan folio 28e du cadastre de la commune de Fribourg.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions du lundi 31 janvier 1983 au vendredi 11 février 1983, au soir.

La Direction de l'Edilité
17-1006

Nouveau comité à l'association romande Le championnat suisse à Fribourg au mois de mai

Lors des derniers championnats romands qui eurent lieu en avril 1982 à Buix, quelques intéressés au développement de l'haltérophilie en Suisse romande décidèrent de recréer un comité qui était en veilleuse depuis 5 ans.

Ce nouveau comité se présente comme suit: président: Pierre Lesqueux, Nyon; vice-président: Daniel Tarditi, La Chaux-de-Fonds; caissier: Robert Guglielmazzi, Meyrin; secrétaire: Catherine Durrer, Genève; chef technique: Michel Tschan, Tramelan; entraîneur: Michel Froidevaux, Tramelan; membre: Laurent Vuilleumier, Tramelan.

La première réunion de ces nouveaux dirigeants s'est tenue samedi 15 janvier à Nyon. Il fallut plusieurs heures pour remettre à jour les règlements, formalités administratives et financières, etc.

Le but essentiel que s'est fixé ce nouveau comité est de caractère technique. Il concerne en premier lieu les athlètes de 14 à 25 ans, qui ne font pas partie du cadre national, et se traduira par une volonté d'amélioration des connaissances de base: plans d'entraînement à longue et courte échéance, cours de perfectionnement technique



et de force. Chaque athlète intéressé sera supervisé lors de meetings déterminés.

Le calendrier établi en parallèle avec les dates officielles fixées par la fédération suisse est le suivant:

- 19. 2: 1/2 finale Coupe de Suisse
- 5. 3: Championnat bernois
- 19. 3: 1/2 finale Coupe de Suisse
- 9. 4: Championnat romand à Genève
- 22-24. 4: Tournoi des petites nations à Monaco
- 7. 5: Championnat suisse élite à Fribourg
- 28. 5: Coupe romande
- 11. 6: Championnat suisse juniors à Rorschach
- 18. 6: Finale Coupe de Suisse, coupe Mader à Bienne
- 10. 9: Challenge 210 à Tramelan
- 18-30.10: Championnats du monde en URSS
- 3.12: Championnat jurassien à Buix

Reste à fixer la date du match international Suisse - Italie qui se déroulera en automne à La Chaux-de-Fonds. (Com.)

SFG Prez: tradition respectée

Relativement jeune — elle fut fondée en 1972 sur l'initiative, entre autres, du président du Football-Club — la section de gymnastique de Prez-Noréaz dispose déjà d'une expérience intéressante sur le plan technique grâce à la qualité du groupe des moniteurs et monitrices. Depuis que l'ancien président Henri Coquois est entré dans le rang c'est la technicienne Claudine Perroud qui dirige les destinées d'une section qui se met toujours en évidence lors de sa soirée annuelle. Cette année encore, la tradition fut respectée: l'ensemble des groupes qui composent la section de Prez offrit un spectacle varié et divertissant au nombreux public qui prit place à la salle communale du village. Essentiellement gymnique, la première partie de la soirée s'ouvrit avec le groupe des grandes pupillettes qui dominèrent fort bien le thème choisi par les deux monitrices « par-dessus le caisson ». Les dames prirent le relais et leur numéro, intitulé suite avec rubans, fut très agréable à l'œil et les applaudissements recueillis en fournirent la meilleure des preuves. Puis ce fut au tour du groupe des pupilles et pupillettes de se mettre en évidence dans un numéro original



que les moniteurs et monitrices avaient appelé entre deux chaises. Les dames actives aussi insérèrent une bonne dose de fantaisie dans leur exécution de mouvements à la croix qui figuraient à leur programme. Point fort de la section depuis plusieurs années, le groupe des filles à l'artistique avait pour mission de régaler le public aux barres asymétriques. Les protégées de Bernard Perroud — et de ceux et celles qui secondent efficacement le moniteur principal — s'attirèrent des applaudissements de circonstance grâce à la façon dont elles maîtrisèrent les difficultés d'un engin toujours spectaculaire. Le rythme, l'élégance, la variété, la gaieté et les jeux de lumière constituaient les principaux éléments de la seconde moitié du programme au cours de laquelle chaque groupe s'applique à présenter un numéro différent; il appartenait aux moniteurs et monitrices de mettre un terme à une soirée fort colorée sur le plan gymnique.

cir

Première ligue: Chênois perd et gagne en Singine Guin se maintient au sommet

Affrontant le CS Chênois, leader chez les hommes et lanterne rouge chez les dames, LTVS (Messieurs) et Guin féminin ont connu un degré de réussite diverse et couchent tous deux sur leurs positions. LTVS, battu sèchement, semble bien avoir rencontré le champion de groupe pour cette saison. Derrière, Meyrin se fait coiffer par Ecublens au quotient des sets. LTVS ne connaîtra plus de soucis cette saison malgré sa défaite. La défaite de Montreux contre Yverdon est plus inquiétante pour les Lémaniques dans la mesure où Sion prend une sérieuse option sur son maintien par sa victoire sur Veyrier. Lanterne rouge sans point, Nyon a tout de même pris pour la gloire un set à Meyrin.

En battant Chênois 3-0, Guin féminin se retrouve en tête à égalité de points derrière Montreux, mais l'écart s'amenuise (2,46 contre 2,42). Les Singinoises doivent être départagées pour la 2^e place avec Meyrin par le décompte des points / sets, ces 2 formations se situant chacune à 34-14. En queue de classement Fully confirme son effort de redressement et se porte à la hauteur d'Yverdon et à une encablure de Lausanne UC. Ainsi le championnat sera disputé jusqu'à la fin, tant pour le titre que pour éviter la relégation.

2^e ligue: bonne opération pour le VBC Fribourg

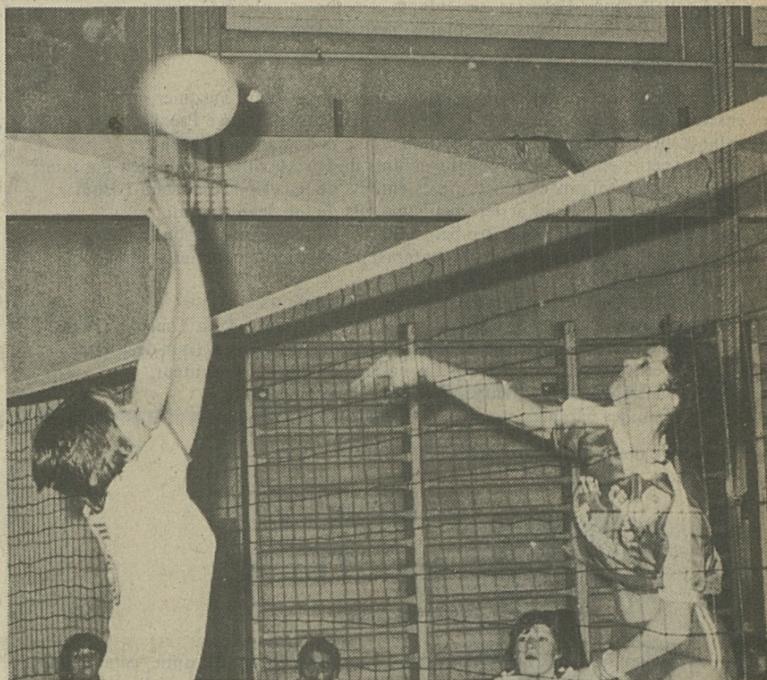
Une seule rencontre en retard en 2^e ligue féminine s'est déroulée cette semaine: le VBC Fribourg a réalisé une bonne affaire dans la lutte contre la relégation en battant Morat 3 à 2, après avoir mené 2 à 0 une rencontre à 4 points pour les 2 équipes. Désormais Wünnwil et Morat sont les plus menacés après Schmitten, dont le classement étonne quelque peu lorsqu'on connaît les possibilités de cette formation.

Coupe fribourgeoise

La 3^e ronde de la Coupe fribourgeoise aller/retour du 7 au 12 février et du 14 au 19 mars. Les quarts de finale se disputeront les 16/17 avril, les demi-finales le 23 avril et la finale le 7 mai.

Sont à jouer: Dames: Morat - Smile Treyvaux; Bulle - Fribourg; Payerne - Schmitten; Prez-Cormondes; Tavel - Planfayon; Wünnwil - Fides; Boesingen - Avenches; Cedra - Guin.

Hommes: Fribourg II - LTVS; Marly - Bulle II; Broc - Smile Treyvaux; Guin - Fides actif; Cormondes - Voléro Morat; Sportmann Bulle - Payerne; Schmitten I - Fribourg I; Schmitten II - Prez.



En championnat de 1^{re} ligue féminine, Guin (à droite) a très facilement battu la lanterne rouge Chênois, en ne lui cédant aucun set. (Photo Hertli)

Défaite logique de LTVS

Les Singinois de Markus Boschung sont un peu déçus dans leur match contre le leader, dans la mesure où leur objectif initial était de tenter et de réussir l'exploit, compte tenu qu'à l'aller à Genève LTVS ne s'était incliné que 3-2. Hélas pour l'équipe locale, les Genevois paraissent actuellement au mieux de leur forme et ne semblent pas usurper leur classement.

Pour LTVS, ce fut donc une rencontre difficile où l'on chercha en vain un remède pour contrer efficacement une attaque adverse de grand gabarit, qui s'élevait souvent plus haut que le bloc local. Comme LTVS ne fut pas à noce en réception sur de très bons services, la relance s'effectuant nettement trop près du filet, il ne faut pas trop s'étonner non plus d'avoir vu les attaquants locaux se briser sur le bloc adverse. Et comme Chênois possède de plus une défense athlétique et spectaculaire qui souvent parvenait à reprendre ce qui passait, il faut admettre le score finalement logique du succès genevois, LTVS manquant parfois de punch en attaque. Si pour LTVS la saison est terminée, Markus Boschung entend jouer le jeu jusqu'au bout et obtenir le meilleur classement final possible. Résultat: LTVS - CS Chênois 0-3 (5-15 / 7-15 / 11-15).

Match à sens unique pour Guin féminin

Chez les dames, Chênois sera relégué. Juger Guin dans ces conditions n'est guère facile tant la rencontre fut à sens unique. Marbach avoue toutefois une certaine satisfaction; ses filles ont joué le jeu sans tenir compte de la faiblesse de l'adversaire en restant totalement concentrées. Ne tombant pas dans le piège de la facilité, Guin a eu le mérite de maintenir le jeu à un niveau acceptable. L'entraîneur singinois se montre surtout content de la prestation d'Irène Aeby à la passe, en nette prise de confiance. C'est important dans la mesure où les titulaires habituelles ne sont pas certaines d'être de la partie pour les prochaines échéances qui seront autrement délicates.

Au 3^e set, Guin s'autorisa des tentatives de variation de jeu et des combinaisons inhabituelles, la faiblesse de Chênois étant telle que toute surprise s'avérait impossible. Les Singinoises ont eu raison d'essayer, mais attention, dès le week-end prochain, il y aura des blocs et l'adversaire saura davantage relancer le débat que les Fribourgeoises devront cette fois assumer, les quatre premières formations du groupe étant en confrontation directe pour la première place.

Résultats

1^{re} ligue — Hommes: LTVS - Chênois 0-3; Ecublens - Lausanne VBC 3-1; Meyrin - Nyon 3-1; Yverdon - Montreux 3-1; Sion - Veyrier 3-2.

1^{re} ligue — Dames: Montreux - Lausanne VBC 3-2; Meyrin - Lausanne UC 3-2; Yverdon - Gatt GE 0-3; Sion - Fully 1-3; Guin - Chênois 3-0.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL

2 F: Morat - Fribourg 2-3.
3 H: Fribourg - Heitenried 3-0; Bulle - Estavayer 2-3; Chevilles - Schmitten 2-3; Prez - Treyvaux 3-0.

3 FA: Boesingen - Saint-Antoine 3-0; Heitenried - Tavel 1-3.

3 FB: Marly - Avenches 1-3; Cormondes - Cedra 3-2; Prez - Payerne 0-3.

4 HA: Chiètres - Boesingen 3-0; LTVS - Voléro Morat 1-3; Guin - Châtel-Saint-Denis 0-3; Fribourg - Tavel 1-3.

4 HB: Prez - Payerne 0-3; Fribourg - Marly 3-2; Morat - Cormondes 0-3.

4 FA: Belfaux - Morat 3-1; LTVS - Cedra 2-3.

4 FB: Smile Treyvaux - J+S Guin 0-3; Broc - Prez 2-3.

CHAMPIONNAT JUNIORS

JH: Morat - Guin 1-3; Fribourg - LTVS 3-1.

JF 1L: Avenches - Bulle 3-2; Fribourg - Cormondes 0-3; Ueberstorf - Marly 2-3.

JF 2L: J+S Guin - Saint-Ours 0-3.

COUPE FRIBOURGEOISE

Dames: Prez - Avenches 3-0/0-3; LTVS - Boesingen 0-3/0-3; Smile Treyvaux - Heitenried 3-1/3-0; Saint-Antoine II - Payerne 0-3/0-3; Cedra - Fides 3-2/2-3; Cedra II - Cormondes 3-0/3-0; Planfayon - Marly II 3-0/3-0; Saint-Antoine - Avenches 0-3/0-3.

Hommes: Cormondes - Estavayer 3-0/3-2; Payerne - Chevilles 3-0/1-3; Voléro Morat - Heitenried 2-3/3-1; Morat - Fribourg II 3-0/3-0.

CHAMPIONNAT ÉCOLIERS

Garçons: Schmitten - Guin 3-0; Guin - Saint-Sylvestre 3-1; Schmitten - Saint-Sylvestre 3-0; Boesingen - Treyvaux 3-0; Treyvaux - Guin 1-3; Boesingen - Guin 3-0.

Filles: Cormondes - Heitenried 0-3; Planfayon - Boesingen 3-0; Cormondes - Saint-Antoine 3-0.

Classements

1^{re} ligue — Hommes: 1. CS Chênois 12/24 (36-4); 2. Ecublens 12/20 (30-10); 3. Meyrin 12/20 (30-11); 4. LTVS 12/14 (24-23); 5. Veyrier GE 12/12 (22-24); 6. Yverdon 12/10 (21-26); 7. Lausanne VB 12/8 (19-28); 8. Sion VB 12/8 (17-31); 9. Montreux 12/4 (13-31); 10. Nyon 12/0 (8-36).

1^{re} ligue — Dames: 1. Montreux 12/20 (32-13); 2. Guin 12/20 (34-14); 3. Meyrin 12/20 (34-14); 4. Gatt GE 12/18 (29-12); 5. Lausanne VB 12/12 (24-18); 6. Sion 12/10 (17-26); 7. Lausanne UC 12/8 (22-29); 8. Yverdon 12/6 (17-30); 9. Fully 12/6 (14-13); 10. Chênois 12/0 (4-36).

CHAMPIONNAT RÉGIONAL

2 F: 1. Bulle 9/16 (25-8); 2. Tavel 9/16 (24-12); 3. Fides 9/10 (18-16); 4. Guin 9/10 (19-17); 5. Fribourg 9/10 (14-19); 6. Wünnwil 9/6 (16-21); 7. Morat 9/4 (13-23); 8. Schmitten 9/2 (11-24).

3 H: 1. Fribourg 9/18 (27-4); 2. Prez 9/14 (23-10); 3. Estavayer 9/14 (23-14); 4. Schmitten 9/10 (17-21); 5. Heitenried 9/8 (16-21); 6. Chevilles 9/4 (16-24); 7. Smile Treyvaux 9/4 (11-20); 8. Bulle 9/0 (11-27).

3 FA: 1. Avenches 8/16 (24-2); 2. Planfayon 7/10 (19-4); 3. Boesingen 8/10 (16-13); 4. Saint-Antoine 8/6 (14-16); 5. LTVS 7/6 (11-5); 6. Tavel 8/4 (8-20); 7. Heitenried 8/0 (2-24).

3 FB: 1. Cedra 7/10 (18-9); 2. Marly 8/10 (17-11); 3. Payerne 8/8 (16-14); 4. Cormondes 8/8 (17-18); 5. Prez 8/8 (14-15); 6. Avenches II 8/6 (14-20); 7. Fides 7/4 (11-19).

J.P.U.

Mérite sportif fribourgeois 1982

Veillez désigner les 3 meilleurs sportifs parmi ces 10 candidats



1 Norbert BAPST football, 2 Olivier CARRARD escrime, 3 J.-D. GACHOUD lutte, 4 Béat GRANDJEAN hippisme, 5 René LEICHT judo, 6 André MASSARD cyclisme



7 Benoît MORAND automobilisme, 8 Ruedi RAEMY hockey



9 Karin SCHALLER athlétisme, 10 J.-M. WERRO haltérophilie

Bulletin de vote

Tout bulletin non rempli correctement, c'est-à-dire comportant plus de 3 noms ou comportant un sportif ne figurant pas parmi les candidats, sera considéré comme NUL.

(Le numéro est pour l'enregistrement par ordinateur)

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ Localité _____

Ce bulletin de vote écrit correctement et lisiblement sera envoyé sous pli fermé à:

Mérite sportif fribourgeois
Administration LA LIBERTÉ
case postale 42
1700 FRIBOURG 5

Dernier délai:
lundi 31 janvier 1983 minuit

Indépendamment de l'élection du Mérite sportif fribourgeois, indiquez-nous, parmi TOUS les SPORTIFS FRIBOURGEOIS (présentés ou NON au Mérite), celui que vous préférez.

Mon sportif préféré pour 1982 est _____



Monsieur Joseph Sauter-Pasquier, à La Tour-de-Trême;
Madame Judith Barbey-Pasquier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Riaz;
Famille Louis Pasquier-Gremion, ses enfants et petits-enfants, à Genève;
Famille Pierre Pasquier-Buchs, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Le Pâquier;
Monsieur Robert Pasquier, à Riaz;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Pasquier;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gustave Pasquier;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph Pasquier;
Les enfants, petits-enfants-arrière-petits-enfants de feu Maxime Vonlanthen-Pasquier;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albin Buntschu-Pasquier;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Pasquier;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ernest Pasquier-Cottier;
Famille Gustave Vallélian-Sauter, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Le Pâquier;
Famille Alfred Sauter-Savary, ses enfants et petits-enfants, à Riaz;
Famille Marie Pasquier-Sauter, ses enfants et petits-enfants, à La Tour-de-Trême;
Famille Henri Sauter-Dousse, ses enfants et petits-enfants, à La Tour-de-Trême;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Sauter;
Les familles Pasquier, Gachet, Rime, Monney, Tornare et Risse;
ainsi que les familles parentes et amies

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame
Maria SAUTEUR**

née Pasquier

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 76^e année, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 28 janvier 1983, à 14 h. 30, en l'église de La Tour-de-Trême.

Une veillée de prières aura lieu jeudi 27 janvier 1983, à 19 h. 30, en l'église de La Tour-de-Trême.

Domicile mortuaire: chapelle ardente, Bulle, où la famille sera présente de 17 heures à 21 heures.

Adresse de la famille: Joseph Sauter, Clos-des-Agges, 1635 La Tour-de-Trême.

Priez pour elle!

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Jean Tardiff-Weber, à Barneville-Carteret (France);
Monsieur et Madame Angelo Locatelli-Weber, à Grandson;
Monsieur Albert Weber, à Fribourg;
Madame Hélène Weber, à Melbourne (Australie);
Les familles Weber, Frézard, parentes, alliées et amies, en France et en Suisse;

ont le profond chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame
Marcelle WEBER**

née Frézard

leur très chère mère, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le mardi 25 janvier 1983, dans sa 85^e année, avec le réconfort des saints sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, le vendredi 28 janvier 1983, à 14 h. 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de Saint-Pierre.

Selon le désir de la défunte, l'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Vassin, à La Tour-de-Peilz.

Adresse de la famille: M. Angelo Locatelli-Weber, rue de Neuchâtel 42, 1422 Grandson.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600



Remerciements

La famille de

**Monsieur
Jean DEFFERRARD**

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive gratitude.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église d'Autigny, samedi 29 janvier 1983, à 19 h. 45.



La section de Fribourg-Sarine
de l'Association suisse
des sous-officiers
et sa Vieille-Garde

ont le regret de faire part du décès du

**capitaine
Otto Rytz**

membre vétéran

Le culte sera célébré en l'église réformée de Fribourg, vendredi 28 janvier 1983, à 14 heures.

17-37493



L'Amicale des contemporains 1907
Fribourg et environs

a le pénible devoir de faire part du décès de son dévoué et fidèle membre

**Monsieur
Walter Herren**

Culte en l'église réformée de Fribourg, le vendredi 28 janvier 1983, à 10 heures.

Rendez-vous des amis à 9 h. 45, devant le temple.

17-37490



L'Association fribourgeoise
de l'enseignement professionnel

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Walter Herren**

son président fondateur
ancien directeur de l'Ecole professionnelle

Le culte sera célébré vendredi 28 janvier 1983, à 10 heures, en l'église réformée, à Fribourg.



25 janvier 1982 - 25 janvier 1983

En souvenir de notre cher époux, papa et grand-papa

**Monsieur
Marcel Gagnaux**

La messe d'anniversaire

sera célébrée, en l'église de Murist, le vendredi 28 janvier 1983, à 20 heures.

17-1626



Remerciements

Dans notre profonde peine, nous avons ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime, l'affection et l'amitié portées à notre très cher défunt

**Monsieur
Maurice Clément**

La famille vous en remercie sincèrement et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée, en la chapelle de Villars-Vert, le dimanche 30 janvier 1983, à 10 h. 30.

17-37292



Mademoiselle Johanna Hirschburger,
Les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame
Jean-Paul RITZ**

née Elise Emma Hirschburger
Chésopelloz

leur très chère sœur, tante, cousine et parente enlevée à leur tendre affection des suites d'une grave maladie, le 24 janvier 1983, dans sa 84^e année.

Domicile: J. Hirschburger - 56, Jubilaumstrasse - 3005 Berne

Les obsèques auront lieu le 28 janvier 1983, à 10 heures, au crématoire du cimetière Bremgarten, à Berne.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Ligue fribourgeoise contre le cancer, ccp 17-6131 ou la Bernische Krebsliga

pc-30-22695.



L'agent général et le personnel de
l'agence de la Mobilière suisse à Fribourg

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Otto RYTZ**

ancien agent général

Le culte sera célébré en l'église réformée de Fribourg, vendredi 28 janvier 1983, à 14 heures.



Le Centre professionnel cantonal et
les Ecoles professionnelles du canton de Fribourg

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Walter HERREN**

ancien directeur des Ecoles professionnelles de Fribourg

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 janvier 1983, à 10 heures, en l'église réformée, à Fribourg.

17-1007



Janvier 1982 - Janvier 1983

**Madame
Marie MEYER**

Maman chérie,

Il y a une année déjà que tu nous as quittés et dans notre cœur jamais ne régnera l'oubli. Du haut du ciel, veille sur nous et conduis-nous tous sur le chemin de la vie, celui qui nous mènera un jour vers toi et vers Celui qui t'as ouvert les bras.

Au revoir chère maman

La messe d'anniversaire

sera célébrée, en l'église des Saints-Pierre-et-Paul, à Marly, le samedi 29 janvier, à 17 h. 30.

17-37367

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Joseph Bugnard, Francis Chevalier, directeur, place de la Gare 6 (en face de la Gare), Fribourg, se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs. Tous articles de deuil. Transports funèbres.



Téléphonez (jour et nuit) au



1963 — 1983
1966 — 1983

En souvenir de



Monsieur

Ernest DÉCORVET
et de son épouse
Madame Stéphanie DÉCORVET-PERROUD

Voici 20 et 17 ans que vous nous avez quittés, votre souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Que tous ceux qui vous ont connus, aimés et appréciés aient une pensée pour vous en ce jour.

Une messe d'anniversaire

sera célébrée, en l'église de Saint-Maurice, le samedi 29 janvier 1983, à 19 heures.

17-37427



Remerciements

Par de touchants témoignages de sympathie, vous avez partagé notre grande peine et avez ainsi honoré la mémoire de notre très cher époux, papa et grand-papa

Alfred DEVAUD

Pour tant de compassion et d'amitié, nous tenons à exprimer notre très sincère merci à toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, par leurs prières, leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, de fleurs et de couronnes, et les prions de trouver ici l'expression de notre profonde et vive reconnaissance.

Son épouse, ses enfants et familles

Chavannes-les-Forts, janvier 1983

La messe de trentième

sera célébrée, en l'église de Siviriez, le samedi 29 janvier 1983, à 19 h. 45.

17-37327

La messe de trentième

pour le repos de l'âme de

Monsieur Louis BRODARD

et de septième pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Marie BRODARD

sera célébrée, en l'église de La Roche, le samedi 29 janvier 1983, à 19 h. 30.

Profondément touchées par les marques de sympathie reçues lors des deuils qui les ont frappées, les familles dans l'épreuve remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

17-120265



Remerciements

La famille de

Monsieur Charles LEIMGRUBER

remercie sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs dons et leurs messages ont pris part à son grand chagrin. Elle tient à leur dire de tout cœur combien ces témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants en ces jours de deuil. Elle leur exprime sa profonde reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée en la cathédrale Saint-Nicolas, le samedi 29 janvier, à 8 h. 30.

17-37447



Remerciements

Profondément touchée par les très nombreux témoignages de sympathie et d'affections reçus lors du décès de

Monsieur Moritz BOSCHUNG

ancien député, ancien secrétaire communal à Ueberstorf

sa famille vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos prières, de vos dons de messes et autres dons, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré en l'église paroissiale d'Ueberstorf, le samedi 29 janvier 1983, à 9 h. 15.

17-37453



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Erwin GOETSCHMANN

sera célébrée, en l'église de Saint-Paul, Schoenberg, Fribourg, le samedi 29 janvier 1983, à 18 heures.

17-1700



Remerciements

A vous qui avez partagé notre douleur et qui avez honoré la mémoire de notre cher défunt

Monsieur Francis DOUGOUD

Nous vous remercions du fond du cœur de la part que vous avez prise à notre douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos offrandes de messes, vos envois de couronnes, de fleurs et vos messages de condoléances.

Un merci tout particulier à M. le curé Dettwiler et aux sociétés locales.

La famille

La messe de trentième

sera célébrée, en l'église de Torny-le-Grand, le samedi 29 janvier 1983, à 20 heures.

17-37436



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Adolphe WIRZ

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs offrandes de messes, leur message ou leur envoi de fleurs se sont associées à sa douloureuse épreuve.

Elle remercie en particulier le clergé de la paroisse de Saint-Pierre, le corps médical, le personnel de l'étage «J» de l'Hôpital cantonal de Fribourg ainsi que les cheminots de la voie, 4^e section.

La famille

L'office de trentième

nous réunira, en l'église de Saint-Pierre à Fribourg, le samedi 29 janvier 1983, à 18 h. 15.

17-37378



Imprimerie Saint-Paul

Prospectus « TOUT MÉNAGE »,
publicité pour l'industrie
et le commerce, sont notre spécialité



Remerciements

La famille de

Monsieur Paul Ramuz-Pury

vous adresse ses remerciements pour votre présence aux funérailles ainsi que pour les offrandes de messes, prières, envois de fleurs et messages de condoléances.

L'office de trentième

sera célébré, en l'église de Saint-Aubin, le vendredi 28 janvier 1983, à 19 h. 45.

17-37451



27 janvier 1973 - 27 janvier 1983

En souvenir de

Monsieur Bernard Maudonnet

une messe sera célébrée, en l'église de Châtonnay, le jeudi 27 janvier 1983, à 19 h. 30.

17-37421



Janvier 1982 - Janvier 1983

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Madame Sophie Savary

sera célébrée, en l'église de Crésuz, le vendredi 28 janvier 1983, à 19 h. 30.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle en ce jour.

Sa famille

Faire-part de deuil

Imprimerie Saint-Paul Péroles 42, Fribourg



POMPES FUNÈBRES MURITH

Tél.

22

41

43

Nous assurons aux familles en deuil, un service parfait, digne et discret

Péroles 27 Fribourg

Concours

AROSANA
Tout soleil
Toutes peaux

Avec Arosana, gagnez une paire de skis Fischer

1^{er} - 5^e prix: 1 paire de skis Fischer chacun,

d'une valeur de Fr. **430.-**

6^e - 20^e prix: Fr. **50.-** en Reka
chacun.



COUPON DE PARTICIPATION

1^{ère} question: Comment s'appellent les soins AROSANA après le bain de soleil? Nom: _____

2^e question: Combien AROSANA compte-t-il d'indices de protection? Prénom: _____

(Veuillez marquer d'une croix la réponse correcte) 1 2 3 Rue: _____

3^e question: Quelle est la marque de ski préférée du champion mondial de descente 1982, Harti Weirather? NPA/Localité: _____

Prière de coller le coupon de participation sur une carte postale affranchie et de l'envoyer d'ici au 30.4.1983 à COLGATE-PALMOLIVE SA, AROSANA, 8099 Zurich. Conditions de participation: Le concours est ouvert à tout le monde, à l'exception des collaborateurs de Colgate-Palmolive SA. 1 seule carte par participant. Tirage au sort par Colgate-Palmolive SA en mai 1983. Les gagnants seront avisés par écrit. Le recours juridique est exclu. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

Peugeot Talbot (Suisse) SA, à Berne, cherche une

EMPLOYÉE DE COMMERCE QUALIFIÉE

Nous demandons:

- bilingue français-allemand
- quelques années d'expérience

Nous offrons:

- travail varié et place stable
- ambiance de travail jeune et agréable
- bonne rémunération et prestations sociales intéressantes

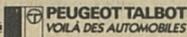
Date d'entrée:

- de suite ou à convenir.

Faire offres avec documents usuels et photo à:

Chef du personnel
Peugeot Talbot (Suisse) SA
Jupiterstrasse 15
3015 Berne

117.78005

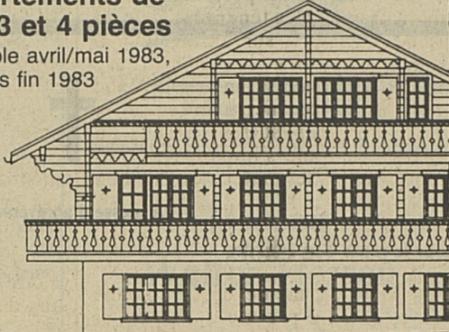


Rougemont

Nous construisons au centre du village, sur pente ensoleillée

Appartements de 1, 2, 3 et 4 pièces

Habitable avril/mai 1983,
4 pièces fin 1983



L'appartement témoin meublé par Teo Jakob est ouvert:

Vendredi et samedi, 4 + 5 février, 16.30 - 20.00 heures

Documentation et renseignements par
Krattinger & Meyer Immobilien SA
Stöckackerstr. 79, 3018 Berne, Tél. 031 56 44 44



MERCEDES 280 SE

8.1980, bleu argent métal., automat., toit ouvrant, vitres électriques, tempomat, jantes en mét. léger.

Garage A Charles Arnet

065/22 21 51
065/52 12 95
37-181

A vendre

déménageuse

16 m³ (permis voiture) TEMPO MATADOR, 1965, moteur neuf.

Fr. 2500.-
☎ 038/41 11 66
28-532

Peugeot Talbot (Suisse) SA, à Berne, cherche pour son département après-vente (garantie) un

JEUNE COLLABORATEUR AU SERVICE INTERNE

Nous demandons:

- certificat fédéral de capacité de mécanicien en automobiles
- bilingue français-allemand

Nous offrons:

- travail indépendant
- mise au courant approfondie
- bonne rémunération et prestations sociales intéressantes

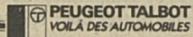
Date d'entrée:

- de suite ou à convenir.

Faire offres avec documents usuels et photo à:

Chef du personnel
Peugeot Talbot (Suisse) SA
Jupiterstrasse 15
3015 Berne

117.78005



Peut-être la Toyota de vos rêves est-elle encore disponible.

Le 31 mars 1983, les nouvelles normes suisses en matière de gaz d'échappement vont définitivement entrer en vigueur. Différents modèles* de TOYOTA ne seront dès lors plus livrables dans la version et au prix d'aujourd'hui. Certains même, plus du tout.

Si vous souhaitez acquérir un de ces modèles d'ici au 31 mars, vous avez intérêt à passer sans tarder à l'agence TOYOTA la plus proche. Il est en effet fort possible que la TOYOTA de vos rêves soit encore disponible dans votre teinte préférée et - surtout - au prix actuel.

N'attendez donc pas, afin de ne pas devoir vous reprocher plus tard d'avoir raté une occasion vraiment unique. Soit dit en passant: votre agent TOYOTA vous fera sûrement une offre des plus convaincantes. Consultez-le donc et demandez-lui aussi de vous énumérer les nombreux autres avantages dont vous profiterez en achetant maintenant une TOYOTA.

* Ces véhicules n'ont pas besoin d'être adaptés aux nouvelles normes, valables à partir du 31 mars.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA

Le N°1 japonais. Paré pour l'an 2000.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

Agences principales: Bösing: H. Tinguely SA, Tél. 031/94 80 31 - Marly-le-Grand: E. Berset S.à.r.l., Garage de Marly, Rte de la Gruyère 2, Tél. 037/46 17 29 - Salvenach: E. + P. Boschung AG, Hauptstrasse 156, Tél. 037/74 18 23

Agences locales: Avenches: G. Clément, Garage la Romaine, Tél. 037/75 13 82 - Courtepin: A. Schleuniger & Cie., Tél. 037/34 11 20 - Givisiez: E. + L. Zosso, Tél. 037/26 10 02 - La Tour-de-Trême: Garage A. Roman, Tél. 029/2 71 31 - Lully: H. Koller, Tél. 037/63 12 77 - Neirivue: B. Fracheboud et F. Bovigny, Garage de Neirivue, Tél. 029/8 12 12 - Neyruz: F. Mettraux, Tél. 037/37 18 32 - Siviriez: G. Marchon, Tél. 037/56 12 23 - Vallamand: A. Fasel jun., Garage du Lac, Tél. 037/77 17 13 - Vallon: L. Tétard, Tél. 037/67 15 33 - Vulruz: J.P. Bussard SA, Tél. 029/2 31 05

Un bon lit pour bien dormir

Le tiers de notre vie se passe à dormir. Il est par conséquent important que notre lit soit le plus confortable possible. Il ne nous garantira peut-être pas des nuits sans insomnies mais il nous évitera des réveils pénibles avec maux de tête et articulations douloureuses.



Un lit est composé d'un châlit (cadre généralement en bois), d'un sommier et d'un matelas. Le châlit n'a aucune importance pour le confort du lit. La seule qualité qu'on lui demande est d'être solide.

Le sommier et le matelas par contre sont très importants, et d'eux dépendra notre confort.

Le sommier

Il existe différentes sortes de sommiers : à ressorts métalliques verticaux ou horizontaux, rembourrés ou non, ou à lattes de bois.

Ces derniers sont les plus vendus actuellement et ont fait l'objet d'essais de la part des associations de consommateurs ces derniers temps. La «Stiff-

tung Warentest» a testé l'an dernier 28 modèles de sommiers à lattes. Les résultats sont bons dans l'ensemble puisque 15 sommiers sont classés «bons», 15 «satisfaisants» et 3 seulement ont reçu la mention «insuffisant». Pour une fois, la conclusion que prix n'égale pas qualité est fautive (ce qui est rarement le cas), les trois matelas jugés de qualité insuffisante étant en effet les trois matelas les meilleurs marchés (le plus cher des trois coûtant 129 DM). On constate néanmoins de grandes différences de prix entre les sommiers classés «bon» : entre 139 et 934 DM!

Les consommateurs belges de leur côté sont également arrivés à la conclusion que les sommiers à lattes dans leur ensemble sont suffisamment solides et durables, les différences de confort étant minimes. Ils fournissent tous un support relativement dur et soutiennent bien le corps.

Le matelas

Le confort d'un lit dépend de l'ensemble que forment sommier et matelas. Parfois on recommande certains matelas pour accompagner un sommier (type ou marque). Pour d'autres, rien n'est indiqué et le consommateur ne sait pas toujours très bien que choisir, surtout si sommier et matelas sont achetés séparément.

Un matelas ne devrait être ni trop mou, ni trop dur. Dans les deux cas, la position de la colonne vertébrale du dormeur forme un S qui n'est pas souhaitable. Pour que la position soit bonne, le matelas doit épouser les contours du corps et la colonne vertébrale doit rester droite. Le matelas le plus dur est le matelas polyether, et la combinaison la plus tendre est celle du matelas à ressorts sur un sommier à ressorts. Entre les deux, on trouve l'ensemble matelas en caoutchouc mousse avec sommier à lattes. Si la taille du dormeur est très marquée, un matelas conforme s'impose (les plus conformes sont les matelas en latex ou à ressorts).

Le choix

Un matelas, même de très bonne qualité, ne dure pas toute une vie. Si vous avez le dos douloureux, rappelez-vous la date d'achat de votre matelas : peut-être est-il temps d'en changer? Malheureusement un matelas, aussi bon soit-il, ne guérira pas un mal de dos qui n'a pas pour origine une mauvaise position pendant le sommeil.

Une bonne connaissance du produit est nécessaire lors de l'achat. Toutefois le choix d'un lit est une affaire personnelle. Même les lits qui semblent les meilleurs ne conviendront pas à tout le monde. La seule façon de savoir si un lit nous convient est d'y dormir quelques nuits, ce qui est malheureusement impossible. Aussi faut-il au moins se coucher sur le matelas, dans la position que l'on a habituellement pour dormir, pour essayer de se rendre compte de son confort.

Songez qu'un matelas coûte quelques centaines de francs, qu'il est destiné à durer au moins 10 ou 15 ans, et que vous y dormirez en moyenne 8 heures par jour!

G.F.

L'amiante toujours moins utilisé

Ceux qui apprécient que les caissettes à fleurs, les plaques de sous-toiture ou les ardoises pour façades ne soient pas en amiante pourront se rassurer. Selon les responsables de la société Eternit SA, à Niederurnen, qui ont présenté jeudi la nouvelle stratégie de l'entreprise, ces produits sont en effet les premiers sur le marché à être fabriqués à partir d'une combinaison de fibres-ciment sans amiante. En 1983, prévoit-on à Niederurnen, la consommation d'amiante en Suisse diminuera de 25%. D'ores et déjà, les entreprises allemandes Hoechst SA et nipponne Kuraray Co Ltd. fournissent à Eternit deux fibres de synthèse utilisées dans la fabrication, les fibres «Dolan 10» et «Kuralon».

Trois principales raisons sont invoquées pour expliquer ces prévisions. Le marasme que connaît actuellement la branche du bâtiment, les nouvelles

tendances architecturales qui se manifestent par un plus grand attrait pour les briques que pour les produits fabriqués par Eternit, et enfin un certain rejet des matériaux à base d'amiante. On se souvient en effet des vives controverses qui ont animé les débats sur la nocivité de ce silicate et des dangers qu'il représente pour la santé.

Quelque 10 mio de francs ont été investis en 1982 dans la recherche et le développement. Actuellement, on indique les dirigeants de l'entreprise, cette dernière effectue des tests de longévité sur les principaux matériaux. Si pour les ardoises et les plaques ondulées des façades, l'utilisation à 50% de l'amiante est pratiquement chose faite, des recherches sont en cours pour arriver à un tel résultat sur les plaques ondulées destinées à la toiture ainsi que sur les canalisations des constructions. (ATS)

Au Salon du jouet L'électronique et la peluche

L'électronique a mené indiscutablement la danse avec ses claviers et écrans au 22^e Salon du jouet qui vient de se tenir au nouveau parc des expositions de Paris-Nord. Mais les belles peluches, les jolies poupées et les bâtons de bois qui ont fait les délices de générations entières de chérubins, effectuent un «come back» remarqué. Bref, tradition et innovation font bon ménage.

L'électronique est toujours la vedette et les fabricants français qui n'arrivent pas encore à rattraper la concurrence étrangère dans ce domaine ont redoublé d'efforts et d'imagination.

Ainsi pour les trois à sept ans, ils proposent un jeu musical leur permettant, sans savoir lire, de jouer directement 47 airs de musique différents. Un robot leur apprend à reconnaître les couleurs, les animaux, à percevoir les

formes géométriques. La famille des flippers accueille un nouveau membre: le «ding Ball».

Pour s'initier aux mystères de la nature et devenir de bons jardiniers, les petits pourront cultiver des plantes qui poussent n'importe où. Ainsi la rose de Jéricho grandit dans l'eau et en deux jours s'ouvre complètement. La pleurote, champignon, croît sur les copeaux de bois.

La poupée Barbie a été remise au goût du jour: comme Jane Fonda, elle

pratique assidûment la gymnastique aérobic, harnachée pour la circonstance de justaucorps multicolores, de jambières rayées et de l'inévitable bandana dans les cheveux.

Mais les jouets traditionnels comme les très belles peluches, les poupées, les animaux habillés, l'homme à la moto, la famille des Schtroumpf parlant, les Kit's en bois ont aussi remporté un grand succès.

On y voit aussi des produits n'appartenant pas véritablement au monde du jouet mais répondant aux besoins de consommation: la vie de bébé, l'enfant et sa chambre, la culture et l'éducation, les ornements de Noël, des jeux pour adultes et des poupées de collection.

(AP)



Concurrencé par l'ours en peluche... (Photo ASL)

INFO MARAÎCHÈRE

Les salsifis

Une racine au cœur tendre

C'était il y a trois siècles, un légume aux racines réputé pour ses vertus quasi magiques, nommé salsifis (ou scorsonère) fut introduit en Europe via l'Espagne.

Cultivé en Suisse sous ces deux appellations, on le baptisa encore prosaïquement asperge d'hiver... parce que récolté à cette saison!

Environ 350 ares de terre maraîchère sont réservés dans le Seeland à la culture des salsifis aussitôt mis sur le marché. Environ 200 ares lui sont consacrés en Argovie et en Suisse orientale.

Le salsifis est un légume sain, particulièrement riche en sels minéraux (calcium, fer, phosphore, potassium), oligo-éléments et vitamines C. Il

apporte 74 calories aux 100 grammes... et arrive actuellement à pleine maturité.

Plusieurs méthodes de préparation: — les broser sous eau courante puis les éplucher;

— les ébouillanter puis les éplucher;

— les blanchir 50 minutes après les avoir soigneusement brossés; passer sous l'eau froide et procéder alors à l'épluchage;

— pour éviter de se salir les mains, on peut tout simplement se munir de gants caoutchoutés;

— et pour qu'ils restent bien blancs, il est conseillé de les blanchir dans une eau légèrement citronnée ou vinaigrée.

Dans un souci de variété, vous pouvez alors les servir en potage, en salade, en gratin, à une sauce à la crème, frits accompagnés d'une sauce tomate.

L'Or du Pauvre

Alexis Peiry

L'Aire, coopérative rencontre

50

Je vais comparer les deux méthodes: celle que j'appellerai mythologique, que j'ai expérimentée dans *Le Tour de la France par Deux Enfants*, à celle que j'appelle péjorativement «logicienne», telle que la pratiquait le manuel officiel de ma première année scolaire, intitulé: «Livres de lecture pour les écoles primaires du canton de Fribourg. Degré inférieur.»

Qu'on me pardonne la longueur des citations indispensables, destinées à montrer comment, dans le premier de ces ouvrages, j'ai appris, et dans le second, désappris la vache.

— Puisque vous avez tant envie d'être utiles, dit la fermière lorraine aux deux orphelins, je vais vous occuper à présent. Julien va venir avec moi: nous soignerons la vache et nous ferons le beurre pour le marché de demain. Prenez ce petit banc de bois et cette tasse; moi, j'emporte mon chaudron pour traire la vache.

Julien prit le banc et arriva tout sautant à l'étable.

— Oh! s'écria-t-il en entrant, qu'elle est jolie cette petite vache noire! Je voudrais bien savoir comment elle se nomme.

— Nous l'appelons «Bretonne», dit la fermière en atteignant une botte de ce foin aromatique qui donne au lait un goût si parfumé. Tenez, Julien portez-lui cela: elle est douce parce que nous l'avons toujours traitée doucement.

Julien prit le fourrage et l'étable devant le râtelier de «Bretonne»; pendant ce temps, la fermière s'était assise sur le petit banc, son chaudron à ses pieds, et elle commençait à traire la vache. Le lait tombait, blanc et écumeux, dans le chaudron en fer battu brillant comme de l'argent.

— Qu'est-ce qu'on lui fait pour qu'elle ait cette jolie mine?

— On la tient proprement, Julien. Voyez-vous comme sa litière est sèche et propre? Pour qu'une vache donne beaucoup de lait et qu'elle se porte bien, il lui faut une litière souvent renouvelée. Si je la laissais sur un fumier humide, comme font bien des fermières, son lait diminuerait vite et serait plus clair. Certes, «Bretonne» est bien logée.

— Pourquoi l'appelle-t-on «Bretonne»? dit Julien, qui s'intéressait de plus en plus à la bonne vache.

— C'est qu'elle est de race bretonne, en effet, dit la fermière en se levant, car elle avait fini de traire. La Bretagne est bien loin, mais cette bonne petite race est répandue par toute la France. Voyez, «Bretonne» n'est pas grande; aussi, elle n'est pas coûteuse à nourrir, et nous, qui ne sommes pas riches, nous avons besoin de ne pas trop dépenser. Son lait contient aussi plus de beurre que celui des autres races. Et puis, la race bretonne est robuste. Elle sait labourer et traîner un char avec courage.

— Bonne «Bretonne»! dit Julien en caressant une dernière fois la vache.

L'enfant prit le petit banc et, tandis que la fermière emportait le lourd chaudron de lait, on se dirigea vers la laiterie.

— Tiens! toutes les fenêtres et toutes les ouvertures sont garnies d'un treillis de fer, comme une prison; pourquoi donc, madame?

— C'est pour que les mouches, les rats et les souris ne puissent entrer... Voyez, ce carrelage dont ma laiterie est recouverte permet de la laver à grande eau.

— Comme il fait frais ici! reprit Julien en s'avançant dans la salle un peu sombre, autour de laquelle étaient rangées des jattes de lait.

— Mon enfant, il faut qu'il fasse frais dans une laiterie. S'il faisait chaud, le lait aigrirait, et la crème n'aurait pas le temps de monter à la surface. Regardez ces grands pots: ils sont tout couverts d'une épaisse croûte blanche que je vais enlever avec ma cuillère pour la mettre dans la baratte: c'est la crème. Passez le doigt sur ma cuillère et goûtez.

Julien goûta.

— C'est meilleur encore que le lait, cette bonne crème.

— Je le crois bien, dit la fermière. Maintenant, avec cette crème, nous allons faire le beurre.

Et, versant dans la baratte toute la crème qu'elle avait recueillie, elle se mit à battre avec courage.

Au bout de quelque temps, elle s'arrêta, et, levant le couvercle:

— Voyez, Julien, dit-elle.

L'enfant regarda et vit flotter dans la baratte de légers flocons jaune paille, qui étaient déjà nombreux.

— Oh! dit-il enchanté, voilà le beurre qui se fait.

Pendant qu'on causait, le beurre s'acheva. La fermière l'égoutta et le lava avec soin, car le beurre bien égoutté et lavé se conserve mieux. Puis elle le mit en boules et chargea Julien de dessiner avec la pointe du couteau de petits losanges sur le dessus.

Il s'appliqua consciencieusement à cette besogne, et le beurre avait bonne mine quand Julien eut achevé son dessin.

— Mais, s'écria-t-il, toute la crème n'est pas devenue du beurre: qu'est-ce que tout cela qui reste?

— C'est le petit-lait. On le donnera aux porcs, délayé avec de la farine pour les engraisser. Au besoin, j'en fais aussi de la soupe quand nous n'avons pas grand-chose à manger.

— Il faut donc bien du lait pour faire du beurre? demanda Julien tout surpris.

— Eh! oui, cher enfant. Quinze litres de «Bretonne» ne font qu'un kilogramme de beurre.

— Mais dites-moi encore, je vous prie, combien «Bretonne» vous donne-t-elle de lait par jour? (à suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 13

Horizontalement: 1. Salamandre. 2. Opérer - Ais. 3. Upas - Lamas. 4. Baréter. 5. Ru - Naseaux. 6. Evran - Nul. 7. Tralala - Us. 8. Tir - Cola. 9. Erétrie - EV. 10. Sua - Erre.

Verticalement: 1. Soubrettes. 2. Appauvrir. 3. Lear - Rares. 4. Arsenal - Tu. 5. Mé - Tanagra. 6. Arles. 7. Arénacée. 8. Dam - Au. 9. Ria - Ululer. 10. Essex - Save.

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

PROBLÈME N° 14

Horizontalement: 1. Se trouve près de la porte d'entrée. 2. Ont des compliments à revendre. 3. Bonheur - Désobéissance d'un cheval devant un obstacle. 4. Pénétré - Sommes d'accord. 5. A beaucoup de ciel bleu - D'un subjonctif gai. 6. Département - Mis en gorge - Fils de Jacob. 7. Léger - Sucrer en deux lettres. 8. Aller sans but - Soumis. 9. Après sexte. 10. Examiner minutieusement - Crevé.

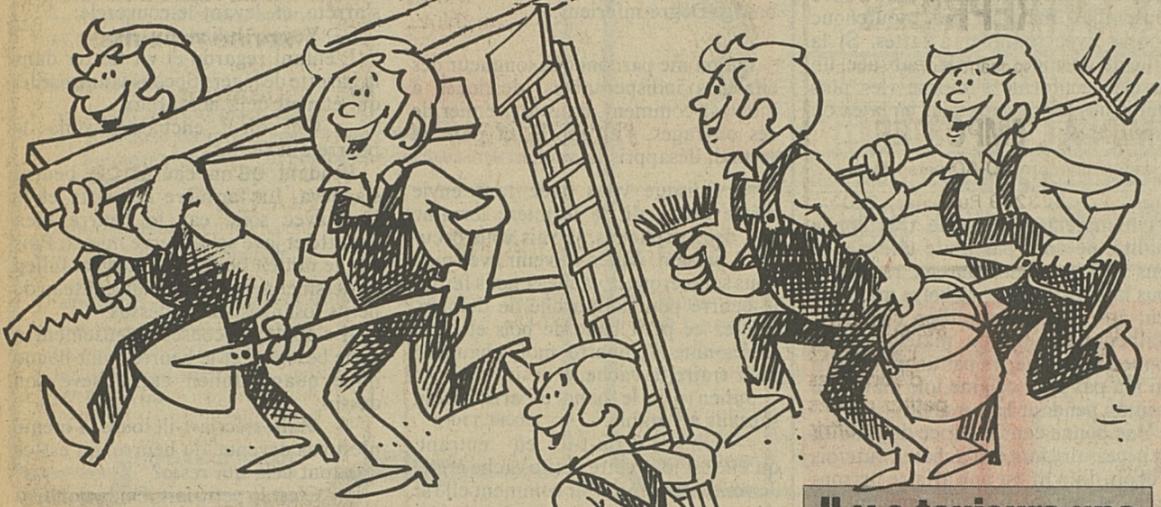
Verticalement: 1. Plante de jardin - Plante pour Esaü. 2. Amène bien du désordre. 3. Partie de bouteille - Lieux abrités. 4. Campagnard - Appel. 5. Conjonction - Boîte à cartouches. 6. Sujet de panique - Richesse. 7. Anéantie - Agent double. 8. Ville d'Angleterre - Aussi beau. 9. Chrétien qui admet le pape. 10. Epreuves.

Le plaisir de faire des économies - pour tous les artisans et amateurs.

Coop BâtiCentre Matran.

Au milieu de la zone industrielle.

Avec nous, vous entrez en action!



Et vous devriez tout simplement participer. Faites-le donc vous-même. Nous vous aiderons: en vous donnant des conseils avant d'agir. Avec 40 000 mini-prix. Et avec nos 40 000 articles de qualités.

Alors, commencez avec tout ce que vous avez toujours eu envie de faire. Vous verrez: faire soi-même fait plaisir et vous économisera en plus beaucoup d'argent.

Petite aide - grand résultat!

Nous avons pleines de petites aides qui mettront votre voiture en hiver en

pleine forme.
Spray dégivrant 320 g seulement 2,00



Rue du sanitaire



Cuvette de WC, 1er choix, avec sortie universelle, blanc

54,95

Rue des matériaux

ISOVER-VETROFLEX IBR
Matelas d'isolation thermique, frigorigène et acoustique, avec barrière de vapeur en papier kraft. 2,5 m² K/W · K/W. Epaisseur 100 mm. Largeur des rouleaux 62,5 cm le m²

6,05

Double rouleau de 7,5 m² 45.70

Il y a toujours une lame qui manque quelque part!

Rue de la boiserie

Lambris en sapin du Nord, norme suisse 90 x 13 mm, longueur: env. 240/270/360/480 cm, choix A prix à l'emporter **le m² 9.75** choix B prix à l'emporter

7,95

Rue des portes

Porte de communication en limba, avec serrure sans garniture de poignée, hauteur 198,5 cm, largeur 73,5/86 et 98,5 cm. Huisserie assortie dès **121,20**

Talochez votre mur!

Rue des gros œuvres

Crépi d'intérieur, application avec la taloche, fins grains 1,8 mm et gros grains 3 mm

maintenant seulement 19,00



Quelle **GENTILLE DAME**

simple, si possible de la campagne, 60-70 ans, viendrait habiter chez monsieur veuf, 3^e âge, pour rompre solitude et tenir son ménage? Hauts de Vevey. Ecrire sous chiffre 480 203 à Publicitas, 1800 Vevey.

Marchandise courante à prix réduit.

Echelles à glissières 2 part. ALU

10 m, ancien prix Fr. 428.-
Nouveau prix Fr. 298.-
(DIN), 3 ans de garantie. Livraison franco domicile.
Interal SA,
☎ 037/56 12 72
13-2064

A vendre

Lancia Delta 1,5, mod. 80
Audi 80 L 1,3, mod. 77, vert
Audi 80 L 1,3, mod. 77, jaune
Toyota Starlet 1000, mod. 79, rouge
Toyota Corolla, mod. 76, blanche
Audi 100 L 5 S, mod. 79, beige
Audi 100 GL 5 S, mod. 79, rouge mét.
Opel Kadett 1,2, mod. 73, or/jaune
Golf GTI, mod. 77, argent
Golf GTI, mod. 78, noire
Audi 100 GL 5 E, direction assistée, 5 vitesses, mod. 80, cuivre mét.
Garage Philipp Brügger 1713 St. Antoni ☎ 037/35 11 95 17-1721

A vendre

plieuses neuves, fabriquées en Suisse. Pour tôle **1000 X 1 mm, Fr. 840.-** et pour tôle **1200 X 1 mm, Fr. 940.-** ☎ 037/22 83 45

Jeune entreprise suisse effectuée tous travaux de

PEINTURE PAPIERS PEINTS ET DE NETTOYAGE

Travail soigné. Devis et déplacement gratuit. ☎ 037/53 11 64 17-37130

Attention, piétons



A vendre

expertisée **RENAULT 30 TX** 1979, 66 000 km, Fr. 10 500.- et une **OPEL MANTA 1900 SR** exp., 1974, Fr. 2300.- ☎ 029/2 73 61 heures des repas. 17-300303

Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL

cherche pour son département «**TECHNOLOGIE**»

UN INGÉNIEUR EN CHIMIE OU EN GÉNIE CHIMIQUE

pour s'occuper, après une mise au courant adéquate par nos soins, des tâches suivantes:

- optimisation de nos installations de fabrication
- études et propositions d'améliorations technologiques
- supervision de nos processus de fabrication.

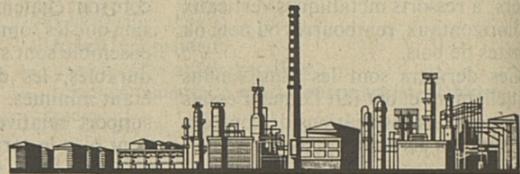
Nous demandons:

Expérience industrielle de quelque années, goût pour l'informatique, langue maternelle française ou allemande, avec bonnes connaissances d'une des deux langues ainsi que de l'anglais.

Nous offrons:

Place stable et des conditions sociales d'avant-garde, développement professionnel intéressant, possibilités de faire des stages à l'étranger, ambiance de travail agréable au sein d'une petite équipe de technologues.

Les intéressés sont priés de nous adresser leurs offres de service détaillées à notre département du personnel, case postale, 2088 Cressier, ☎ 038/48 21 21.



Nous cherchons pour notre département technique

RADIO-TV ÉLECTRICIEN

bilingue

Nous offrons:

- semaine de 40 h.
- 3 semaines de vacances.

Faire offre ou téléphoner à **DYNAVOX ÉLECTRONICS** Rte de Villars 105 1701 FRIBOURG ☎ 037/24 55 30

17-750

A LOUER

de suite à **Villars-sur-Glâne** quartier Bertigny, près Hôpital cantonal (accès par route du Belvédère) 7 et 9, ch. de la Redoute

Appartements 5 ½ pièces
Appartements 4 ½ pièces

Garages.

Appartements spacieux, avec vue sur les Alpes, tranquillité, confort moderne, proches magasins et transports en commun.

Visites sur place tous les jours.

Pour tous renseignements: **M^{me} Leuenberger,** 7, ch. de la Redoute, ☎ 037/24 35 77 ou **Providentia,** service immobilier, 19, rue du Rhône 1204 Genève, ☎ 022/28 51 44.

18-1874

Seul le



prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tel 037-81 11 31

rapide simple discret

61 M3

Rue des portes Rue du sanitaire Rue des carrelages Rue de l'électricité Rue de l'outillage Rue des gros œuvres



Coop BâtiCentre
Avec ses 12 rues d'achat ouvertes à tous et à chacun.

Rue de la boiserie Rue des peintures Rue des fenêtres Rue des matériaux Rue du jardinage Rue des tapis

Nous cherchons
1 jeune cuisinier
1 serveuse
Offres avec certificat.
AUBERGE DU TILLEUL
DU
TILLEUL
Matran
Famille
Volery-Riedo
☎ 037/
24 17 45
Fermé mardi dès 14 h.
et mercredi.
17-1779

Cherchons de suite
2 menuisiers-charpentiers
2 maçons qualifiés
3 monteurs-électriciens
2 mécaniciens, mécanique générale
Salaire en rapport des qualifications.
pro montage sa
24, rue St-Pierre
1700 Fribourg
☎ 037-225325/26
pm

Entreprise générale d'électricité
lausannoise, cherche
contremaître expérimenté
M+F ou monteur A, au courant des
devis, projets, facturation, surveil-
lance des chantiers et sachant diriger
le personnel.
Entrée à convenir.
Discretion assurée.
Faire offres avec curriculum vitae
et certificats:
G. DELESSERT SA
ch. du Devin 3, 1012 Lausanne.
☎ 021/32 13 21
22-7147

réalisation, rénovation,
accessoires et produits de
PISCINE
votre spécialiste le plus proche
multi pompes
j-c junod 2052 fontainemelon
tel. 038-53 35 46

Mercurie expédie
vos cadeaux en
Suisse et à
l'étranger.
mercure

Hôtel Duc Bertold Fribourg
112, rue
des Bouchers
1700 Fribourg
☎ 037/81 11 21
Sont à repourvoir les fonctions de
sous-chef de cuisine
(carte variée, cuisine française
et banquet)
chef de partie
et **barmaid**
(avec service de restaurant)
Veuillez prendre contact au
☎ 037/81 11 21
17-1084

Mercurie a le
fameux café
Mercurie.
mercure

Je cherche pour mon cabinet médi-
cal (gynécologie) en ville de Fri-
bourg
SECRETARE
év. aide médicale
Entrée de suite ou à convenir.
Offres sous chiffre AS 81-32261 F
à «Assa» Annonces Suisses SA, case
postale 1033, 1701 Fribourg.

Mercurie a les
Servez-vous.
mercure

L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

Cherchons
SOMMELIÈRE
de suite
Pour renseignements:
Hôtel Croix-Blanche
Marly ☎ 037/46 44 41
17-2380

assa annonces Suisses **Schweizer** annonces
29 succursales et 300 collaborateurs, engage tout de suite ou à convenir
UN CONSEILLER
MEDIA-PRESSE BILINGUE
(français-allemand)
pour développer l'acquisition publicitaire dans tout le canton de Fribourg et partie
limitrophe du canton de Vaud.
Il s'agit d'un poste intéressant, principalement axé sur le service extérieur. En cas
de satisfaction possibilité d'avancement.
Nous demandons:
— Formation commerciale (CFC, maturité commerciale ou titre équivalent) ou
pouvant justifier, par son expérience, de ses compétences.
— Excellente présentation.
— Connaissance des médias et, en particulier de la presse.
— Age idéal: 30 à 40 ans.
— Domicile: Fribourg, ville ou alentours.
Nous sommes exigeants pour ce poste important, en contrepartie nous offrons
un revenu et des prestations correspondants.
Nous attendons votre offre manuscrite avec les documents usuels à adresser à
Dario Bernasconi, directeur commercial, ASSA Annonces Suisses SA, bd Pérol-
les 10, 1701 Fribourg, qui vous garantit la parfaite discrétion dans le traitement
de vos offres.
81-143

Mercurie a des
pralinés.
mercure

Homme 40 ans,
bilingue A/F
cherche
EMPLOI
à temps partiel
(2 à 3 jours par
semaine)
éventuellement
comme
**chauffeur-
livreur**
ou similaire.
Ecrire sous chiffre
17-36950,
Publicitas SA,
1701 Fribourg.

**Jeune
employée
de commerce G
avec CFC,**
4 ans d'expé-
rience dans fidu-
ciaire,
cherche
EMPLOI
Libre
1^{er} avril 1983.
☎ 037/67 11 88
(privé)
☎ 038/24 12 61
(prof.)

Tea-Room demande
gentille jeune fille
propre et honnête
pour le service.
Nourrie et logée.
Se présenter au
Tea-Room Domino
Pérolles 33, 1700 Fribourg,
☎ 037/22 48 07
17-684

Nous cherchons jeune homme bilin-
güe, possédant une voiture, pour être
formé comme
VENDEUR
Horaire et gains variables selon capa-
cités.
☎ 039/26 72 72.
28-27142

AVIS AUX ENTREPRISES
Cuisinier avec longue expérience disposant d'une installa-
tion moderne cherche
REPAS DE MIDI À L'EMPORTER
pour usine, fabrique, etc., minimum 60-80 personnes.
Faire offre sous chiffre C 17 - 523299 Publicitas, 1701
Fribourg.

Mercurie a des
cadeaux et
d'adorables
petites choses
à offrir.
mercure

On cherche de suite
Vendeuse
débutante mise au courant
Boucherie Sallin,
Rue Principale 3
3280 Morat, ☎ 037/71 21 49
17-1700

Tea-Room Cintra
Pérolles 10 - Fribourg
cherche
**UNE SERVEUSE
REMPLAÇANTE**
037/22 65 98
17-2308

Mercurie a des
thés. 40 sortes
exclusives
d'Inde,
de Chine...
mercure

**JEUNE HOMME
BILINGUE**
cherche travail dans restaurant ou
café, au buffet ou au service, 3 à 4
jours par semaine. Région Fribourg.
Ecrire sous chiffre 17-37386 à Publi-
citas SA, 1701 Fribourg.

Mercurie a des
décorations de
table.
mercure

Tea-Room l'Escalé
Estavayer-le-lac
cherche
SERVEUSE
connaissant si possible la branche.
Bon salaire et place stable assurés.
Entrée à convenir.
☎ 037/63 11 84
M. et M^{me} J.-P. Schmutz.
17-2390

FUST
Reprise maximale
pour votre
aspirateur
usagée à l'achat d'un appareil neuf
Demandez nos
**offres d'échange
SUPER.**
Seulement des marques
connues, telles que
ELECTROLUX, VOLTA, MIELE,
HOOVER, ROTEL, SIEMENS,
NILFISK, etc.
Villars-sur-Glâne, 037/24 54 14
Jumbo Moncor
Bienna, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds
et 38 succursales
FUST
Electro-Ménager-Cuisines Fust

A l'occasion de la réouverture,
nous vous offrons
une plaque de chocolat.

Le jeudi, 27 janvier 1983.
Dans le nouveau
magasin spécialisé Mercurie à la
Rue de Lausanne 84, Fribourg.

*Soyez
les bienvenus
dans
le nouveau
magasin
Mercurie!*

mercure

Soyez les bienvenues dans le nouveau magasin Mercurie!
Nous avons préparé 400 plaques de chocolat que nous remettrons
à toutes les personnes que nous aurons le plaisir d'accueillir
le premier jour; nous nous réjouissons de votre visite. Vous verrez,
Mercurie a des idées.
mercure

Entreprise générale
de construction
MARADAN S.A.
Maitrise fédérale
1774 COUSSET (037) 61 25 87
cherche
**chef d'équipe
maçons
manœuvres**
Se présenter ou téléphoner s.v.p.

RESTAURANT DU LION-D'OR
1634 La Roche
demande
SOMMELIÈRE
Débutante acceptée, entrée à conve-
nir, congés selon entente.
☎ 037/33 21 09
Fam. R. Risse-Bugnard
17-120261

CINEMA

ALPHA
20 h. 30, DI aussi 15 h. - En français - PREMIÈRE
16 ans
SEAN CONNERY seul contre un général excité, des terroristes, des trafiquants d'armes, des fanatiques religieux...
MEURTRES EN DIRECT
Avec Robert Conrad - Hardy Kruger

CAPITOLE
20 h. 30, SA/DI aussi 15 h. - 16 ans. Première en même temps que Paris-Genève. Avec Gérard Lanvin, Michel Piccoli, Bruno Cremer, Marie-France Pisier
LE PRIX DU DANGER de YVES BOISSET
Quand les jeux télévisés deviennent la mort

CORSO
15 h. et 20 h. 30, SA/DI 17 h. 30. En français - 2^e SEMAINE
7 ans
Tout le monde est enchanté, emballé, enthousiasmé, ravi et conquis par
ANNIE
Un spectacle éblouissant de John Huston

EDEN
18 h. 45 et 21 h., DI aussi 15 h. En français, deutsche Titel - PREMIÈRE - 18 ans
Bernard Giraudeau dans l'œuvre subtile de Daniel Schmid
HECATE
Avec Lauren Hutton qui est «Hécate, maîtresse de la nuit»

REX
15 h. et 20 h. 30, Dolby-Stéréo, UN TRIOMPHE
6^e SEMAINE. De Steven Spielberg - dès 7 ans.
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE

18 h. JE/VE/SA/DI, 16 ans, 1^{re} vision, v.o. s.-titr. fr. all. De John Badham, avec Richard Dreyfuss, John Cassavetes
C'EST MA VIE, APRÈS TOUT!
(Whose life is it anyway) A-t-on droit à l'euthanasie?
Un film qui provoque de nombreuses discussions

STUDIO
21 h., JE/DI 15 h. - En français - 20 ans
Première fois à Fribourg
VACANCES POLISSONNES
Cartes d'identité obligatoire

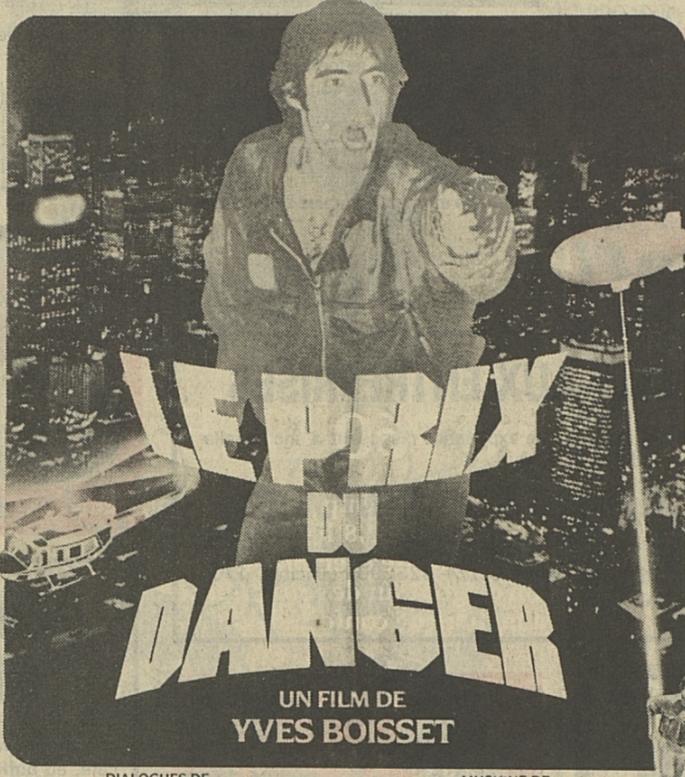
NIGHT-SHOW: VE/SA 23 h., MA/ME 15 h.
V.o. s.-titr. fr. all. - 20 ans
S'AIMER ... QUEL BORDEL
Carte d'identité obligatoire

CAPITOLE

20 h. 30 SA/DI aussi 15 h. — 16 ans

PREMIÈRE EN MÊME TEMPS QUE PARIS-GENÈVE

NORBERT SAADA présente
GÉRARD LANVIN MICHEL PICCOLI
MARIE-FRANCE PISIER BRUNO CREMER



LE PRIX DU DANGER
UN FILM DE YVES BOISSET

DIALOGUES DE **JEAN CURTELIN** MUSIQUE DE **VLADIMIR COSMA**
D'APRÈS 'THE PRIZE OF PERIL' DE ROBERT SHECKLEY SCÉNARIO DE YVES BOISSET ET JEAN CURTELIN
AVEC **ANDREA FERREOL • GABRIELLE LAZURE • CATHERINE LACHENS**
Distribué par CITEL FILMS DISTRIBUTION SA GENÈVE

QUAND LES JEUX TÉLÉVISÉS DEVIENNENT LA MORT.

Vente aux enchères publiques

Le vendredi 28 janvier 1983, dès 14 heures, à la salle des ventes du Palais de justice, rue des Chanoines 127, à Fribourg, l'office vendra les biens suivants au plus offrant et au comptant:

1 lot important de classeurs fédéraux, 1 secrétaire, 1 pendule Louis XV avec console, 1 lampe à pétrole, 1 frigo, 1 gril, 1 set pour fondue bourguignonne, 1 lot de vaisselle, 1 tondeuse à gazon, 1 tondeuse pour bordures, 1 pendule ancienne avec statue, 1 lot de disques 78 tours, lustres, 1 canapé, 2 fauteuils, tables, 1 petit meuble-bar, 1 potager électrique, chaises, tabourets, 1 lit, 1 table de nuit, 1 armoire, 1 commode, 1 caisse enregistreuse électrique Sharp, machines à calculer, montres, 1 perceuse, 1 cric, etc.

L'Office cantonal des faillites, Fribourg

NOUVEAU
procédé sûr, léger, naturel!
Renseignements:
MAURICE VIAL
Coiffeur
MARLY-CENTRE
☎ 037/46 13 36




A vendre
FIAT 127
bleu mét., très bon état général, bas de caisse et plancher à refaire.
Fr. 700.—
037/28 38 78
17-37406

A vendre
SUPERBE AUDI
100 GLS, 78, exp. réc.
Fr. 6800.—
☎ 037/46 12 00
17-1181

A vendre
FORD GRANADA BREAK
80, 5 portes, mét., 75 000 km;
TOYOTA CELICA 2000 GT
79, rouge, 20 000 km;
MAZDA 626
9.79, gris mét., 28 000 km;
Garanties, expertisées.
Facilités de paiement.
Baeriswyl, Marly
037/46 18 28
17-618

A vendre
AUDI 50 LS
av. toit ouvrant, en parfait état, exp. Fr. 4700.—
☎ 037/46 12 00
17-1181

A vendre
JOLIE FIAT 128
av. embrayage et freins neufs, exp. Fr. 2900.—
☎ 037/46 12 00
17-1181

AVIS
d'interruption de courant

Les abonnés des localités suivantes: Montévaux, Arconciel, Senèdes, Treyvaux, Pont-la-Ville sont informés que le courant sera interrompu le vendredi 28 janvier 1983, de 13 h. 30 à environ 16 h., pour cause de travaux.



entreprises électriques fribourgeoises

JEUNE HOMME, 31 ans, libre, souhaite rencontrer
pour mener vie intelligente, coquette et charmante **JEUNE FEMME, (25-35 ans)**, affectueuse, libre de tout engagement, si possible bilingue.
Photo et N° de téléphone.
Discretion assurée.
Ecrire sous chiffre 17-460109 à Publicitas, 1630 Bulle.

Marly-Centre

RESTAURANT LE CENTRE MARLY, Deneraud Chaussures, winterthur assurances, COIFFURE Messieurs M. VIAL, PHOTO SCIBOZ, PAGE TAPIS, TOYOTA E. Berset Garage, MIGROS SPICHER, GARAGE du CENTRE, cycles schöni, S UBS G Usego, OBI RAMA, Élegance COIFFURE



DISCOUNT-TAPIS Renato Page
☎ 037/46 44 64

Café-Restaurant LE CENTRE
Spécialités du moment:
Cassotton de lotte provençale
Emincé de veau aux chanterelles
Feuilleté d'escargots aux bolets

contre la chute de vos cheveux traitement «KERASTASE» la boîte Fr. 19.—
Coiffure Messieurs Maurice Vial
Marly-Centre ☎ 037/46 13 36
Nouveau-Marché ☎ 037/46 48 28 1723 Marly

Jusqu'au samedi 29 janvier:
RÔTI DE PORC ÉPAULE
le kg Fr. 12.— (au lieu de 14.50)
MIGROS

SOLDES 3 derniers jours
CHAUSSURES **Deneraud** FRIBOURG ROMONT MARLY

PHOTO SCIBOZ
FH-3 Zoom 42.75mm 187.- 328.-
(vous économiserez Fr. 167.—) **348.-**
☎ 037/46 59 74 Discount

62% des accidents aux croisées

A vendre
AUDI 50 LS
av. toit ouvrant, en parfait état, exp. Fr. 4700.—
☎ 037/46 12 00
17-1181

A vendre
JOLIE FIAT 128
av. embrayage et freins neufs, exp. Fr. 2900.—
☎ 037/46 12 00
17-1181

GROS arrivages:
stockfisch trempé 1/2 kg **6.-**
...et toujours un grand choix de poissons frais à des prix intéressants

PÊCHERIE BROYARDE
ESSIG FRÈRE
COMESTIBLES
Rue de Romont 23 - FRIBOURG
☎ 037/22 64 44 17-57

15 ANS A VOTRE SERVICE

Grenette Fribourg **SUPER LOTO RAPIDE**

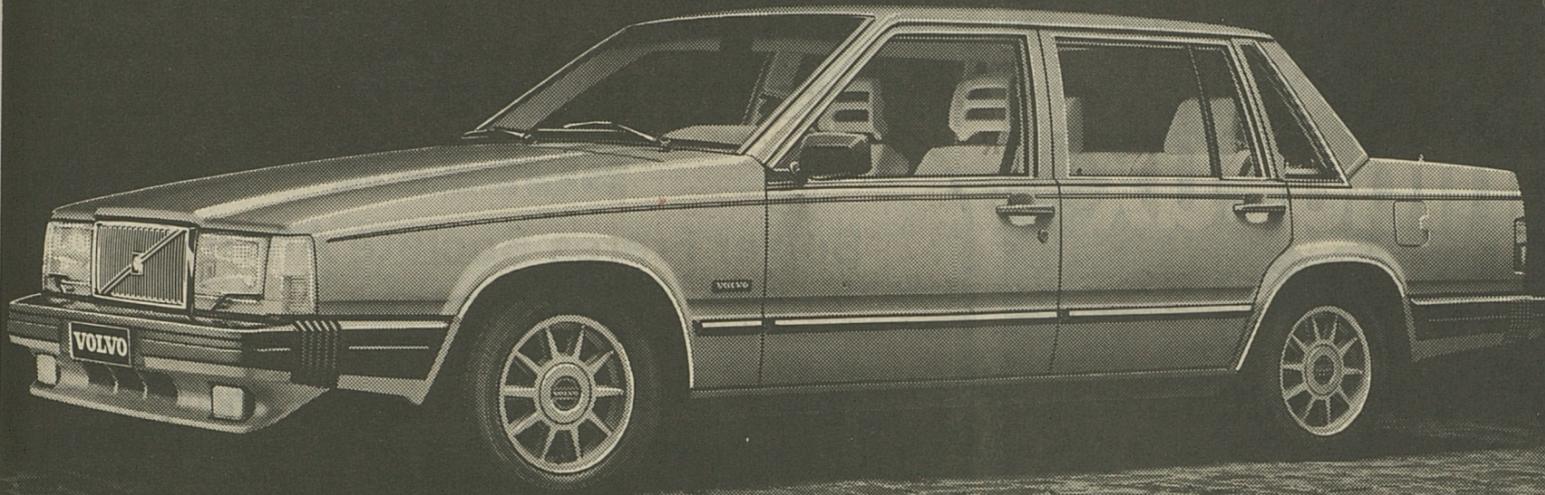
Ce soir, 27 janvier 1983 dès 20 heures

25 séries abonnement Fr. 10.— Carton Fr. 3.— pour 5 séries

25 X Fr. 25.— 25 X Fr. 50.— **5 X Fr. 500.—** **9 X Fr. 200.— 11 X Fr. 100.—**

Invitation cordiale Valeur totale des lots Fr. 7275.— **FIDES actifs**
17-1797

AUTOS-MOTOS-VÉLOS



La nouvelle Volvo 760 GLE.

La nouvelle Volvo 760 GLE sera conduite en premier lieu par des personnes qui savent que seul leur propre chemin mène le plus rapidement au but. Elles ne seront pas enthousiasmées par sa personnalité esthétique uniquement, mais aussi par ses valeurs intérieures. Par son équipement de série

luxueux par exemple. Par les fougueux 155 ch DIN de son moteur V6 de 2,8 litres. Ou par sa sécurité magistrale et sa tenue de route exemplaire. Une Volvo 760 GLE est l'expression du goût sûr de son conducteur et de ses hautes exigences en matière de confort, de puissance et d'efficacité.

La clé d'une conduite personnalisée. VOLVO

1700 Fribourg: Garage Sauter, agence officielle VOLVO, 2, rte de Bertigny, ☎ 037/24 67 68.

Représentants locaux:

1562 Corcelles-Payerne: J.-P. Chuard, rte de Payerne, ☎ 037/61 53 53 - 1637 Charmey: Garage VOLVO, Eric Mooser, ☎ 029/7 11 68 - 1618 Châtel-St-Denis: Garage de la Dent-de-Lys, G. Pachoud, ☎ 021/56 71 83 - 3185 Lanthen/Schmitten: Garage Marcel Jungo, ☎ 037/36 21 38 - 1680 Romont: Garage Central, Philippe Baechler, ☎ 037/52 23 04.

PROPRIÉTAIRES

POUR L'ACHAT, LA VENTE et LA GÉRANCE de vos immeubles

Faites appel au spécialiste, un bureau de toute confiance:

Agence immobilière
CLAUDE DÉRIAZ

1530 Payerne
☎ 037/61 51 61
Grand-Rue 70



Agent immobilier diplômé
Courtier agréé

DÉPANNAGES machines à laver, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, cuisinières, etc. Meilleurs délais et conditions. Monteurs régionaux. (minime déplacement, partout le même).

Dén' ☎ 037/31 13 51
☎ 029/ 2 65 59

SERVICE

et ☎ 021/61 33 74

Reprises - Echanges éventuels.

VERBIER

JOLI 3 PIÈCES

vue imprenable, boxe, 2 bains, tranquillité, près centre, cheminée, beau balcon.

Ecrire sous chiffre P 36-920117, à Publicitas, 1920 Martigny.

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces



CALAME MEUBLES DISCOUNT

JEUDI 27 VENDREDI 28 SAMEDI 29 JANVIER
sur tous les articles en magasin

-10%

à ROMANEL
Lausanne

Autorisée du 15.1 au 4.2

1032 ROMANEL/LAUSANNE

Zone industrielle ouest - A côté de Romauto SA
Ch. des Mésanges 4 - ☎ (021) 35 66 12

LUNDI-VENDREDI

8 h. 15-11 h. 45
13 h. 45-19 h.

SAMEDI

9 h.-17 h.
NON-STOP

SUR LA ROUTE CANTONALE ROMANEL-CHESEAUX

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Nous sommes toujours plus avantageux

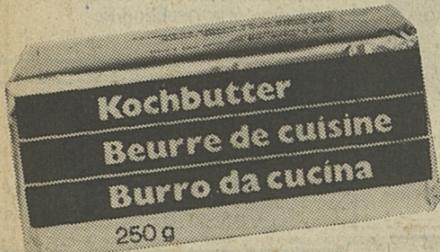
15 Jahre ans DENNER SUPERDISCOUNT

HIT

Beurre de cuisine

250 g 2.80 **2.40**

(Vente par quantités de ménage 10 plaques au maximum par client).



En permanence des prix jusqu'à 30 % plus avantageux sur la viande fraîche

ACTUEL

Rôti de veau

1kg **19.50**

En vente dans 41 filiales avec assortiment de viande fraîche

1 million de plaques chocolat suisse

Rast - Noisettes
- Claretta
- Rhum

100 g **-.95**

Rast Kirsch
Lindt Extra au lait
Suchard LA DO RE
Tobler Teresina
Cailler Dessert Praliné

1.20

Valable dès le 27.1.1983

Vin rouge d'Italie
Valpolicella
D.O.C. 1 litre 2.75 **2.35**
(+dépôt -40)

Vin rouge de France
Beaujolais-Villages
a.c.1981 70 cl 5.65 **4.85**

Prince-Fourré
De Beukelaer 330 g 2.60 **2.10**
(100 g -64)

Knorr Potages
12 sortes différentes **-.95 - .70**

Sais Special
Crème d'huile végétale pour rôti croustillant 4,5 dl 3.50 **2.95**
(1 dl -66)

bonita pâtes aux œufs frais
Penne, Cornettes, Nouilles, Nouilles chinoises 500 g 1.85 **1.45**

Sherpa Tensing
SUN DOUCHE 200 ml 6.45 **5.80**

Bio Scala
lessive complète 30-95° 5 kg 9.85

Préférence Champion
Collant-support fin Lycra Clear 40 den. empiècement, talon et pointes renforcés 5.90 **5.40**

Moltex Elastic
Couche-culotte Maxi 9 kg - 18 kg 60 pièces 22.90 **21.50**



**Désintoxication des fumeurs
Déshabituement de l'excès d'appétit**
(traitement individuel)
aujourd'hui jeudi 27 janvier, au Hôtel Duc Bertold, Fribourg, de 17 h. à 21 h.
A. Gunzinger, magnétopathe, Bielstrasse, 2540 Granges, tél. 065 52 26 52.

SULZER

Sulzer Frères Société Anonyme Winterthur

Emprunt 4³/₄% 1983-93 de fr. 150 000 000

| | |
|------------------------------|--|
| But | renforcement de la liquidité et financement des activités de la société en Suisse et à l'étranger. |
| Titres au porteur | de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 nominal |
| Durée | 10 ans au maximum |
| Prix d'émission | 100% |
| Délai de souscription | du 27 janvier au 2 février 1983, à midi |
| Libération | au 15 février 1983 |
| Cotation | sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne |

Des bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

| | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| Crédit Suisse | Société de Banque Suisse |
| Union de Banques Suisses | Banque Populaire Suisse |
| Banque Leu SA | Banque Cantonale de Zurich |

Numéro de valeur 120 651

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

Economisez jusqu'à Fr. 23.- en espèces!

Vos enfants seront enchantés par cette magnifique maison jouet. Pour Fr. 20.- seulement.

SURVEILLEZ LES ACTIONS- PROFITEZ DOUBLEMENT!



Vous économisez **Fr. 3.-** par tambour de 5 kg ou **Fr. 1.-** par paquet



Vous économisez **Fr. 3.-** par tambour de 5 kg ou **Fr. 1.-** par paquet

Vous économisez **Fr. 5.-** par paquet double



Vous économisez **Fr. 1.50** par paquet de 20 ou de 40 pièces



Vous économisez **Fr. 1.25** par emballage de six



Vous économisez **Fr. 3.-** par flacon de 3 l ou **Fr. 2.-** par flacon de 2 l



Vous économisez **Fr. 1.50** par flacon de 2 l ou **Fr. .75** par flacon de 750 ml

DENNER SUPERDISCOUNT

DO-04

Votre gain: En achetant Ariel, Dash, Vizir, Meister Proper, Pampers, Bounce ou Camay vous gagnez maintenant avec le livret-épargne jusqu'à Fr. 23.- en espèces. Notre livret-épargne vous indiquera comment profiter de cette action unique. Vous ne l'avez pas encore reçu? Ecrivez donc vite à «DIMA SERVICE AG, Hagenthalerstrasse 150, 4124 Schönenbuch».



PAG/4107-FL

Honda: tout d'abord

comparez...

Sa ligne étudiée en soufflerie lui donne tout à la fois la classe et cet aérodynamisme qui engendre les économies d'essence. Un goût de prestige aussi. Un goût que souligne son équipement hors-pair: dispositif d'ouverture de la trappe à essence et du coffre de l'intérieur, moniteur de sécurité signalant la fermeture correcte des portes et de la malle arrière ainsi que toute défaillance de feux de stop et système de chauffage/ventilation commandé par cinq touches. La version EX, avec son verrouillage central des portes, son régulateur de vitesse (cruise control), ses lève-glaces électriques et sa direction assistée est encore plus riche.

Rarement une familiale rationnelle pensée en fonction du confort et de la sécurité - à traction avant, suspension à 4 roues indépendantes et freins à disques ventilés à l'avant - aura été aussi proche du grand prestige.

...et choisissez son raffinement exclusif.

OFFRES D'EMPLOI

g

Une telle opportunité...

ne se présente pas tous les jours!

Pour compléter notre équipe de vente de la branche bois et plastiques, nous offrons une possibilité intéressante à un

représentant expérimenté

du secteur de la construction.

L'activité comporte la visite des maîtres d'état (menuisiers, ébénistes, charpentiers) et d'architectes de la région fribourgeoise et des districts du Lac et de la Singine.

La connaissance de la branche serait un avantage important, la gamme des produits comprenant les bois massifs en plus de l'assortiment traditionnel d'un marchand de bois pour la construction.

Nous offrons, outre un solide appui commercial, une situation indépendante avec large autonomie, bien rémunérée (fixe, commissions et primes sur objectifs), tous frais remboursés, ainsi que des conditions sociales modernes. Age souhaité: 28 à 35 ans.

Domicile: dans le rayon.

Les candidats bilingues voudront bien adresser une offre manuscrite avec curriculum vitae, certificats et prétention à la Direction de

g

GLASSON MATÉRIAUX SA

1762 Givisiez, ☎ 037/83 11 01

DIVERS

BOUCHERIE DE GROS

(préparation selon désir)
LE PORC ENCORE PLUS AVANTAGEUX

le kg

| | |
|---|-----------|
| Porc entier ou demi | Fr. 6.— |
| Carré de porc (filet, filet mignon, côtelettes, cou) | Fr. 11.40 |
| Jambon dev., entier pour fumer | Fr. 6.90 |
| Jambon dev. s./os (rôti, ragoût émincé) | Fr. 10.60 |
| Jambon frais pour fumer | Fr. 7.50 |
| Lard frais pour fumer | Fr. 7.50 |
| Veau entier ou demi | Fr. 16.40 |
| Carré de veau (filet, filet mignon, côtelettes, rôti) | Fr. 22.30 |
| Veau, quartier arr. | Fr. 21.— |
| Bœuf entier ou demi | Fr. 10.60 |
| Bœuf, quartier arr. s./flanc | Fr. 14.40 |
| Bœuf, quartier arr. a./flanc | Fr. 13.40 |
| Cuisse de bœuf | Fr. 13.40 |
| Bœuf, quartier devant | Fr. 7.70 |
| Aloyau de bœuf (filet, entrecôtes, rumsteak) | Fr. 18.80 |
| Morceau de 5 kg pour steak, charbonnade, rôti) | Fr. 24.— |
| Epaule de bœuf (rôti, ragoût, émincé) | Fr. 9.80 |
| Agneau entier 1 ^{re} qualité, 14-16 kg, action | Fr. 10.40 |
| Ragoût d'agneau congelé | Fr. 3.20 |
| Epaule d'agneau roulée | Fr. 13.70 |
| NOS SPÉCIALITÉS | |
| Jambon fumé à la borne | Fr. 16.60 |
| Lard fumé | Fr. 8.80 |
| Tétine cuite fumée | Fr. 4.80 |
| Saucisson fumé | Fr. 11.— |
| par 2 kg | Fr. 9.— |
| Saucisse mélangée | Fr. 7.— |
| aux choux, au foie | Fr. 6.— |
| par 2 kg | Fr. 11.— |
| Saucisse à rôtir | Fr. 10.— |
| par 2 kg | Fr. 20.— |
| Saucisson à manger cru | Fr. 20.— |
| Viande pour chiens et chats | |
| Bœuf avec os | Fr. 2.— |
| Bœuf sans os | Fr. 5.80 |
| Bœuf sans os | Fr. 8.— |

Passez vos commandes assez tôt!
Commerce de viande

E. Sterchi-Schwarz (029) 2 33 22
1635 La Tour-de-Trême / Bulle
Fermé le mercredi après midi

MISE DE CHÉDAIL

Samedi 26 février 1983
à 13 heures

Monsieur Michel Rouiller, à Vauderens, vendra en mise publique, pour cause de cessation d'exploitation, tout son chédail, soit:

1 tracteur SAME, Minitauro 60, exp., 2400 heures; 1 autochargeuse MENGELE LW 20; 1 citerne à pression AGRAR, 2500 litres; 1 remorque basculante 3 côtés; 1 remorque; 1 rotative PZ, 160 cm; 1 râteau Lion; 1 souffleur, 15 HP + distributeurs, 15 m, WILD; 1 souffleur 7,5 HP; 1 séchoir en grange; 1 moto-faucheuse BUCHER, M 600, avec ruban; 1 charrieur portée; 1 herse; 1 piroquette FAHR, 4,80 m; endaineur FAHR; 1 machine à traire, Alfa-Laval, avec installation pour traites au champ; 1 char à pneus; 2 tronçonneuses; 1 gonfleur; 1 centrifuge; cloches + chamonix + boilles et petit matériel; 1 voiture VW Scirocco GL, 80, 30 000 km; fourrage: foin et regain.

Paiement comptant.

Autolocation
Hertz No.1

Fribourg ☎ 22 27 77



Honda Accord Sedan.



HONDA
AUTOMOBILES

Marque d'avant-garde pour la Suisse



Honda Accord Sedan
Accord Sedan, dès Fr. 15 900.—
Accord Sedan EX, dès Fr. 17 300.—
Métallisé Fr. 290.—, air conditionné Fr. 1700.—
Version EX: Hondamatic à 3 rapports Fr. 900.—, toit ouvrant électrique en verre teinté Fr. 750.—



Honda Accord Coupé
Accord Coupé, dès Fr. 15 500.—
Accord Coupé EX, dès Fr. 16 900.—
Métallisé Fr. 290.—, air conditionné Fr. 1700.—
Version EX: Hondamatic à 3 rapports Fr. 900.—, toit ouvrant électrique en verre teinté Fr. 750.—



Honda Quintet
Quintet, dès Fr. 15 500.—
Quintet EX, dès Fr. 16 900.— (y compris toit ouvrant en verre teinté). Métallisé Fr. 290.—, air conditionné Fr. 1700.—
Version EX: Hondamatic à 3 rapports Fr. 900.—

Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue de la Bergère 5, CH-1242 Satigny-Genève, Téléphone 022/82 11 82, Télec 289 182

«Temps présent»

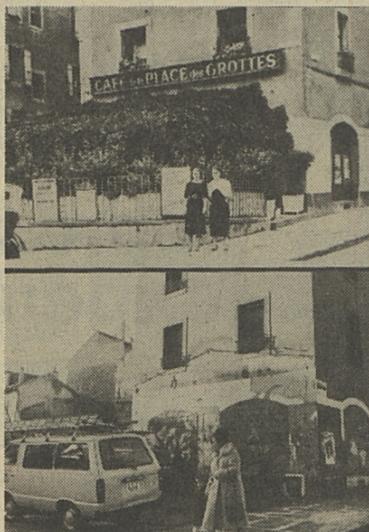
Les Grottes: l'enjeu d'un quartier

Eric Burnand, journaliste, et Bernard Mermod, réalisateur, consacrent le «Temps présent» d'aujourd'hui à ce qu'on pourrait qualifier — sans ironie facile — comme le serpent de mer du quartier des Grottes, à Genève.

Bloqué dans son expansion par la construction aberrante de la gare Cornavin, qui a littéralement coupé la ville en deux — et Dieu sait pourtant si le général Dufour avait, à l'époque, mis les autorités en garde contre cette grossière erreur! — le quartier des Grottes était condamné à une lente asphyxie, à perdre, par manque d'oxygène, son caractère si particulier, sa riche personnalité urbaine.

Depuis plus d'un siècle, les Grottes végètent, interrogent l'avenir, sont victimes de jeux électoraux plus ou moins honnêtes, de projets plus ou moins farfelus.

La Ville de Genève est, en grande partie, propriétaire des immeubles et terrains. Mais elle hésite, suppute devant la ferme détermination des «Grotteux», qui tiennent mordicus à préserver leur bonheur sur fond d'aventure citadine. Même sans salles de bain, même sans confort, même sans gadgets électroménagers. Parce que la vie authentique de la rue — le sourire des bistrotiers et le glouglou des fontaines — l'emporte sur le cauchemar fiévreux des tours de verre, des répondeurs téléphoniques et des cours de la bourse. Il y a certaines intimités urbaines qu'il convient de préserver parce qu'elles sont une raison d'être, une raison intelligente d'espérer.



Un demi-siècle sépare ces deux photos: le jardin ombragé du café a fait place à un parking et aux graffitis.

Mais si l'«affaire» des Grottes se situe à Genève et qu'elle est certainement exemplaire, il ne faut pas oublier qu'elle est aussi présente, ou qu'elle pourrait l'être, dans n'importe quelle ville d'ici ou d'ailleurs. Il s'agit là d'une question d'éthique, de qualité primordiale de l'homme à l'égard desquelles toute spéculation financière ou gratuitement dessinée n'est que rouspette de sansonnet.

● TVR 20 h. 05

Cinéma sans visa

«Le sourire de l'homme tourmenté»

Après l'Inde où nous avons pu faire une incursion voici quelques semaines, c'est au tour de la Chine de nous présenter son cinéma avec un film d'un jeune réalisateur changhaïen tourné en 1979, inédit en France jusqu'à ce soir: «Le sourire de l'homme tourmenté».

Ce film décrit avec pudeur et courage la terreur obscurantiste de la période de la révolution culturelle au travers d'un jeune journaliste auquel on a demandé de traverser la vérité au profit d'une campagne politique et qui préférera finalement la captivité au mensonge.

«Le sourire de l'homme tourmenté» est une œuvre intéressante à de multiples points de vue: tout d'abord, c'est la première fois qu'un film provenant de la République populaire de Chine sera diffusé devant un public aussi vaste. Ensuite, il est aussi intéressant par son contenu: tourné après la chute de la «Bande des quatre», il s'interroge sur les erreurs, les actes gratuits et les débats stériles engendrés par la révo-

lution culturelle et il en dénonce les abus. Son intérêt est bien plus politique et sociologique qu'artistique: l'exaltation grandiloquente des scènes finales, la surabondance des dialogues qui se veulent explicatifs et les acteurs qui se ressemblent tous tellement qu'il peut arriver qu'on les confonde, tout cela fera qu'on s'intéressera plutôt au contenu, aux problèmes de ce pays dans lequel le cinéma fut une des premières et principales victimes des gardes rouges. Et au-delà du contexte politique chinois sur lequel il donne un éclairage révélateur, ce film par sa grande qualité, pose, à l'instar de «Z» ou de «L'aveu», une question d'une portée universelle: celle des rapports de la politique et de la morale.

Le débat qui suivra à partir de 22 h. 10 aura pour thème «Quand le cinéma chinois s'éveillera»: son histoire, son évolution, sa place dans la société actuelle. En somme, un bilan des ravages de la révolution culturelle. AP

● FR3 20 h. 35

Des femmes antillaises

De l'enquête menée par FR3 à la Guadeloupe sur la condition féminine, on retiendra les témoignages poignants de femmes qui luttent avec dignité malgré tout le poids des échecs qu'elles ont subis.

Mais il y a déception de l'attente des téléspectateurs, car ce qu'elles nous disent avec un grand courage qui vainc tous les accablants, d'autres femmes dans tous les pays du monde, chez nous comme ailleurs, auraient pu le dire. Or, selon les enseignantes qui ont écrit un livre à ce sujet et qui sont intervenues plusieurs fois dans l'émission, il y a des habitudes antillaises, dans l'attitude existe des hommes et la culture sociale ancestrale des conditionnements nombreux qui seraient propres à ces pays. On ne l'a guère compris, l'émission ne la guère démontré.

On connaît le beau roman que Simone Schwartz-Bart, originaire elle-même de la Guadeloupe, avait consacré à des portraits de femmes inoubliables «Pluie et vent sur Têlumeé Miracle». Le téléspectateur a pu l'entendre au cours de cette émission, mais son temps de parole était trop limité pour que ses commentaires puissent éclairer suffisamment le problème spécifique.



Au fond, le mélange des deux genres: témoignages et analyses a nu à l'ensemble, nuisance renforcée par cette manie d'atomiser — ces montages idiots en rondelles de saucisson — la richesse de la communication.

Le reportage qui a suivi était consacré à Mounia, mannequin-coqueluche du Paris de la mode. Par contraste et pour finir sur une note plus gaie, disait la présentatrice. En réalité, je l'ai ressentie comme une insulte criante à la misère et la souffrance des Antillaises qui venaient de nous être présentées.

Ce grand cirque du luxe affrontément inutile était particulièrement inconvenant, car il semblait donner — dérisoire illusion du clinquant — une manière de s'en sortir! Quel abus de langage! Entre la femme asservie par l'égoïsme masculin et la femme adulée pour sa beauté, il y a l'identité de l'exploitation inquiétante aussi présente dans le monde de la misère que dans le monde du superflu.

M. Bd

Télévision



- 12.10 Bjelasnica: Ski alpin. Descente messieurs
15.10 Point de mire
15.20 Vision 2
Histoire des inventions (3). Inventer l'inconnu. 16.10 La course autour du monde
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Les Schtroumpfs. Dessin animé
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
La vie au quotidien
18.40 Journal romand
19.00 Woody Woodpecker
19.10 Le dernier mot. Jeu de lettres
19.30 Téléjournal

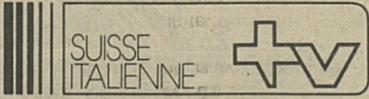
20.05 Temps présent
Les Grottes: l'enjeu d'un quartier
● voir notre sélection
21.10 La lumière d'à côté
D'après une nouvelle de Georges Piroué
Un film interprété par Rosine Rochette, Arnold Walter

21.50 Téléjournal

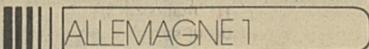
22.05 La mort d'un cycliste
Film de Juan-Antonio Bardem Avec Lucia Bose, Alberto Closas Film-clé marquant un tournant dans la production espagnole, un ouvrage de référence dont le style, l'écriture continuent de susciter commentaires et analyses, parfois divergents. Les plus critiques lui reprochent son esthétisme tout en reconnaissant la puissance du climat suscité par Bardem. Mais la majorité des spécialistes s'accordent à le considérer comme un chef-d'œuvre, en ce qu'il se rattache à la réalité espagnole vingt ans après l'avènement du franquisme. Il s'agit donc d'un ouvrage lucide et courageux si l'on se replonge dans le contexte historique: Bardem décrit, à travers un fait divers somme toute banal, l'égoïsme de la classe dirigeante et le mépris dans lequel sont tenues les petites gens.



- 12.10 G Bjelasnica: Ski-Weltcuprennen. Abfahrt Herren. 16.00 Treffpunkt. 16.45 Das Spielhaus (W). 17.15 Schulfernsehen: Eingriffe in den Naturhaushalt. Sahel (1). 17.45 Geschichte-Chischte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Karussell. 18.35 Der Andro-Jäger (3). Science-fiction Serie. 19.05 DRS aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Die fünfte Jahreszeit (6). 9teil. Fernsehfilm. 21.05 MTW-Dokumentation: Reaktoren auf dem Prüfstand. 21.50 Tagesschau. 22.00 Schauplatz. 22.45 Musik zwischen Kunst und Kommerz. 23.45 Tagesschau.



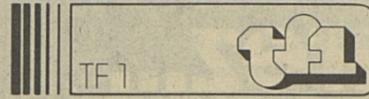
- 9.00 Telescuola: Pianeta acqua (2). 10.00 Telescuola 12.10 Bjelasnica: Sci. Discesa maschile. (Cronaca diretta). 18.00 Per i più piccoli. 18.05 Per i bambini. 18.15 Per i ragazzi. 18.45 Telegiornale. 18.50 Viavai. 19.25 Il nonno. Telefilm. 19.55 Il regionale. 20.15 Telegiornale. 20.40 Assassinio al sole. Lungometraggio drammatico. Regia di Philippe Labro. 22.40 Tema musicale. 23.10 Telegiornale. 23.20 Giovedì sport.



- 18.00 Abendschau. 18.45 Schwarzes Gold. Serie. 21.00 Es ist angerichtet (2). 21.30 Rätselflug. Die Jagd mit dem Hubschrauber. 23.00 Filmprobe. Lange nicht mehr Schwein gehabt. Wahre Geschichte aus Kreuzberg.



- 18.25 Sherlock Holmes und Dr. Watson. Serie. 19.30 1000 Takte immergrüner Melodien. 20.30 «Welle Wahnsinn». 21.20 Lebenserfahrungen. 22.15 Frohes Fest. Fernsehfilm von George Tabori. Mitglieder des work-shop-teams. 23.30 In Memoriam Artur Rubinstein. Friedrich Müller im Gespräch mit dem grossen Pianisten.



- 11.15 TF 1 Vision plus
12.00 Magazine d'information et météo
12.30 Atout coeur
13.00 Actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé
14.00 Les rendez-vous du jeudi
A la découverte de la vie. 14.30 Jeux d'images et jeux de sons. 14.40 Vidéo-traffic. 14.45 Cat et cat et 2: une maison à moi
17.30 C.N.D.P.
Information des personnels du second degré
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.05 Météo première
19.20 Actualités régionales
19.45 Libre expression: C.F.D.T.
20.00 Actualités
20.35 Julien Fontanes magistrat
Week-end au paradis Avec Jacques Morel, Sophie Artur, Liliane Coutenceau, etc.
22.05 Histoire des inventions (5)
Inventer pour tuer
22.55 Actualités

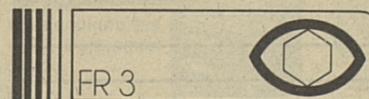


- 10.30 A 2 Antiope
12.00 Midi - Informations - Météo
12.08 Jeu: L'académie des 9
12.45 Journal
13.35 Magazine régional de FR 3
13.50 La vie des autres: L'ascension de Catherine Sarrazin
14.00 Aujourd'hui la vie Les assistantes maternelles
15.00 L'homme de papier



Téléfilm de Walter Graumann Avec Dean Stockwell, Stefanie Powers, James Olson, etc.

- 16.35 Un temps pour tout**
L'esprit de famille - Jardinage - Variétés
17.45 Récéré A 2
18.30 G C'est la vie. Journal
18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal
20.35 Résistances
Ce magazine mensuel, proposé par Michel Thoulouze et présenté par Bernard Langlois, est consacré aux atteintes portées aux droits de l'homme, tant en France qu'à l'étranger. Plusieurs thèmes seront abordés au cours de cette émission à travers des reportages et des interviews
21.40 Les enfants du rock Randy Newman, avec la participation exceptionnelle des 26 cordes de l'Opéra de Paris sous la direction de Jean-Pierre Jacquillat. - L'impeccable «spécial boxe»: évocation du noble art dans la BD
23.15 Antenne 2



- 18.30 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'espace
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cinéma sans visa
20.40 Le sourire de l'homme tourmenté
Film de Yang Yanjindeng Yimin
22.10 Débat
● voir notre sélection
22.35 Soir 3
23.05 Agenda 3
23.10 Prélude à la nuit

Radio

SUISSE ROMANDE 1



- 6.00 Journal du matin. 6.30 Journal régional. 6.35 Journal des sports. 6.55 Minute oecuménique. 6.58 SVP conseil. 7.32 Le billet. 7.58 SVP conseil. 8.10 Revue de la presse romande. 8.38 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Quoi de neuf en Suisse romande. 9.05 Saute-mouton. 9.10 Jacques Bofford. 9.30 La musardise. 10.10 L'oreille fine. 10.30 Regards. 11.10 Le petit mouton noir. 11.50 Le porte-plume magique. 12.27 Communiqués. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps. Saltimbanques. 13.40 Histoires étranges. 14.05 Les démolisseurs de pianos. 15.05 Espace libre. 16.05 Le diable au coeur. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la lune. 20.05 Fête... comme chez vous. 21.30 Ligne ouverte. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Peau d'ange, de Pierre Herbart. 23.10 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3

SUISSE ROMANDE 2



- 6.05 6/9 avec vous. 8.10 J.-A. Widmer reçoit Judith Perrys (3). 8.58 Minute oecuménique. 9.05 Le temps d'apprendre. L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Sélection jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur... la santé. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Table d'écoute. 12.40 Accordez nos violons. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 Alternances. 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-musique. 17.05 Empreintes: Des sciences et des hommes. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Portes ouvertes sur... la santé. 20.02 A l'opéra. Concours lyrique. 20.20 Wolfgang et Prague. 21.00 Festival de Radio-Prague: Così fan tutte. Opéra en 2 actes de W. A. Mozart (acte 1). 22.30 Journal de nuit. 22.40 A l'opéra: Così fan tutte (acte 2). 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

SUISSE ALÉMANIQUE 1



- 6.00 Guten Morgen. 6.45 Zum neuen Tag. 7.00 Morgenjournal. 9.00 Agenda. 12.00 Wirtschaftswoche. 12.15 Wir gratulieren. 12.35 Rendez-vous am Mittag. Sarajewo: Weltcup-Abfahrt Herren. 13.30 Presseschau. 14.05 Musik nach zwei. 15.00 Hans Gmür im Studio 7. 16.05 Mischtkübeltdäg. Hörspiel von Peter Silcock. 16.40 Intermezzi. 17.00 Tandem. 17.30 Von Tag zu Tag. 18.05 Regionaljournal. 18.30 Sport heute. 18.50 Echo der Zeit. 19.30 Zauber der Operette. 20.30 Passepartout. 21.30 Des Menschen Haar: Haariges aus Geschichte, Märchen und Mythen (W). 22.05 Neues vom Jazz. 23.05 Country und Western. 0.00 DRS-Nachtclub.

FRANCE MUSIQUE



- 6.02 Musiques du matin. 8.07 Magazine. 9.05 L'oreille en colimaçon. 9.20 Le matin des musiciens: Histoire de l'enregistrement phonographique. 12.00 Récital violon et piano: E. Graubert et J.-L. Steuerman. 13.05 Magazine. 18.35 Concert: Orch. de Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender: Musique de films. 19.35 Jazz. 20.30 Concert: Orch. de chambre du Guild Hall de Londres, avec D. Walter. 23.00-1.00 Concert: Récital de piano A. Kremski.

L'oreille fine

Indice pour aujourd'hui: dessin
● RSR 1, 10 h. 10

Empreintes

Des sciences et des hommes (production d'Yves Court). Parallèlement au traditionnel Bulletin astronomique d'Hubert Franklé, c'est une visite au Musée d'histoire des sciences à Genève que Yves Court nous proposera ce jeudi, avec la participation de Margarida Archinard, conservatrice de ces collections réunies dans la villa Bartholoni à la rue de Lausanne. Provenant de fouilles de savants genevois et d'instituts scientifiques ou universitaires genevois, elles font partie du Musée d'art et d'histoire et leurs trésors nous seront révélés ce soir. En seconde partie d'émission, Claude Jaquillard nous parlera du nihilisme, si bien annoncé et cerné par Nietzsche dans son ouvrage quasi prophétique intitulé «Le nihilisme européen». Le sens donné à ce mot par le philosophe s'éloigne quelque peu de ceux que connaissait le XIX^e siècle.
● RSR 2 17 h. 05